

## Un fléau au Maghreb

Tout près d'une Europe absorbée par les fêtes pascales, un fléau s'étend au Maghreb: l'invasion de milliards de criquets pèlerins, contre lesquels la lutte commence à s'organiser. La France a déjà mis en œuvre des moyens aériens. L'Agence pour le développement international (AID) a annoncé le vendredi 1<sup>er</sup> avril que les États-Unis allaient fournir une aide technique importante sous forme de pesticides. La menace est telle que les scientifiques doivent envisager de recourir massivement à un produit - la dieldrine - très efficace mais dangereux pour l'homme, afin de venir à bout de ce nouvel avatar d'une des dix plaies de l'Égypte, selon la Bible.

Le Maroc, pour lequel l'agriculture est vitale, avait pris des mesures énergiques dès l'automne, traitant un million d'hectares. L'Algérie a mis trop de temps à réagir, et c'est depuis son territoire que partent actuellement les vagues successives de nuisibles. Elle se trouve bien mal récompensée des efforts déployés pour relancer une agriculture dramatiquement négligée pendant la période du « tout pétrole ». Ces derniers mois, des incitations officielles et une loi sur l'accès à la propriété foncière avaient permis un certain essor des régions sahéliennes où sont expérimentées des cultures de primeurs.

Attirés à son tour, comme la Mauritanie, la Tunisie vient de mettre en place une structure spéciale pour coordonner les différentes actions au niveau des régions. Le président Ben Ali s'est félicité des opérations entreprises en commun dans les zones frontalières avec l'Algérie et la Libye. A quelque chose malheur est bon si celui-ci amène les frères ennemis marocain et algérien à coopérer durablement. Ce « grand Maghreb » dont les gouvernements parlent depuis des années, l'occasion se présente d'en poser la première pierre en luttant contre la catastrophe naturelle. Fait encourageant, les ministres de l'intérieur des deux pays se sont rencontrés ensemble en public lors d'opérations communes d'épandage de pesticides sur une frontière dont le tracé est parfois contesté par les extrémistes.

Reste qu'un des facteurs d'aggravation du risque est la guerre du Sahara occidental, l'ancien territoire espagnol que le Front Polisario dispute au Maroc. Les larves se reproduisant en toute tranquillité dans d'immenses espaces désertés par les populations civiles. Si le fléau devait prendre des proportions encore plus dramatiques, il serait difficile d'étudier la question du libre accès des secours internationaux à la région.

On ne peut exclure que la menace s'étende à l'Europe méridionale. La Sicile et Malte seraient déjà à portée des insectes, qui se reproduisent à mesure qu'ils progressent sur le terrain. Une autre plaie de l'Afrique, la dégradation du climat en raison de l'avancée du désert après les sécheresses au Sahel, concerne aussi la rive nord de la Méditerranée. Peut-être à cause d'un trop long discours culpabilisateur, l'Europe a la tentation de se désintéresser de ce qui se passe dans les anciennes colonies. Ce devoir de solidarité que le cœur et la raison ne lui dictent pas toujours, la nature pourrait se charger de le lui rappeler.



## La guerre Irak-Iran

### Téhéran vit dans la psychose des armes chimiques

La trêve dans la guerre des villes, proclamée unilatéralement par l'Irak à l'occasion de la visite à Bagdad du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, semble respectée. L'Iran a accusé, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, Bagdad d'avoir, entre le 21 et le 26 mars, bombardé aux armes chimiques plusieurs villages du Kurdistan iranien, faisant 75 morts et plus de 100 blessés parmi la population civile. Téhéran vit dans la psychose d'une attaque irakienne à l'arme chimique.

TÉHÉRAN  
de notre envoyé spécial

« Nous avons demandé à nos combattants de poursuivre leurs opérations et de maintenir leur pression sur le front »: devant plus de dix mille personnes rassemblées à l'université de Téhéran pour la grande prière du vendredi - retransmise in extenso par la télévision et la radio nationales, le président Khamenei a ainsi clairement signifié, le 1<sup>er</sup> avril, que la trêve dans la « guerre des capitales » ne signifiait pas la fin des hostilités entre l'Iran et l'Irak. Loïn de là.

YVES HELLER.  
(Lire la suite page 3.)



Après sa tournée électorale aux Antilles, M. Jacques Chirac passe le week-end pascal dans l'île de Saint-Martin. Lire page 5 nos informations sur la campagne électorale.

## Menace de boycottage contre Toshiba

### Le conflit commercial nippo-américain rebondit

Le conflit commercial entre les États-Unis et le Japon n'aura connu qu'un bref répit. L'accord ouvrant aux entreprises américaines le marché des travaux publics japonais avait été interprété comme le signe d'une accalmie, mais un nouveau projet de loi commerciale (« Trade Bill »), proposé le vendredi 1<sup>er</sup> avril à M. Reagan par le Congrès, prévoit des sanctions contre la firme japonaise Toshiba, coupable d'avoir vendu des matériels sensibles à l'URSS.

Le projet de loi commerciale mis au point par la commission mixte du Congrès américain et présenté, vendredi, au président Ronald Reagan marque une évolution par rapport aux travaux initiaux. Il faut rappeler que le président a toujours indiqué qu'il opposerait son veto à tout texte protectionniste. Or l'une des dispositions protectionnistes les plus controversées, l'amendement du représentant démocrate du Missouri, M. Richard Gephardt, a, jeudi dans la soirée, été éliminé du projet. Cet amendement prévoyait l'imposition obligatoire de sanctions contre les pays affichant un excédent commercial « excessif et injustifié » dans leurs échanges avec les États-Unis.

ERIK IZRAELEWICZ.  
(Lire la suite page 13.)

## Massacres au Pendjab

Les extrémistes sikhs terrorisent la population civile.  
PAGE 16

## La crise de Panama

Washington envoie mille trois cents soldats supplémentaires.  
PAGE 16

## Baisse du chômage aux États-Unis

5,6 % de la population active sans emploi.  
PAGE 13

## Les Kurdes en Turquie

Un espoir de reconnaissance.  
PAGE 4

## Vins de Bordeaux

Les prix de la récolte de 1987.  
PAGE 14

## RÉGIONS

Un tour de France avec nos correspondants  
PAGE 12

## « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Michel Delebarre, membre de l'état-major de campagne de M. Mitterrand, invité dimanche, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le sommaire complet se trouve en page 16

## Le vote des catholiques et des protestants

### La découverte d'une nouvelle laïcité

Deux sondages récents de la SOFRES et de l'Institut CSA soulignent des évolutions dans le comportement électoral des catholiques français (1). Les Églises sont discrètes dans cette campagne, mais au cours du septennat ont été actives sur toutes les questions sociales et éthiques. En souhaitant aujourd'hui « une laïcité plus ouverte », elles réclament une reconnaissance officielle de leur rôle moral et éducatif.

Le vote catholique est-il en train de changer ? Dans la population la plus pratiquante (les 13 % de Français qui vont une ou deux fois par mois à la messe), la défiance traditionnelle et personnelle à l'égard de M. François

Mitterrand est en recul. La préférence pour la droite reste massive, mais la division croît entre les deux candidats qui se réclament d'elle. M. Jean-Marie Le Pen ne parvient pas à décoller des franges du catholicisme intégriste.

Les chrétiens sont de moins en moins un électoral « captif » (2). L'époque des consignes de vote est révolue et, en 1972, dans le célèbre document intitulé *Pour une pratique chrétienne de la politique*, les évêques avaient déjà tiré les leçons de cette indépendance et déclaré qu'il n'était plus possible de déduire de l'Évangile une seule attitude politique. Depuis, si la variable religieuse est l'une de celles qui restent le plus étroitement liées aux choix électoraux (3), le pluralisme du

vote catholique, comme celui des juifs, est une donnée stable de la vie politique.

Plus d'un catholique pratiquant sur cinq - 21 % - s'apprêterait ainsi à voter, le 24 avril prochain, pour François Mitterrand. C'est à la fois peu et beaucoup, si l'on se souvient que le même en 1981, au premier tour, n'avait recueilli dans cet électoral que 12 % des voix. En 1978, alors que certains célébraient, un peu hâtivement, les nouvelles noces du socialisme et du catholicisme, le PS n'avait pas fait mieux que 14 %.

Dix ans après, M. Mitterrand, le père de l'union avec les communistes, l'homme qui avait osé déterrer la hache de guerre scolaire, serait davantage en odeur de sainteté. Oubliés, les emballages idéologiques du début du septennat. « La querelle

de l'école libre et de la loi Savary n'est plus qu'une péripétie. La page est déjà tournée », dit René Rémond, professeur à l'Institut d'études politiques.

HENRI TINCO.  
(Lire la suite page 6.)

(1) Le sondage de la SOFRES, réalisé à la mi-février, a été publié dans le quotidien *le Croix* du 27 février, et celui de l'Institut CSA, à partir d'un panel de 500 catholiques pratiquants, interrogés les 14 et 15 mars, a été publié dans *le Croix* du 22 mars et l'*hebdomadaire la Vie* du 24-31 mars.

(2) *Catholiques dans la vie politique française*, par Henri Madelin. Études, Mars 1988, 14, rue d'Assas, Paris 6<sup>e</sup>.

(3) 49 % des catholiques pratiquants interrogés par CSA déclarent qu'ils tiendraient « beaucoup » compte de leurs convictions religieuses au moment de voter.

## La 5 et M6 sous l'œil de la CNCL

### Mais où sont les œuvres françaises ?

La CNCL a rendu public, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, le premier bilan annuel de la 5 et de M6. Le point noir pour l'une comme pour l'autre : le déficit d'œuvres françaises.

Deux rapports d'une soixantaine de pages consignent le parcours des deux sociétés de télévision à la lumière des fameux cahiers des charges qu'elles avaient signés lors de leur création. La Commission nationale de la communication et des libertés, sourceuse gardienne du temple audiovisuel, se révèle un juge attentif et critique.

En effet, les deux chaînes rencontrent la même difficulté à remplir les obligations qui constituent le socle, voire l'enjeu essentiel, des surenchères de 1987 au fameux « mieux-disant culturel » : les quotas d'œuvres françaises. Côté programmation, le déficit est criant : en diffusant chacune 24,5 % seulement de fictions, documentaires ou clips français, les deux sociétés n'atteignent pas la moitié du pourcentage exigé. De

« Kojak » sur la 5 à « Dynastie » sur M6, les feuilletons américains triomphent ; et leur liste jointe en annexe aux documents est impressionnante. Côté production, le bilan est à nuancer, mais les chiffres sont souvent trompeurs. Car si la 5 annonce des scores plutôt flatteurs, c'est qu'elle comptabilise dans la catégorie fiction tous les sketches des émissions de Bouvard et Collaro ! En revanche, pas un feuilleton, pas un téléfilm n'a été mis en production ! En outre, sa nouvelle grille la conduit à s'écarter de plus en plus des engagements qu'elle avait pris.

Quant à M6, qui peut, à juste titre, se prévaloir d'un effort dans la création de vidéo-musiques, elle n'a produit et mis à l'écran qu'une mini-série... commencée, il est vrai, avant même sa naissance. Et elle reporte au mois de juin la communication de son chiffre d'affaires. Si les autres manquements recensés par la CNCL paraissent moins graves, certains n'en susciteront pas moins réac-

tions et polémiques. Les professionnels du cinéma auront déjà relevé quelques dépassements des quotas et glissements de grille alarmants. Les publicitaires noteront les rappels à l'ordre de la CNCL, qui dénonce le parrainage des séquences météo et boursières insérées dans les journaux télévisés. Quant aux artistes, ils seraient en droit de s'insurger contre le peu de cas fait à la diffusion - obligatoire - de leurs œuvres.

Des sanctions ? La CNCL s'en remet au Conseil d'État. Quant aux deux chaînes, elles plaident la jeunesse, l'insuffisance de leur réseau et la modestie de leurs recettes publicitaires. Signe des temps : le pluralisme de l'information, naguère inévitable pomme de discorde, est, dans l'ensemble, respecté. Et voici au premier rang du débat le célèbre « mieux-disant culturel » qui, en quelques mois, a fondu comme neige au soleil.

ANNICK COJEAN  
et PIERRE-ANGEL GAY.  
(Lire nos informations page 9.)

**Le Monde de l'Éducation**  
DOSSIER  
● LE PALMARES DES CLASSES PRÉPARATOIRES : concours par concours, le classement des préparés les plus performants. Comment choisir une prépa et comment bien poser sa candidature.  
LYCÉE  
● La grande mutation des lycées professionnels : nouvelle pédagogie, nouvelles perspectives d'avenir.  
SOCIÉTÉ  
● LE RENOUVEAU DES ÉCOLES RURALES : Les enseignants et les élus y croient, malgré l'isolement et la dépopulation des campagnes.  
PRATIQUE  
● RATTRAPAGE SCOLAIRE : leçons particulières ou cours collectifs ?

Numéro d'avis : 84 pages - 16 F  
En vente chez tous les parçonniers de France

سكزا من الامم

# Dates

Il y a soixante-dix ans

## RENDEZ-VOUS

**Dimanche 3 avril.** - Proche-Orient : Nouvelle navette Shultz (3 au 8).  
**Lundi 4 avril.** - Etats-Unis : Vingtième anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King.  
**Sénégal :** Dakar, cérémonie d'investiture du président Abdou Diouf.  
**Union soviétique :** Visite de Willy Brandt (4 au 6).  
**Mardi 5 avril.** - Afghanistan : élections au Conseil national de la République d'Afghanistan.  
**Nicaragua :** Réunion entre le gouvernement nicaraguayen et la Contra en vue de discussions sur l'établissement d'un cessez-le-feu définitif (5 et 6).  
**Mercrêdi 6 avril.** - Turquie : Visite officielle de Margaret Thatcher (6 au 8).  
**Vendredi 8 avril.** - Iran : Téhéran, élections législatives.  
**Dimanche 10 avril.** - Strasbourg : Le président Alan Garcia invité par le Parlement européen (10 au 14).

# Les émeutes de Québec contre la conscription

« *J'ai la force et je m'en sers !* », s'écrie Lessard, chef de l'armée canadienne à Québec, à l'intention de l'ancien député Lavergne, venu plaider l'apaisement. Le soir même, mille deux cents hommes sortent de la citadelle pour venir à bout de ces Canadiens français qui manifestent violemment depuis quatre jours. Nous sommes le lundi de Pâques 1<sup>er</sup> avril 1918. A cheval ou balquette au canon, les soldats descendent dans les quartiers populaires de la basse ville et ils « font circuler ». En anglais, évidemment. Aussitôt, la colère de la foule monte comme un soufflé. Les jets de pierres et de glaçons commencent.

Trois salves de carabines puis trois salves de mitrailleuses. Quelques coups isolés. Les gens tombent. Un jeune homme est touché qu'un policier municipal vient secourir.

« Voyez à vous préparer avec le bon Dieu parce que je crois que vous êtes rendu au bout. »  
 - Oui, je pense au Sacré-Cœur. »

Il ne voulait pas partir à la guerre en Europe...

Il y aura quatre morts et plusieurs blessés chez les manifestants, et cinq blessés légers chez les militaires. La loi sur la conscription, sera appliquée. L'ordre règne.

Les Canadiens français sont un peuple de paysans abandonnés par la France puis colonisés et méprisés comme tels par les anglophones qui ont cru les ensevelir sous des flots d'émigrants britanniques. Mais ils ont résisté en faisant des enfants et en se serrant autour de leurs curés. « Notre ignorance nous a sauvés ! » Oui, leur ignorance. Le Bas-Canada est une île coupée du monde. Leur clergé n'a pas de mots assez forts pour flétrir « la France impie » qui s'est livrée, en vrac, aux idées de Voltaire, au modernisme, à l'anticléricalisme et à diverses formes de péchés. Lorsque Napoléon III a aidé Victor-Emmanuel contre le pape, ce peuple paisible - « des moutons » - a mobilisé mille zouaves pontificaux. Pour eux, la France est plus une marâtre qu'une mère patrie.

### Pas dans les tranchées des Flandres

A la couronne britannique, ils sont fidèles comme un colonisé à son maître. Les élites voient bien que l'appartenance à l'Empire les a préservées de l'assimilation par la République américaine. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour devenir « impérialistes ». Lorsqu'en 1899 la reine Victoria attaque les Boers, cousins jumeaux des Canadiens français aux antipodes, le premier ministre d'Ottawa, Wilfrid Laurier, voulant contenter les anglophones sans mécontenter les francophones, doit agir presque secrètement pour envoyer un corps de volontaires : l'Assemblée fédérale ne votera pas sur ce sujet.

Non, les Canadiens français ne sont pas des va-t-en-guerre. Et les anglophones guère plus. En 1902, lors d'une conférence impériale à Londres, Laurier déclara : « Le Canada appréciera trop hautement pour y renoncer la part d'indépendance locale qui lui a été octroyée par les autorités impériales et qui a produit des résultats si utiles et si bienfaisants... » Cette adaptation de la doctrine de Monroe énoncée que l'Europe est aux Européens... et qu'elle doit garder ses guerres. Le Canada est en train de devenir un pays. Il eut à se défendre des Américains deux ou trois fois par le passé : l'armée anglaise s'en chargea pour lui. Mais depuis 1867 et la création de la confédération canadienne, le

Canada, point encore indépendant, est déjà une volonté d'indépendance.

Et puis l'armée, ici, est une fiction. Il n'existe pas de service militaire obligatoire. Seule une milice plutôt folklorique réunit beaucoup de colonels et quelques troupiers pour des festivités peu martiales. Une fois, on a mobilisé trois bataillons pour repousser un raid Fenian monté des « Etats » : un homme sur trois s'est présenté.

En août 1914, l'armée ne compte que 3 000 soldats pour 8 millions d'habitants. Deux mois après, les premiers contingents embarquent à Gaspé. Des volontaires, bien sûr, car il n'est pas question de conscription obligatoire. Des volontaires dont le cœur impérialiste s'est instantanément réveillé : pour moitié, ils sont des colons d'origine britannique nouvellement installés. Les autres sont des Canadiens anglais et... moins de 5 % de francophones.

Au Canada, l'armée est aussi peu bilingue que la classe dominante. En 1912, un officier sur dix est francophone. Lorsque des militaristes ont voulu

plus en plus nombreuses et houleuses. Le 23 août 1916, un poste de recrutement est classé de la place d'Armes de Montréal : un autre jour, les journaux favorables à la conscription sont lapidés ; le recruteur est chassé de Shawinigan ; le 22 mai 1917, 10 000 personnes manifestent à Québec (100 000 habitants) ; le 9 août, la maison du propriétaire du *Montreal Star* est dynamitée ; le 29, un homme est tué...

Le ton monte encore entre les journaux ontariens et ceux du Québec. Au point qu'un député à l'Assemblée provinciale, Napoléon Francaeur, dépose une motion carrément séparatiste : puisque nos voisins trouvent que nous sommes de mauvais Canadiens, nous sommes d'accord pour quitter la fédération ! La motion Francaeur fait la une des journaux mais sera retirée juste avant de créer un problème d'Etat et d'ouvrir sur une guerre civile.

A Québec, un certain capitaine Desrochers commande les « spotters ». Ceux-ci sont une quarantaine, et on les connaît pour les avoir vus traîner de bouge en mauvais coups. On dit qu'ils touchent

pasteur protestant unilingue anglophone... Les officiers francophones ne sont que 6,4 % du total. La langue de travail de l'armée est l'anglais, et les francophones, même de haut niveau technique, sont repoussés dans la piteaille. Rien n'est vraiment changé.

Le premier ministre fédéral, Mackenzie King, a pris dès le début de la guerre l'engagement de ne jamais recourir à la conscription. L'état d'esprit des Canadiens français est toujours le même : pas question de partir. En juin 1940, on entendit dire : « La France est impie, c'est pour cela qu'elle est tombée. » Ce discours, très fréquent, n'est pas, au fond, différent de celui du Maréchal... La France est restée anticléricaliste républicaine qui est gouvernée par les matérialistes et les juifs. Et les démocrates vont s'allier aux communistes russes !

### La douleur des foyers

La France occupée, c'est tout de même un rude coup : « Ce qui m'a le plus étonné, écrit plus tard le journaliste André Laurendeau, c'est la douleur morale des foyers montréalais. Or durant quelques jours, quelques semaines, elles auront l'air de porter le deuil. »

Mais pas au point de prendre les armes. L'habitant, écrit encore Laurendeau, « sent qu'il possède une seule patrie, que seul ce coin de terre lui appartient. Sentiment de pauvres, si l'on veut. Sentiment d'un peuple agricole un peu fermé sur lui-même qui connaît sa propre faiblesse et doit économiser ses forces, car il ne trouvera personne sur terre pour l'aider. »

Le mépris anglais est lui aussi le même. Chaque Québécois se souvient de s'être fait interpellé dans la rue ou dans les magasins : « Speak white ! There's a war going on ! » « Parlez blanc (parlez civilisé), il y a la guerre ! »

Mackenzie King doit bientôt se résoudre à annoncer un référendum sur la conscription. Et, le 27 avril 1942, les résultats seront stupéfiants : 71 % des Québécois refusent la conscription. Les autres provinces l'acceptent à 80 %. La rupture est totale entre les deux races.

Non, les Canadiens français n'ont pas voulu mourir pour la France. Et encore moins pour l'Angleterre. Quant à l'armée canadienne, elle leur a longtemps paru être tout simplement l'armée des autres, quand ce n'était pas, encore plus simplement, l'instrument de leur humiliation. La dernière fois qu'ils l'ont vue dans les rues, ce fut en octobre 1970, lors de l'enlèvement puis de l'assassinat du ministre Laporte. Prétendant une tentative de coup d'Etat, d'ailleurs imaginée, Pierre Elliott Trudeau met le Québec sous la loi des mesures de guerre. L'armée sort des casernes, et les Québécois s'aperçoivent qu'elle parle toujours anglais : 20 % de francophones dans la troupe et seulement 10 % parmi les officiers.

Trente et un mille sept cents perquisitions dans la province et cinq cents arrestations ne donneront aucun résultat nul, mais cette humiliation ne sera pas pour rien, sans doute, dans la mobilisation qui, quelques années plus tard, portera le Parti québécois de René Lévesque au pouvoir à Québec.

JACQUES BERTIN.

- Jean Provencher : *Québec sous la loi des mesures de guerre, 1918*, Boreal-Express, Montréal, 1971.

- André Laurendeau : *la Crise de la conscription*, Éditions du Jour, Montréal, 1962.



créer un régiment de langue française. L'état-major a refusé son uniforme, copié sur celui des zouaves, tout en acceptant les kilts d'un régiment écossais ! En 1914, le responsable du recrutement dans la province de Québec est un pasteur protestant unilingue anglophone...

une prime pour chaque déserteur arrêté. Leurs apparitions, comme celles de l'armée, sont perçues chaque fois comme des provocations.

### « La révolte était dans l'ordre des choses »

Le 28 mars 1918, un jeune homme est contrôlé dans un jeu de quilles du quartier Saint-Roch. Il n'a pas ses papiers sur lui. La foule grossit très vite, et les hommes de Desrochers sont pourchassés, tabassés, ou cassés tout. Le local où sont entreposés les registres de la conscription est incendié. Suivent quatre jours d'émeutes. Le leader nationaliste Lavergne déclara à l'enquête : « La révolte était dans l'ordre des choses. » Mais aussi, ce qui laisse songeur : « Je vais vous dire toute ma pensée : je ne croyais pas qu'on aurait le courage de le faire. »

Les cent policiers municipaux de la capitale sont débordés. Ils sont d'ailleurs suspects à l'autorité fédérale, qui les croit « solidaires de leur peuple ». Mille hommes sont aussitôt envoyés en renfort d'Ottawa. C'est un des rares officiers supérieurs francophones de l'armée canadienne qui les commandera. La scène suivante, pathétique, est dans le bureau de Lessard : « Retirez l'armée des rues et licenciez les « spotters », supplie Lavergne, et tout se calmera. »

Mais Lessard a déjà pris sa décision : « J'ai la force et je m'en sers ! »

La conscription sera appliquée. Tout va-t-il recommencer en 1940 ? Le recruteur de Montréal est le fils d'un

**Le Monde**  
 7, RUE DES ITALIENS,  
 75427 PARIS CEDEX 09  
 Tél. : (1) 42-47-97-27  
 Téléx MONDPAR 650 572 F  
 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant :  
 André Fontaine,  
 directeur de la publication

Anciens directeurs :  
 Hubert Bonne-Méry (1944-1969)  
 Jacques Favret (1969-1982)  
 André Lessard (1982-1985)

Durée de la société :  
 cent ans à compter du  
 10 décembre 1944.

Capital social :  
 620 000 F

Principaux associés de la société :  
 Société civile  
 « Les rédacteurs du Monde »,  
 Société anonyme  
 des lecteurs du Monde,  
 Le Monde-Entreprises,  
 MM. André Fontaine, gérant,  
 et Hubert Bonne-Méry, fondateur.

Administrateur général :  
 Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :  
 Daniel Vernet.

Correspondant en chef :  
 Claude Solas.

**Le Monde**  
**PUBLICITE**

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS  
 Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
 Téléx MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles,  
 sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux  
 et publications, n° 57 437  
 ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde**  
**TÉLÉMATIQUE**

Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS  
 BP 587 09  
 75422 PARIS CEDEX 09  
 Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS  
 PAR VOIE NORMALE  
 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

L - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS  
 399 F 762 F 1 069 F 1 360 F

IL - SUISSE, TUNISIE  
 504 F 972 F 1 464 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.  
 Changements d'adresse définitifs ou  
 provisoires : nos abonnés sont invités à  
 formuler leur demande deux semaines  
 avant leur départ. Joindre la dernière  
 bande d'envoi à toute correspondance.  
 Veuillez avoir l'obligeance d'écrire  
 tous les noms propres en capitales  
 d'imprimerie.

ABONNEMENTS  
 PAR MINITEL  
 36-15 - Tapez LEMONDE  
 code d'accès ABO  
 365 jours par an. 24 heures sur 24

« GRAND JURY » RTL - Le Monde  
 dimanche 18 h 15  
 en direct sur  
**MICHEL DELEBARRE**  
 animé par  
**Philippe CALONI**  
 avec Pierre SERVENT  
 et Olivier BIFFAUD (Le Monde)  
 Paul-Jacques TRUFFAUT et  
 Dominique PENNEQUIN (RTL)

**RTL**

# Etranger

### M. George Shultz entame une nouvelle mission au Proche-Orient

## Un jeu d'esquives

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui s'efforce toujours de rallier le soutien occidental à son plan de paix au Proche-Orient, est arrivé le vendredi 1<sup>er</sup> avril à Rome avant d'entamer une nouvelle tournée en Israël et dans plusieurs pays arabes. Ses conversations avec le président Francisco Cossiga, puis avec les ministres des Affaires étrangères et de la défense, ont porté notamment sur le sort de

72 chasseurs-bombardiers F-16 que les Etats-Unis doivent retirer d'Espagne à la demande de Madrid.

Vendredi, en Israël, le président Herzog a ordonné la libération de deux Israéliens membres d'un réseau extrémiste juif responsable notamment d'avoir tué des étudiants palestiniens, gravement blessé deux autres et projeté de faire sauter la

mosquée Al Aqsa. Itzhak Ganiram et Ira Rappaport ont été remis en liberté quelques heures avant le début de la Pâque juive. Rappaport devait encore purger dix-huit mois d'une peine de quatre ans de réclusion. Ganiram, dont la peine de sept ans de prison pour homicide avait déjà été réduite par le président Herzog, devait être libéré en juin.

des membres à part de l'OLP et ce conseil est la plus haute instance des organisations terroristes.

### La démission de M. Netanyahu

En fin de semaine, c'était au tour d'un des proches de M. Shamir de monter au créneau. Quelques heures après avoir soudainement démissionné de son poste de représentant d'Israël aux Nations unies, M. Benjamin Netanyahu tenait à la télévision (israélienne et américaine) des propos en forme d'attaque en règle. « M. Shultz a franchi le Rubicon », assurait-il. Il ajoutait : « Les Etats-Unis sont activement engagés dans des négociations directes avec l'OLP (...). Le secrétaire d'Etat se laisse influencer par les pro-arabes du département d'Etat. » Puis il sonna l'alarme, assurant que la rencontre de M. Shultz avec ses deux copartisans faisait partie d'une politique « menaçant l'existence même d'Israël ».

M. Netanyahu est un de ces jeunes volutiers que le Likoud entend envoyer en première ligne et placer en tête de liste pour les prochaines élections israéliennes. Il sait bien que tout ce qui touche aux contacts (même indirects) avec l'OLP relève du tabou en Israël. Il ignore pas non plus que le thème de la conférence internationale ne suscite guère l'enthousiasme dans le pays. Mettre ainsi l'accent sur ces deux points permet au Likoud de fuir le débat sur l'avenir des territoires occupés.

C'est peut-être là une façon de gagner du temps en attendant les élections, israélienne et américaine. Mais qui sait si la prochaine administration à Washington sera aussi bienveillante à l'égard d'Israël que celle du président Reagan ?

ALAIN FRACHON.

### JÉRUSALEM de notre correspondant

M. George Shultz devait être le dimanche 3 avril au Proche-Orient l'indiscutable avocat d'un plan de paix dont le premier ministre israélien ne veut pas. Ce n'est pas une partie de cache-cache (chaque sait bien ce que pense l'autre), plutôt un jeu d'esquives. M. Itzhak Shamir ne voit pas pourquoi il devrait être le premier à répondre officiellement « non » à des propositions américaines que les Arabes — et les Soviétiques — ont pas non plus approuvées (même s'ils ne les ont pas rejetées).

Tant qu'il en sera ainsi, le secrétaire d'Etat paraît décidé à poursuivre une initiative diplomatique qui a le mérite d'être la seule en cours dans la région. Il s'obstine, en dépit de rebuffades déjà essayées lors d'un précédent voyage, en mars, en dépit de l'attentisme pour le moins prudent affiché par les pays arabes et de l'opposition de l'OLP. Il semble convaincu que la situation dans les territoires occupés ne peut avoir qu'un effet déstabilisateur croissant dans la région et qu'elle ne va pas cesser de se détériorer de sitôt. Les faits lui donnent raison. Deux Palestiniens ont encore été tués vendredi en Cisjordanie lors d'un affrontement avec l'armée, dans le village d'Idna, près d'Hebron, à Jérusalem un policier a été légèrement blessé d'un coup de couteau à l'issue des traditionnelles processions du vendredi saint qui se sont cependant déroulées dans la plus grande sérénité.

Mais l'obstination du diplomate américain n'a apparemment pas entamé celle du premier ministre israélien. Dans les milieux proches du chef du gouvernement, on déclare : « ne pas comprendre pourquoi M. Shultz revient ». On se dit

aussi toujours opposé à ce projet de conférence internationale devant paraître des conversations directes israélo-arabes. M. Shultz a beau répéter que ladite conférence (réunissant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU) ne disposera d'aucun pouvoir contraignant, M. Shamir ne veut pas entendre. « Si Shultz ne vient pas avec de nouvelles idées, il n'y a aucune chance pour que Shamir accepte son plan », déclarait un journaliste de l'Agence de presse de Jérusalem Post un membre de l'entourage du premier ministre.

La question est de savoir si cette bataille feutrée n'est pas en passe de conduire à une détérioration ouverte des relations israélo-américaines, et c'est un argument que la deuxième moitié du gouvernement de Jérusalem, celle qui conduit le travailliste Shimon Pérès, qui appuie les efforts de M. Shultz, ne se prive pas de mettre en avant.

Car des sources palestiniennes ont avancé que des pourparlers ont été engagés en ce qui concerne l'indéfectible amitié entre

les deux pays, on est passé à des propositions plus rugueuses. Le premier ministre estime que ce projet de conférence internationale est une violation des accords de Camp David dont les Etats-Unis sont signataires et qui excluent toute autre formule qu'un dialogue israélo-arabe direct. M. Shamir, oubliant de mentionner qu'il avait initialement rejeté ces accords, accuse M. Shultz de céder à la pression des événements dans les territoires.

Le ton est encore monté depuis l'entretien que M. Shultz a accordé, il y a une semaine à Washington, à deux Américains d'origine palestinienne, membres du Conseil national palestinien (le CNP ou « Parlement » de l'OLP), MM. Edward Salid et Ibrahim Abu Lughod. A la Knesset, M. Shamir s'est emporté aussitôt : « Nous considérons avec la plus extrême gravité », a-t-il déclaré, « les tentatives américaines pour établir des contacts avec les gens de l'OLP. (...) Les membres du Conseil national palestinien sont

## Haro sur les voitures de presse

Hebron (Cisjordanie). — Des soldats israéliens ont partiellement démolit, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, deux voitures de journalistes de presse à Hebron, en Cisjordanie. Javier Bauluz, photographe espagnol en mission pour Reuters, son confrère américain James Naughton, du magazine Time, et une Française, Christine Grunnet, journaliste indépendante, qui venaient de couvrir une manifestation de jeunes Palestiniens, ont aperçu à leur retour huit soldats qui s'attaquaient autour de leur voiture.

« J'ai vu un soldat crever les quatre pneus de notre voiture, ouvrir le capot, retirer quelques choses du moteur et la mettre dans sa poche », a déclaré Javier Bauluz. « Ils se sont dirigés vers l'autre voiture, ont brisé la glace du conducteur avec la crosse de leurs fusils, ouvert le capot et retiré une pièce du moteur. Puis ils ont donné des coups de crosse dans les deux voitures, cassant la carrosserie », a-t-il poursuivi.

Les deux voitures portaient la mention « Presse », inscrite en gros caractères sur le pare-brise. — (Reuters).

## Une conséquence de l'achat par l'Arabie saoudite de missiles chinois ?

### Washington remplace son ambassadeur à Ryad

Washington (AFP). — L'ambassadeur des Etats-Unis en Arabie saoudite, M. Hume Horan, a été rappelé et va changer d'affectation, a indiqué, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, M. Paul H. Oakley, porte-parole du département d'Etat. M. Oakley s'est refusé à donner les raisons du rappel de M. Horan, qui était en poste à Ryad depuis six mois seulement et se trouve actuellement à Washington pour consultations. « Il a été jugé qu'il était dans l'intérêt national des Etats-Unis qu'il s'en aille maintenant », a-t-elle dit. Le secrétaire d'Etat lui conserve toute sa confiance, a-t-elle ajouté sans autres précisions.

Selon un responsable du département d'Etat qui a requis l'anonymat, M. Horan a été rappelé à cause d'un conflit de personnes avec le roi Fahd. Son rappel a été décidé à Washington, sans que Ryad l'ait menacé. Ni ce responsable, ni M. Oakley n'ont confirmé les informations du Washington Post, selon lesquelles le retrait de l'ambassadeur était lié au fait qu'il avait transmis aux autorités saoudiennes une protestation américaine à la suite de l'achat par Ryad de missiles de fabrication chinoise. Ces missiles, d'une portée maximale de 3000 kilomètres, suffisants pour pouvoir frapper Israël, peuvent emporter des charges nucléaires. Les Saoudiens ont affirmé qu'ils ne les équiperaient pas de telles charges.

« La décision saoudienne d'installer sur son sol des missiles intermédiaires chinois est un sujet sensible entre nos deux gouvernements au plus haut niveau », a dit M. Oakley. Bien sûr, M. Horan a été mêlé, sur instruction de Washington.

Un groupe de trente-deux sénateurs a écrit une lettre au secrétaire d'Etat, M. George Shultz, pour demander que les Etats-Unis reconsidèrent toute vente d'armes à l'Arabie saoudite si ce pays ne retirait pas ces missiles.

## La guerre du Golfe

### Téhéran vit dans la psychose des armes chimiques

(Suite de la première page.)

Interrompu par des « guerre, jusqu'à la victoire ! », scandés par la foule le poing levé, le président de la République s'est étendu sur les combats au Kurdistan.

C'est au cours de ces combats que les forces iraniennes ont fait reculer les Irakiens et conquis, selon les chiffres officiels, quelque 1500 kilomètres carrés. M. Khamenei était, il y a deux jours à peine, sur ce front pour suivre les opérations de l'offensive Val Fajr 10, dont il souligne l'importance aux yeux des autorités de Téhéran. Et à nouveau il dénonce l'utilisation d'armes chimiques par les Irakiens pour tenter d'endiguer l'offensive iranienne. Des armes que l'Irak aurait encore employées ces derniers jours. Des médecins étrangers ayant pu examiner jeudi des militaires iraniens blessés ont indiqué que les brûlures qu'ils ont constatées sur certains de ces soldats

— vraisemblablement causées, selon les praticiens, par de l'ypérite — remontaient à deux ou trois jours seulement. Et ce, trois jours après le drame d'Halabja, cette cité kurde irakienne de quelques dizaines de milliers d'habitants, dont les Irakiens disent que de trois mille à cinq mille d'entre eux ont été tués par les gaz les 17 et 18 mars après qu'elle eut été envahie par l'armée irakienne et les partisans kurdes.

Aujourd'hui, Halabja est déserte, fût-elle. Seules deux ou trois familles errent dans des rues jonchées de gravats, entre des rideaux de fer souillés, criblés. Le bilan exact des bombardements chimiques irakiens ne pourra sans doute jamais être connu avec certitude. Celui donné par les officiels iraniens passe de « plus de trois mille » à cinq mille, pour monter dans certains cas à six mille, avec presque autant de blessés. Quant aux survivants, ils ont été « évacués » ou se sont réfugiés en Iran. Mais à quel moment ? Les bombardements auraient commencé dans la matinée ou en début d'après-midi. Or une chose saute aux yeux lorsque l'on traverse la ville : tous les rideaux de fer des magasins sont baissés. Une explication est avancée par les très rares habitants se trouvant encore dans la région jeudi : l'aviation et l'artillerie irakiennes auraient commencé à pilonner la cité à l'arme « classique », suscitant un mouvement d'exode, avant d'utiliser des gaz largués d'avions...

Seul, le roulement de canonnières à une vingtaine de kilomètres à l'ouest trouble maintenant le silence d'Halabja : les forces iraniennes — essentiellement composées dans cette région de gardiens de la révolution — poursuivent, selon un responsable militaire, leur progression sur deux axes, l'un, nord-ouest, vers la grande ville kurde de Suleymaniéh, et l'autre, sud-ouest, vers Darbandi Khan, dont le barrage silmien partiellement Bagdad en électricité.

Le gaz, depuis Halabja et les images terribles de ces enfants et de ces femmes surpris par la mort alors qu'ils tentaient de fuir, est devenu la hantise de millions de Téhéranais. Soumis pendant un mois au rythme des missiles irakiens s'abattant sur leur cité — il en est tombé plus de cent depuis le 28 février — ils se voyaient accorder un répit : le dernier missile en date a atteint Téhéran dimanche dernier. Pour la population, cette immunité, aussi soudaine que fragile, était due à la présence dans la capitale de deux experts de l'ONU. Mais ceux-ci sont partis jeudi, et l'angoisse remonteait, lorsqu'un nouveau répit est arrivé : la trêve de trois jours obtenue par le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, à l'occasion de sa visite à Bagdad.

Mais entre-temps s'est répandue dans Téhéran la psychose des armes chimiques. Nombreux sont les habitants de la capitale persuadés que les Irakiens n'hésiteront pas à recourir aux gaz contre leur ville, et les instructions régulières fournies par les autorités — via la télévision, la radio ou les affiches — pour faire face à une éventuelle attaque chimique ne sont pas faites pour les rassurer.

Pour l'heure, les vacances du Nouvel An iranien aidant, Téhéran vit au ralenti. La circulation automobile est d'une fluidité inconnue jusque-là de mémoire de Téhéranais. La nuit, nombre d'habitants préfèrent aller dormir hors de la ville. Après toutes ces années de guerre, les Iraniens ont pu mesurer la fragilité des trêves... YVES HELLER.

## Asie

### AFGHANISTAN : «ralliement» médiatique à New-Delhi

#### L'appel du 1<sup>er</sup> avril

NEW-DELHI de notre correspondant

« Au nom de Dieu le plus miséricordieux », a commencé le Haj Ghaouseddin avant de venir à l'essentiel de sa profession de foi : « Comme vous le savez, nous avons essayé de créer une situation permettant le départ des troupes soviétiques... » L'assistance — une centaine de journalistes indiens et étrangers auxquels se mêlent bon nombre de « diplomates » soviétiques — échange des regards interrogatifs. M. Ghaouseddin, qui s'exprime dans un vaste salon de l'ambassade d'Afghanistan, est — du moins le dit-il — président d'une organisation jusque-là très discrète, l'Unité islamique des moudjahidines d'Afghanistan, et d'une « alliance » de trois partis politiques de la résistance établie à Peshawar (1).

L'objet de cette manifestation, très médiatique, est d'annoncer que M. Ghaouseddin, avec soixante-dix compagnons, une avant-garde en l'état, d'une sorte de six mille réfugiés afghans qui sont installés en Inde. A la porte d'entrée de l'ambassade, plusieurs dizaines d'entre eux, au milieu d'un amoncellement de ballots, font la queue pour obtenir leurs documents de voyage. Les diplomates afghans, après la prestation de M. Ghaouseddin, monteront ce spectacle énonçant à la presse, à charge pour celle-ci de tirer les conclusions qui s'imposent : l'appel à la réconciliation nationale lancé par le président Najibullah est entendu...

M. Ghaouseddin, de son côté, est victime d'un tir serré de questions auxquelles il ne peut pas répondre : il faut donc croire sur parole que son organisation

dispose de bureaux dans de nombreux pays, et que ses combattants sont implantés « partout » en Afghanistan. Combien sont-ils ? Où ses bases sont-elles situées ? Qui sont ses principaux commandants ? On s'aborda à des détails qui, selon M. Ghaouseddin, sont « top secret ». Alors, au fur et à mesure des réponses évasives de ce résistant de choc, les éclats de rire se multiplient et les questions deviennent franchement ironiques. Mais il finit par reconnaître que les trois chefs de la résistance dont il se déclare ne l'ont pas vraiment mandaté pour négocier et qu'il se rend à Kaboul de sa propre initiative.

C'est donc avec assez peu de chance d'être entendu qu'il lance un appel à tous les chefs de la résistance pour qu'ils répondent à l'offre du président afghan de former un gouvernement de coalition. « Ne manquez pas cette chance », insiste M. Ghaouseddin. Celui qui a une grande partie de la presse indienne a choisi de prendre très au sérieux espère que l'ancien souverain afghan, Zahir Shah, accepterait de prendre la tête d'un nouveau gouvernement qui inclurait une partie de l'actuelle équipe au pouvoir. Or c'est précisément ce que le roi vient de démentir dans un entretien au quotidien britannique The Independent.

On voit mal quel bénéfice les autorités afghanes et soviétiques espèrent retirer de la prestation si peu crédible de M. Ghaouseddin. Mais il est vrai que cet « appel de Delhi » a été lancé le 1<sup>er</sup> avril...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Il s'agirait de trois des principaux partis politiques traditionnels établis à Peshawar : le Hizbulah de M. Nabi Mohammadi ; le Jabha de M. Sephatillah Mojididi, et le Mahaz-i-Islami de M. Fir Sayyid Gaylani.

### CHINE : la réunion annuelle du Parlement

## Les députés découvrent les plaisirs du vote négatif

PÉKIN de notre correspondant

« Y a-t-il des avis contraires ? » demande le président de séance en parcourant les yeux le gigantesque auditorium du palais du Peuple, avant de mettre au vote un code de procédure pour l'élection, par la section plénière de l'Assemblée nationale populaire, des plus hauts représentants de l'Etat et du gouvernement. Un silence de mort suivait naguère cette question, et on passait au vote à main levée, poitif à l'unanimité la plupart du temps.

Ces jours-ci, on s'en donne à cœur joie dans le Parlement chinois. Le samedi 2 avril, en présence de M. Zhao Ziyang, chef du parti, un député a fait sensation en lançant des mots que les trois mille députés n'entendaient jamais autrefois : « M. le président, j'ai un avis contraire. » Bousculade de photographes et de caméramen. Regards méfiants des vieillards (il en reste). Frémissement d'aise chez les plus

jeunes. « Ça y est, il y en a un », dit, à côté de nous, une employée du Parlement qui vient, toute frétilante, à sa première séance.

L'homme, un député représentant Taiwan (mais vivant sur le continent depuis longtemps), se lance dans une tirade où il réglait quelques comptes personnels avec la presse à propos de sa défection lorsqu'il avait quitté l'île nationaliste. Puis, pour en revenir à l'ordre du jour, réclama que l'élection des responsables de l'Etat ait lieu au scrutin secret. Des dispositions ou ce sens, pour les députés qui le souhaitent, ont déjà été adoptés, lui fut-il répondu.

On passa alors au vote sur le texte, qui prévoit notamment des consultations avec les parlementaires sur le choix du chef de l'Etat, des principaux dirigeants et de plusieurs hauts fonctionnaires. Ce sera au président de désigner le premier ministre, qui sera présenté à l'Assemblée. Deux députés, dont l'homme de Taiwan, votèrent contre le texte et deux autres s'abstinèrent.

La veille, on avait vu plus incroyable encore : des parlementaires avaient proposé, en commission, que plusieurs candidats soient mis en concurrence pour le poste de chef du gouvernement. Le régime a rejeté cette demande, mais le texte a été amendé de telle sorte que si (hypothèse d'école) une majorité de députés avait des « objections » à l'encontre de l'un ou l'autre des candidats uniques aux postes gouvernementaux, le chef de l'Etat proposerait de nouveaux noms.

### Et la liberté de la presse ?

Quelques jours plus tôt, autre première dans cette salle imposante où pas un chuchotement d'opposition n'avait été entendu pendant près de quarante ans : aucune des commissions de travail de la présente session n'avait été élue à l'unanimité. Un candidat à une présidence, âgé de quatre-vingt-neuf ans, avait été nommé par ses collègues. D'autres s'abstinèrent pour marquer leur regret que ces listes d'élus ne soient pas soumises à délibération.

Comme l'an dernier, ce sont les députés représentant la diaspora —

Hongkong, Macao, Taiwan — qui sont en pointe dans cette contestation soigneusement bridée. Il entre là-dedans, bien évidemment, une bonne part de théâtre. Le vote nul ou contraire fait chic. Il n'empêche : certains, visiblement, se prennent au jeu.

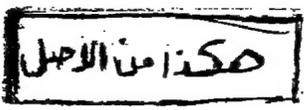
Un député de l'armée s'est indigné que les ministres ne se présentent pour ainsi dire jamais devant le Parlement. D'autres ont profité des réunions en commission pour élever la voix sur toutes sortes de problèmes, allant de la vie pratique à des questions de principe comme... la liberté de la presse. Celle-ci, de toute évidence, a reçu la consigne d'avoir les ciseaux moins lourds sur les comptes rendus des débats. La télévision fournit des images moins édulcorées. On voit, dans les pages et sur les écrans, tenir des propos qui auraient conduit, dans le temps, bien des gens en « camp de rééducation ».

On n'en est certes pas à ce que le gouvernement soit mis en minorité, ni même que ses décisions soient notablement infléchies par les parlementaires. Mais avec l'arrivée du printemps il souffle, pour trois semaines, à Pékin, une petite brise démocratique sans précédent. Le régime chinois a-t-il enfin rodé sa soupe de liberté ?

FRANCIS DERON.

### CORÉE DU SUD : « Regrets » officiels pour le massacre de Kwangju

« Regrets » officiels pour le massacre de Kwangju. — Le ministre de l'information et de la culture sud-coréen, M. Chung Han-mo, a présenté le vendredi 1<sup>er</sup> avril les excuses du gouvernement à la population pour le massacre de Kwangju, « ce qui ne doit jamais se répéter ». Il a lancé un appel à la réconciliation et promis une indemnisation aux familles des victimes. Ce massacre, qui avait fait des centaines de morts parmi les étudiants et avait été suivi de la prise de pouvoir par le général Chun Doo-hwan, n'est plus qualifié de « soulèvement » mais de « tragédie ». Le général Chun a quitté le pouvoir le 25 février et a été remplacé par M. Roh Tae-woo (le Monde du 1<sup>er</sup> avril). — (UPI.)





La campagne pour l'élection présidentielle



Avant de se retirer pour le week-end... M. Chirac crier aux foules antillaises...

M. Chirac crier aux foules antillaises, en brandissant les Propositions pour la France du Parti socialiste...

doute, sur Antenne 2, la capacité de M. Mitterrand à demeurer, à l'avenir...

rendre à la France en général et aux personnes âgées en particulier...

Chiffonniers !

M. Chirac dénonce l'« immobilisme » de M. Mitterrand

Interrogé depuis la Guadeloupe par RTL le vendredi 1er avril, M. Jacques Chirac a évoqué les sujets suivants :

M. Barre ne veut pas se jeter « dans la gueule du look »

Dans un entretien publié le samedi 2 avril par vingt-trois quotidiens régionaux membres du club des régions...

A Lille, M. Juquin, candidat « héroïque » et anti-Le Pen

LILLE de notre envoyé spécial Mohamed s'est posté sur sa gauche. Michel, l'ange gardien occasionnel, s'est planté derrière lui...

L'étendard de l'égalité

L'attention pour électoraliste apportée aux immigrés, le combat contre M. Le Pen et le « lepénisme chiracien »...

Le casse-tête de l'après-8 mai

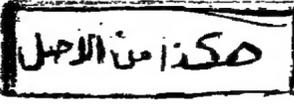
Les conséquences institutionnelles de l'éventuelle réélection de M. Mitterrand à la présidence de la République...

Selon un sondage de l'IFOP M. Barre meilleur que M. Chirac au second tour

Devancé par le premier ministre au premier tour, M. Raymond Barre obtient un meilleur résultat que lui au second tour...

PROPOS ET DÉBATS

M. Lajoinie Régression M. Poperen Exigence M. Madelin Sclérose M. de Villiers Boulet



سكنا من الالاحل

# Politique

## La campagne pour l'élection présidentielle

### La découverte d'une nouvelle laïcité

(Suite de la première page.)

La peur du PC a disparu et, après avoir fait porter pendant longtemps à François Mitterrand la responsabilité d'une union jugée contre nature, les catholiques semblent aujourd'hui lui attribuer le fait d'avoir mis hors jeu le Parti communiste.

Ils ne sont certainement pas convertis au socialisme, mais la faveur dont bénéficient les responsables en fonction dans cet électoral traditionnellement légitimiste — que les spécialistes appellent le « vote de déférence » — semble profiter aujourd'hui, au moins partiellement, au président de la République sortant. Celui-ci empoche les dividendes de la cohabitation dans une partie de l'opinion attachée aux réformes en douceur et au bon fonctionnement des institutions.

Il reste que, depuis 1958, les pratiquants réguliers votent pour les candidats de droite et d'extrême droite dans une proportion qui n'a jamais été inférieure à 70 %. Dans cet électoral, la compétition est historiquement vive — elle le reste aujourd'hui — entre les candidats les plus proches de la tradition catholico-sociale et ceux qui incarnent une droite d'autorité et de rassemblement. Aucun des candidats en lice, M. Raymond Barre et M. Jacques Chirac, ne peut espérer, comme hier le général de Gaulle, rallier presque à lui seul la grande majorité des suffrages de cette clientèle de catholiques modérés.

Avant le premier tour, ils sont presque à égalité (35 % et 36 %), selon le sondage CSA, dans les intentions de vote des catholiques pratiquants. L'écart est nettement corrigé par rapport à l'enquête précédente de la SOFRES, qui les séparait de 13 points, M. Chirac caracolant loin devant avec 40 % des intentions de vote. Le premier ministre tirerait profit lui aussi de la cohabitation, alors que M. Barre a pu être un moment perçu « comme un solitaire potentiellement diviseur », selon l'expression de Jean-Luc Parodi, conseiller politique à l'IFOP.

Les privatisations au pas de charge, la politique musclée de M. Pasqua à l'égard des immigrés, celle de M. Pons en Nouvelle-Calédonie, ne semblent donc pas avoir détourné du RPR et de Chirac l'électorat catholique pratiquant. Il est vrai que la composante chrétienne-sociale de la majorité, sur ces thèmes comme sur d'autres, n'a guère cultivé sa différence. La France ne connaît pas de parti confessionnel, mais l'électorat catholique de droite n'a jamais été si peu qu'aujourd'hui identifié à une seule formation politique.

#### Le bon protestant

Le rapport gauche-droite au sein de l'électorat protestant est beaucoup moins contrasté que chez les catholiques, et plus conforme à la physionomie nationale. Il suit pratiquement toutes les fluctuations de l'opinion, avec, à chaque élection, une bonification pour les candidats socialistes estimée à 5 % environ. « Les protestants sont agacés par l'idolâtrie de Jean-Bédaride, universitaire, mais il n'y a pas de raison que François Mitterrand ne dispose pas à nouveau de ce petit bonus protestant. »

Les héritiers de la Réforme — 800 000 en France — ont notamment apprécié le choix d'une plus grande rigueur dans le discours et la gestion économiques de la gauche, la politique de celle-ci en Nouvelle-Calédonie (où l'Eglise évangélique est majoritaire) et en Afrique. Au crédit du président sortant, ils portent aussi le choix de ministres issus ou proches de leurs rangs (MM<sup>es</sup> Georgina Dufoix et Catherine Lalumière, MM. Michel Rocard, Gaston Defferre, Louis Mexandreau, Pierre Joxe, etc.). Mais ils ont l'esprit large et disent apprécier tout autant des personnalités centristes comme M<sup>me</sup> Simone Veil, MM. Bernard Stasi ou Daniel Hoeffel, un protestant lui aussi, frère du nouveau président de la puissante Eglise luthérienne d'Alsace et de Lorraine. Ils soutiendraient tout élargissement éventuel vers le centre de l'actuelle opposition socialiste.

Mais c'est M. Jean-Marie Le Pen qui, plus que tout autre, aura appris à ses dépens la fluidité des votes confessionnels, en particulier l'inutilité de la pêche aux voix des chrétiens. Ni dans l'électorat catholique, encore moins chez les protestants, il n'a réalisé la percée que traduisent ses résultats au plan du pays. Le candidat du Front national ne recueille que 8 % des intentions de vote des catholiques pratiquants réguliers dans le son-

dage SOFRES et même 5 % dans celui de CSA, bien en dessous de sa moyenne nationale. Entre les élections européennes de 1984 et les législatives de 1986, le pourcentage des électeurs du Front national se disant pratiquants réguliers a même sensiblement baissé (de 25 % à 11 %), alors que progressait le pourcentage des « sans religion » (de 5 % à 10 %).

Tous ces chiffres prouvent une fois de plus que les catholiques intégristes proches de Mgr Lefebvre, en rupture avec le pape et se reconnaissant volontiers dans les propositions de M. Le Pen sur l'immigration, l'avortement, la peine de mort et le déclin moral de la France, pèsent politiquement de manière très marginale. L'adhésion au Front national semble même varier en raison inverse de l'appartenance à l'Eglise. Plus la pratique augmente, disent les spécialistes, plus le vote catholique en faveur de la droite classique croît, plus le vote Front national décroît. A cet égard, il est frappant de constater dans le sondage SOFRES-La Croix du 23 février dernier que les catholiques favorables à une mise en garde épiscopale contre le vote Le Pen (21 %) sont nettement plus

ne pas le faire plus souvent sur l'avortement. Des sondages d'opinion indiquent même que cette contribution morale des Eglises est plutôt bien perçue dans une société française à la recherche de cohésion sociale et de points de repère éthiques. Paradoxe étonnant : autrefois, l'opinion tolérait que l'Eglise parle de morale privée, mais surtout pas de morale collective. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit.

Si du côté protestant, le leadership n'est plus guère apparent dans l'opinion, le tandem à la tête de l'Eglise catholique (avec les cardinaux Lustiger et Decourtray) assure à ses prises de position un retentissement médiatique qui paraît bien disproportionné à l'importance des effectifs pratiquants. La création récente d'un Conseil des Eglises chrétiennes devrait sans doute leur conférer une représentativité supérieure, avant de passer à l'étape suivante qui associerait à ce Conseil, selon des formes qui restent à définir, le judaïsme et l'islam de France. Beaucoup y pensent déjà.

Le débat sur une nouvelle conception de la laïcité est ouvert. Les confessions religieuses ne peu-



vent prétendre au monopole de la réflexion sociale et éthique et elles ne le font pas. Catholiques et protestants ont engagé des conversations, également impensables il y a quelques années, avec les laïcs de la Ligue de l'enseignement, qui ont des préoccupations identiques. Des documents communs sont en préparation.

Sans vouloir outrepasser leurs droits, les confessions religieuses souhaitent un réaménagement de leurs rapports avec l'Etat. « L'heure semble venue de travailler, avec d'autres, à redéfinir le cadre institutionnel de la laïcité », disait Mgr Vilnet, alors président des évêques de France, le 7 novembre dernier à Lourdes. « On reconnaît aujourd'hui, ajoutait-il, que, face à tant de questions neuves, les Eglises et les religions en général peuvent concourir à la formation de l'esprit public. A cet égard, le respect des consciences impose aux chefs qu'une ignorance mutuelle ou même une neutralité bienveillante. »

Déjà, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (« l'Etat ne subventionne ni ne rémunère aucun culte ») ne correspond plus à la réalité des faits. L'attribution par une chaîne publique de télévision d'un temps réservé à des émissions religieuses est une forme de subvention. De même, la loi sur le mécénat du 24 juillet 1987, qui autorise les déductions fiscales pour les dons aux Eglises, n'est rien d'autre qu'une aide indirecte au culte.

Faut-il aller plus loin ? L'Etat subventionne les parisi et les syndicats. Ne serait-ce pas justice qu'il fasse de même un jour pour les confessions religieuses ? Certains s'interrogent ? L'Eglise catholique en France est sans doute financièrement l'une des plus pauvres d'Europe occidentale. « Les évêques étaient hier parmi les plus riches d'une société pauvre », dit René Rémond. Ils sont aujourd'hui parmi les plus pauvres d'une société riche. L'Etat n'a plus comme hier à se protéger d'un épicéisme militant et la question est posée de savoir si la question est prête à reconnaître aux religions une fonction sociale et éducative. Et si elle admet que les confessions jouent un rôle dans la conscience collective, est-elle prête à leur en donner les moyens ?

HENRI TINCO.

### LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

**S**OUS l'écume des joutes électorales de saison, d'autres revues et livres permettent, à l'instar de la synthèse annuelle proposée par *Espoir* et évoquée ici même la semaine dernière, de poursuivre la plongée en « politique profonde », comme on le dit de la France lorsqu'il s'agit de la saisir autrement qu'à travers les chariottements de l'actualité et des modes. On respire fortement et on y va.

La revue *Actes de la recherche en sciences sociales* consacre ses numéros de mars et de juin — le premier vient de paraître — à une série d'études sur le thème « Penser la politique ». Ce n'est pas si facile, souligne le directeur de la revue, Pierre Bourdieu, d'appréhender scientifiquement un domaine dans lequel on baigne quotidiennement et dont certains acteurs prétendent avoir déjà une approche objective, sous l'apparence de la science qu'ils professent ou des méthodes dont ils se servent : un pied dedans, un pied dehors. Non, ce n'est pas facile, car « penser la politique sans penser politiquement, c'est aussi et surtout lui appliquer des modes de pensée qui, presque toujours, ont été construits contre elle », mais c'est nécessaire si l'on veut comprendre vraiment ce que l'on croit avoir déjà compris.

Parmi les premières contributions à cette vaste réflexion, on retiendra ici celle de Patrick Champagne sur « Le cercle politique » parce qu'elle décrit un milieu, des pratiques auxquelles ce journal, reflet naturel de l'environnement et de l'actualité, participe. Sa contribution à la réalité sociale, si construite et organisée qu'elle soit par ses propres acteurs, ne lui interdit pas, au contraire, de s'ouvrir à « une mise en question radicale » de la manière dont se « fait » la politique. Un journal et aussi un lieu de contradictions !

Patrick Champagne se penche donc sur ce petit monde, que l'on voit actuellement à l'œuvre et qui, avec une grande puissance médiatique, mêle l'action politique et des emprunts divers aux sciences sociales, à travers les sondages, les techniques du marketing, la politologie, les moyens modernes de communication, le journalisme. Il relève, par exemple, que le recours aux sondages a favorisé le processus d'émancipation des journalistes par rapport au pouvoir politique, qui désormais ne saurait parler seul au nom de l'opinion. Pour autant, les analyses de politique ne peuvent — même s'elles invoquent le

caractère scientifique de leurs instruments d'investigation — se présenter comme des observateurs au-dessus de la mêlée. Ne serait-ce que parce que celle-ci n'est pas spontanée et qu'elle s'organise plus qu'elle ne l'arbitre.

Patrick Champagne note que les hommes politiques doivent compter, pour mieux la séduire, avec l'opinion telle que les sondages la produisent. Ils doivent aussi s'adapter à la propension de la télévision, qui tend à donner un contact « regardable » à leurs prestations, à organiser celles-ci en spectacles, afin d'intéresser le public. Dès lors ces prestations, où il s'agit d'être « bon », dans l'instant et dans l'apparence,

messages de sympathie qui précèdent un sommaire aussi riche que d'habitude. Il privilégie le thème de « L'Europe et la France », tout en conservant une diversité « libérale », tant dans le choix que dans l'approche des sujets traités. Parmi les contributions figure un inédit de Raymond Aron sur l'« épisode socialiste » dans lequel l'auteur s'interroge « sur le sens historique des années de gouvernement socialiste que la France est en train de vivre ». Critiques, questions, doutes et inquiétudes s'expriment ici avec fermeté et mesure. On aimerait savoir ce que Raymond Aron dirait aujourd'hui, s'il vivait encore, du socialisme français tel qu'il s'est modifié à l'expérience de « l'épisode » ? Son disciple, Jean-Claude Casanova, qu'on ne suspecte pas de sympathies socialistes, écrit en évoquant les figures des principaux candidats à l'élection présidentielle : « François Mitterrand est incontestablement un partisan de l'union européenne. Pour autant qu'on puisse interpréter l'évolution de sa doctrine, il penche désormais pour « une économie mixte » qui préserverait les acquis du socialisme et respecterait les règles du marché et de la concurrence internationale. [...] A chaque élection nait une incertitude sur l'évolution française. Cette incertitude paraît moins grande en 1988 qu'elle ne le fut en 1978 et en 1981, du fait, d'une part, de l'affaiblissement du parti communiste et de l'influence réduite qu'il exerce désormais sur les socialistes et sur la société française en général et, d'autre part, de l'acceptation par le parti socialiste des contraintes économiques du marché. »

Signons, pour terminer, une jeune revue, *Poitric*, qui s'efforce de diffuser des travaux universitaires, de présenter les recherches en cours et de transformer en objet de réflexion la vie politique, sociale et économique. Elle n'est pas tout à fait étrangère, reconnaissons-le. « Ce qui tend à exposer désormais les effets peut-être les plus importants dans le champ politique, écrit Patrick Champagne, ce ne sont pas les débats eux-mêmes tels qu'ils sont perçus par les milieux politiques et par les journalistes chargés d'en rendre compte et de les commenter, mais un dispositif pseudo-savant, progressivement mis en place par un ensemble d'acteurs nouveaux, apparaît dans le champ politique. » Cela se traduit par une déperdition d'énergie sociale, une occultation de la violence physique qui est toujours présente à l'état latent et refoulé dans la lutte politique [...] au prix d'un renforcement de la violence symbolique, c'est-à-dire de l'imposition de nouvelles croyances plus ou moins illusives... », conclut-il.

La revue *Commentaire*, fondée par Raymond Aron et dirigée par Jean-Claude Casanova, fête son dixième anniversaire. C'est l'occasion de publier un volumineux numéro comprenant de nombreux

#### Questions et mise en question

deviennent très proches dans la forme du grand oral de FENA, ce qui explique le succès en politique des anciens élèves de l'école, familiers de cette discipline. L'ensemble de ces facteurs a transformé les qualités sociales requises pour réussir dans la carrière, l'acte politique étant, de plus en plus, confondu avec le concept de communication (auquel il n'est pas tout à fait étranger, reconnaissons-le). « Ce qui tend à exposer désormais les effets peut-être les plus importants dans le champ politique, écrit Patrick Champagne, ce ne sont pas les débats eux-mêmes tels qu'ils sont perçus par les milieux politiques et par les journalistes chargés d'en rendre compte et de les commenter, mais un dispositif pseudo-savant, progressivement mis en place par un ensemble d'acteurs nouveaux, apparaît dans le champ politique. »

Signons, pour terminer, une jeune revue, *Poitric*, qui s'efforce de diffuser des travaux universitaires, de présenter les recherches en cours et de transformer en objet de réflexion la vie politique, sociale et économique. Elle n'est pas tout à fait étrangère, reconnaissons-le. « Ce qui tend à exposer désormais les effets peut-être les plus importants dans le champ politique, écrit Patrick Champagne, ce ne sont pas les débats eux-mêmes tels qu'ils sont perçus par les milieux politiques et par les journalistes chargés d'en rendre compte et de les commenter, mais un dispositif pseudo-savant, progressivement mis en place par un ensemble d'acteurs nouveaux, apparaît dans le champ politique. »

La revue *Commentaire*, fondée par Raymond Aron et dirigée par Jean-Claude Casanova, fête son dixième anniversaire. C'est l'occasion de publier un volumineux numéro comprenant de nombreux

### Mort de Jacques Vendroux

#### Le beau-frère et le confident de de Gaulle

Nous apprenons la mort de Jacques Vendroux, survenue le vendredi 1<sup>er</sup> avril, qui était né le 28 juillet 1897. Jacques Vendroux était le beau-frère du général de Gaulle.

Jacques Vendroux était un homme de Nord, c'est-à-dire fidèle et réservé. D'une famille d'industriels de Calais, c'est d'abord la guerre de 1914-1918, qu'il fit comme tout jeune officier d'infanterie, qui l'arracha une première fois à son milieu familial ; c'est ensuite le second bouleversement de 1939-1940 qui le verra se lancer dans l'aventure de la Résistance et dans celle de la magistrature municipale puis de la députation.

Entre ces deux secousses, sa jeune épouse devait épouser le capitaine de Gaulle et l'appel du 18 juin allait bouleverser l'existence de toute la famille.

#### Assorti d'absolu

Fait prisonnier, le capitaine Vendroux sera libéré en 1941 comme ancien combattant et participera assidûment à la vie des réseaux. Il prend part, le 1<sup>er</sup> octobre 1944, à la libération de Calais et se retrouve bientôt maire provisoire désigné par le comité local de libération.

Puis, c'est l'élection à la Constituante et une longue présence à l'Assemblée nationale qui fera de lui, un jour, le plus ancien des députés.

Après avoir reçu officiellement dans sa ville de Calais, en août 1945, le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, Jacques Vendroux accueillera quatorze ans plus tard, en septembre 1959, le nouveau président de la V<sup>e</sup> République, cette fois accompagné de son épouse. Deux moments que l'ancien maire ne pouvait pas oublier. J'avais préparé cette seconde visite et je me souviens de sa touchante demande qui dépassait tout entier Jacques Vendroux : « Je ne veux pas me mettre

en avant ». Cette préoccupation fut la sienne tout au long de sa vie publique durant laquelle il servit de confident et de conseiller au général de Gaulle qui appréciait son engagement et son désintéressement. C'est presque malgré lui que Jacques Vendroux se vit élire en 1967 président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

A deux reprises, suivant le général dans sa retraite, il se retirera lui-même des fonctions officielles, se refusant à toute entreprise qui ne serait pas approuvée par son beau-frère auquel il était si étroitement lié par l'affection et l'admiration.

L'âge n'avait pas atteint sa résolution et, au cours de notre dernier entretien, je le trouvai aussi clairvoyant et convaincu que de temps qu'il m'assistait avec tant de droiture ses fonctions publiques.

Jacques Vendroux était habitué par la passion de la montagne. Alpiniste chevronné, les années ne lui pesaient qu'au souvenir des grandes randonnées, des aubes lumineuses qui révélaient les montagnes et des crépuscules silencieux qui enveloppaient les vallées. A sa façon discrète, cet assorti d'absolu n'a cessé, derrière de Gaulle, de préférer les sommets.

PIERRE LEFRANC, président de l'Association nationale d'anciens parlementaires de la 5<sup>e</sup> République.

Il était le général de Gaulle.

(Publicité)

COURSE

À L'ÉLYSÉE :

LES « BEURS »

ARBITRENT

1,5 millions d'électeurs furent la différence, au second tour. Pour quel résultat ? Comment interpréter ce qui se passa à l'Elysée ?

Dans le numéro d'avril d'Arabies, en kiosques et en librairies 78, rue Joffroy, 75017 Paris Tél. : 46.22.34.14

le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques) offre un dossier complet sur :

**LES FONCTIONNAIRES**

Envoyer 33 F (dirigés à 1 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en ajoutant le dossier demandé ou 130 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économies), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

APPEL DU SECON

JUSTICE

L'ancien directeur de la Société d'aménagement de la région rouennaise condamné à trente mois de prison dont quinze avec sursis

Le tribunal de Rouen a condamné, le vendredi 1er avril, M. Jean-Claude Petit, ancien directeur de la SARR (Société d'aménagement de la région rouennaise) impliqué dans une affaire de fausses factures (le Monde du 15 mars), à trente mois de prison, dont quinze avec sursis, et 800 000 F d'amende.

L'affaire des fausses factures de Nancy

Le juge Gilbert Thiel répond à M. Chalandon

M. Gilbert Thiel, premier juge d'instruction à Nancy, a répondu, le vendredi 1er avril, au ministre de la justice qui avait mis en cause sa décision, en janvier dernier, de maintenir en détention provisoire M. Michel Bourriez, président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle et directeur général des hypermarchés Cora, inculpé dans l'affaire dite des fausses factures de Nancy.

Nancy, composée de trois magistrats du siège, a dans son arrêté du 26 janvier 1988, confirmé son ordonnance du 12 janvier 1988, maintenant M. Bourriez en détention. En conséquence, il est parfaitement inexact d'affirmer que la volonté d'un juge a maintenu M. Bourriez en prison.

Il est tout aussi regrettable que les propos ainsi tenus par le ministre de la justice, chef hiérarchique du parquet et de lui seul, soit de nature à altérer gravement l'autorité des décisions juridictionnelles rendues par des magistrats du siège dans l'indépendance et strictement garanti.

Encore le 12 janvier sous l'inculpation d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures commerciales, M. Bourriez a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, le 9 mars dernier, sur ordonnance de M. Thiel, confirmée le même jour par la chambre d'accusation de Nancy (le Monde du 11 mars).

A Lyon

Une clinique et deux médecins condamnés à verser 1,47 million de francs à la famille d'une malade décédée

La clinique Vendôme de Lyon, un chirurgien, M. Jacques Rouillet, et un anesthésiste, M. Gras-Tiano, viennent d'être condamnés par le tribunal de grande instance à verser 1,47 million de francs au mari et à l'enfant d'une jeune femme décédée d'un accident d'anesthésie.

Sylvette Dumont, trente-quatre ans, qui souffrait d'une fracture du poignet, avait été opérée en janvier 1984 à la clinique. Selon le rapport d'expertise, la patiente a été victime d'un arrêt respiratoire à la sortie du bloc opératoire, alors qu'elle se trouvait dans un couloir et que l'infirmière chargée de la surveiller avait été appelée au chevet d'un autre malade. Cet arrêt respiratoire avait entraîné une anoxie (privation d'oxygène) cérébrale. La patiente est restée deux ans et demi dans le coma avant de mourir en août 1986.

Le tribunal a estimé que « si la surveillance postopératoire incombait au médecin anesthésiste pour ce qui concerne sa spécialité, le chirurgien n'en demeure pas moins tenu d'une obligation générale de prudence et de diligence ».

Selon la lettre confidentielle « le Pli »

Pins d'entrées que de sorties de ressortissants du Maghreb et d'Afrique noire en 1986 et 1987

Selon une note de synthèse remise au directeur général de la police nationale (DGPN) par la police de l'air et des frontières (PAF), et citée par la lettre confidentielle le Pli, animée par des proches de M. Pierre Joxe, le nombre de ressortissants du Maghreb et d'Afrique noire qui se sont installés en France a pratiquement doublé entre 1986 et 1987.

En 1986, le chiffre des entrées était de 1 316 981 et celui des sorties, 1 229 138, soit un solde de 87 843 visiteurs en France. En 1987, les entrées ont été de 1 297 680 et les sorties de 1 136 096. La différence - 161 584 étrangers restés sur le sol français - a presque doublé d'une année sur l'autre. Ces chiffres intègrent les refus d'admission et les reconduites à la frontière.

Par ailleurs, les expulsions, qui officiellement se sont élevées à 1 746 en 1987, n'ont été réalisées qu'à 60 %, selon M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité.

RELIGIONS

Passion chrétienne et Pâque juive

Avant la célébration de la fête de Pâques à Rome, le pape a conduit, le vendredi 1er avril, le traditionnel chemin de croix au Colisée. La note originale a été, cette année, la lecture d'une méditation du théologien suisse Hans Urs von Balthazar sur le lien entre la Passion du Christ et le peuple d'Israël.

La catastrophe imminente qui devait toucher Jérusalem et l'histoire d'Israël. Nous nous trouvons ici confrontés à une dureté incompréhensible du dessein divin.

A Jérusalem, dans la vieille ville, le chemin de croix a réuni, selon les observateurs, moins de pèlerins que les années précédentes, à cause de la situation dans les territoires occupés. Certaines cérémonies pour cette fin de semaine sainte avaient même été supprimées.

A Paris, deux chemins de croix ont eu lieu le vendredi saint : l'un au Sacré-Cœur,

où, sept mille fidèles environ ont suivi le cardinal Lustiger, archevêque de Paris ; l'autre dans le quartier des Champs-Élysées (voir ci-dessous).

Le vendredi 1er avril commençait aussi la Pâque juive - Pesach, en hébreu, - qui doit durer huit jours. Commémorant la sortie des Hébreux d'Égypte, il y a trois mille ans, cette fête est, pour les juifs, symbole de libération. Le président de la République a adressé à cette occasion un message à M. Théobald Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Le Golgotha des Champs-Élysées

Les Champs-Élysées n'avaient jamais vu cela et, sur le coup de midi, les badauds parlaient déjà de « secte », de « manif » ou de « canular ». Pensez donc, des hommes portant une croix, un 1er avril, sur l'avenue la plus étendue du monde !

Le flot grossit pourtant : mille cinq cents, deux mille... On chante. C'est bien un chemin de croix du vendredi saint, « Croix du manque de travail et des portés qui se ferment. Croix de la misère morale et matérielle », clame l'orateur au Rond-Point, devant les grilles dorées de Jours de France.

Curé de Saint-Pierre de Chaillot, la paroisse des Champs, le Père Jean-Robert Armogathe en avait assez de tourner en rond, dans son église, chaque vendredi saint, pour la montée au calvaire. « Dedans, ils sont mille, dit-il. Dehors, soixante-dix mille. Dans les banques, dans les ambassades, dans les maisons de haute couture, dans les restaurants. Plutôt que de les attendre,

quant à les êtres humains sur le trottoir ayant vécu comme des bêtes, mais aspirant à mourir comme des anges ». « Jésus a besoin de votre main pour essayer leur visage », ajoute la religieuse de Calcutta.

Entre chaque station, on récite, chapelot en main, d'interminables Ave. On chante : « O croix dressée sur le monde, Victoire tu règneras, ô croix, tu nous sauveras ! « Quelle horreur », s'écrie une passante, jupe et idées courtes. Ciac, font les touristes japonais ou anglais. Les Italiens s'arrêtent et se signent.

Le « calvaire » approche. Avenue Marceau, à quelques pas du CNPF, ce sont des chefs d'entreprise qui s'emparent de la croix. Il y a un banquier parmi eux, membre du patronat chrétien. On reconnaît aussi Jean-Loup Dhersy, l'un des patrons d'Eurotunnel, membre de la vitrine d'un célèbre couturier, on lit un texte de Mère Teresa, évo-

quant à les êtres humains sur le trottoir ayant vécu comme des bêtes, mais aspirant à mourir comme des anges.

« Notre culture respire la foi chrétienne, dit-il. Et que font nos présidents de cette culture qui s'en va ? La France est un grand évangéliste, ajoute-t-il, et ça commence à remuer. Si tous les poissons que nous sommes, chrétiens, juifs, musulmans, maçons se levaient et demandaient que la France cesse de s'autodétruire, de vendre des armes ! Que la France soit un pays de vie, non plus un pays de mort. » Une heure après le chemin de croix, à l'église Saint-Pierre de Chaillot, on faisait encore la queue, cette fois au confessionnal.

FAITS DIVERS

Emblèmes nazis interdits

Le port en public des uniformes, insignes ou emblèmes nazis est désormais interdit. Un décret, paru le 24 mars au Journal officiel, signé de M. Jacques Chirac, premier ministre, et de plusieurs membres de son gouvernement, indique précisément que, « sauf pour les besoins d'un film, d'un spectacle ou d'une exposition comportant une évocation historique », le fait de porter ou d'exhiber les uniformes, insignes ou emblèmes rappelant ceux qui ont été portés par les membres des organisations nationales-socialistes, sera sanctionné d'un emprisonnement de dix jours à un mois et d'une amende de 2 500 F à 5 000 F ou de l'une des deux peines alternatives (code pénal, R 40).

EN BREF

Un Basque espagnol inculpé à Paris. - Juan-José Rego-Vidal, Basque espagnol, membre présumé de l'ETA, a été inculpé d'association de malfaiteurs, jeudi 31 mars à Paris, par M. Gilles Rivière, juge d'instruction.

Interpellé fin mars à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) sur commission rogatoire de M. Michel Legrand dans l'affaire de la découverte en 1987 d'un stock d'armes dans l'entreprise SOKOA d'Hendaye, Rego-Vidal avait été gardé à vue dans cette ville frontalière puis conduit à Paris le 30 mars après-midi pour être pressé au parquet.

Nouvel ajournement du procès du Haysel. - Le procès des vingt-six supporters du club anglais de Liverpool impliqués dans le drame du Haysel - trente-neuf morts au cours d'un match de football en mai 1985 - s'ouvrira à Bruxelles le 18 avril pour être aussitôt ajourné jusqu'en septembre. Les avocats de la défense ont, en effet, demandé un délai supplémentaire pour examiner les 31 500 pages du dossier d'accusation. Les accusés, qui avaient été extradés de Grande-Bretagne en Belgique, ont été libérés sous caution. - (Reuters).

Incendie criminel à la fourrière de Bercy à Paris. - Quatre camions d'enlèvement de la préfecture de police de Paris ont été détruits, vendredi 1er avril à l'aube, à la fourrière de Bercy (12e) dans un incendie criminel revendiqué auprès de l'AFP par un correspondant anonyme qui a déclaré : « La préfecture

MÉDECINE

Les personnes âgées privées de radiothérapie Les hôpitaux suédois malades de la bureaucratie

STOCKHOLM de notre correspondant

Multiplication des cancers, accroissement de la population des personnes âgées, hématologie du personnel soignant insuffisamment payé, alourdissement du fardeau pour ceux qui restent, administrations qui font la sourde oreille aux requêtes répétées des centres hospitaliers pour obtenir les ressources nécessaires : le secteur sanitaire suédois est mal en point. « Nous nous trouvons à l'échelle internationale dans une situation unique, en ce sens que la part des services hospitaliers dans le PIB se réduit. Nous sommes en train de dégrader nous-mêmes la qualité des soins devant être accordés aux plus malades en Suède », affirme le professeur Jerzy Einhorn, chef du service de radiothérapie de l'hôpital Karolinska de Stockholm.

Le professeur Jerzy Einhorn avait, quelques jours auparavant, provoqué des réactions indignées en annonçant

sa décision d'arrêter les traitements aux rayons de certaines personnes âgées atteintes du cancer.

« Le professeur a dit expliquer qu'il n'allait pas fermer sa porte aux patients âgés de plus de soixante-dix ans. Enfin, pas à tous. Mais son institut, prévu pour 50 000 traitements par an, atteint les 80 000 ces dernières années. Devant cette situation insatisfaisante pour tous, personnel traitant comme patients, il n'y avait, de l'avis du professeur Einhorn, qu'une alternative : ou laisser la situation pourrir sur place, ou réduire radicalement le nombre des patients et par conséquent la durée de l'attente avant l'admission (en deux semaines, une tumeur a le temps d'évoluer, à plus forte raison en six, voire en neuf). Il s'agissait alors pour le professeur Einhorn de choisir parmi les patients ceux qui pâtiraient le moins d'une absence de radiothérapie : les femmes de plus de soixante-dix ans atteintes d'un cancer du sein et les hommes de plus de soixante-quinze ans souffrant d'un cancer de la prostate.

pour lesquels le traitement aux hormones est une solution de soins acceptable. Plus de rayons non plus pour les personnes de plus de soixante-quinze ans ayant de grosses tumeurs au cerveau ou au cou. Ces directives établies par le professeur Einhorn ont été transmises à chacun de ses collaborateurs.

Quelle politique

Si l'annonce de cette décision a semé l'inquiétude parmi les malades, elle a également déclenché une querelle politique, la Suède étant à six mois des élections législatives. Les deux blocs se renvoient la balle et s'accusent mutuellement d'être responsables de la dégradation du secteur sanitaire. Pour M. Ingvar Carlsson, le premier ministre, tout le mal vient de la préfecture de Stockholm, dirigée par l'opposition de centre droit.

Pour M. Carl Bildt, le leader conservateur, « la monopolisation imposée par les sociaux-démocrates est la raison de la crise dans le secteur sanitaire ». Manque de matériel, manque de personnel, trop de malades, trop de lenteurs bureaucratiques ; devant la crise aiguë de l'institut de radiothérapie, les responsables politiques du district auquel il appartient ont lancé un « programme offensif » qui consiste entre autres à créer de nouveaux postes à l'institut, relever les salaires des infirmières et payer leur formation.

Ces mesures immédiates coûteront chaque année 25 millions de couronnes à la préfecture de Stockholm. Mais d'autres instituts dans cette ville comme partout ailleurs en Suède connaissent les mêmes difficultés, sans mentionner les aberrantes listes d'attente en chirurgie pour les opérations de la hanche et les maladies coronariennes par exemple.

Pour le professeur Einhorn, « le véritable problème est que le secteur sanitaire n'est plus prioritaire ». En attendant les Suédois sont de plus en plus inquiets pour leur santé.

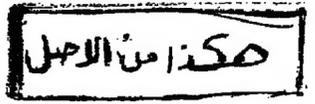
FRANÇOISE NIÉTO.

SCIENCES

Assemblage à Kourou du premier lanceur Ariane-4

L'assemblage de la fusée Ariane-401, le premier exemplaire du nouveau lanceur lourd européen Ariane-4, s'est achevé, le vendredi 1er avril, à Kourou (Guyane) avec la mise en place du troisième étage de l'engin.

Ce lanceur permettra de mettre en orbite des charges utiles de plus de 4 tonnes (contre 2,7 tonnes avec les Ariane-3 actuels). Les Européens et la société Arianspaco espèrent maintenir, face aux Américains, leur position sur le marché des services de lancement en offrant avec Ariane-4 des coûts de mise en orbite plus économiques. Le tir de ce premier engin, qui sera porteur pour l'occasion de trois satellites (Météosat, Panamsat et Amsat), devrait avoir lieu fin mai début juin.



PHOTOGRAPHIE

L'anniversaire du Château d'eau, à Toulouse

L'œcuménisme de Jean Dieuzaide

Pédagogue, humaniste et battant, Jean Dieuzaide, en quatorze ans d'activité, a su façonner le regard de sa ville à son image.

Actif, enthousiaste et accueillant, Jean Dieuzaide est une des personnalités les plus attachantes de la photographie en France. Ses coups de cœur, ses étiennes naïfs et sincères, son accent occitan sont connus de tous. Vécu comme un absolu, son amour de la photographie est indissociable de son enracinement dans sa ville. Sans complexe vis-à-vis de Paris, cet authentique honnête homme a su faire de Toulouse une métropole qui n'aime pas seulement la musique mais aussi les images.

Bien avant le groupe Gold, Dieuzaide fut la « locomotive » de la cité rose. Contre vents et marées, il s'est bagarré pour qu'y soit apprécié un art auquel il a voué sa vie. Propriétaire d'abord d'une galerie privée, c'est en 1974 qu'il a hérité à sa demande de la célèbre tour désaffectée depuis 1870. Aménagé en lieu d'exposition, cet ancien château d'eau, situé place Lagrange, a été aujourd'hui sur sa façade de briques un calligot qui clame : « 1974-1988. L'action d'une équipe déterminée à montrer la photographie, art, science, philosophie, témoignage de notre temps. » Le pari a été tenu de montrer l'image fixe durant quatorze ans dans sa totalité, sans exclusive ni parti pris.

Dieuzaide a désormais des émules. L'espace Saint-Cyprien et surtout les Somambules de Jeanne Joël Savary. Des actions sont complémentaires de celle du Château.

Retais capital de diffusion, la galerie a accueilli cent cinquante-deux expositions depuis sa création. Internationale ou locale, l'éclectisme de sa programmation lui a valu d'avoir quatre-vingts mille visiteurs l'an passé.

A l'initiative en 1975 de Pierre Baudis, puis de son fils, le Château vit de l'aide quasi exclusive de la municipalité. En 1987, cet appui a plus que doublé. Représentant 0,9 % du budget culturel global, il est de 800 000 F. Pour la première fois, une subvention de fonctionnement de 100 000 F vient d'être accordée par l'Etat.

Découvrir le monde dans un brin d'herbe

Inscrit dans un projet de restauration patrimonial, il verra augmenter bientôt sa surface par l'aménagement de deux arches sèches du pont Neuf qui enjambe la Garonne.

Avec une humilité militante, celui qui s'évertue à « découvrir le monde dans un brin d'herbe » a su prouver au Sud-Ouest que la photo est bien plus qu'un aimable passe-temps. Pour appuyer cette évidence, plusieurs manifestations se complètent d'une brève monographie (1). Indépendante de la galerie, une bibliothèque de deux mille cinq cents titres est directement accessible en permanence au public.

Enfin, Dieuzaide, depuis sa première retrospective Doisneau, s'est battu pour que la galerie puisse déboucher sur le musée. Une politique d'achat et de dons a permis de bâtir une collection de plus de mille cinq cents pièces. Elle reflète son idée de la photographie.



Na de Kishin Shinoyama

De Zola à Kishin Shinoyama, en qui se concrétise au mieux la fusion du réel et du symbole, c'est à elle qu'est consacré un numéro spécial de la revue Camera International (2). Fêtant la rencontre d'un artiste et d'un lieu, c'est un juste et bel hommage en images rendu à un homme et à son action dans une région.

PATRICK ROEGERS.

THÉÂTRE

« Le Dialogue des carmélites », par Luca Ronconi

La vie enfermée

Luca Ronconi célèbre à sa manière paradoxale le bicentenaire de la Révolution. Il monte pour l'Italie Le Dialogue des carmélites — coproduction de l'ATER, du Centre culturel français de Milan, avec l'aide de quelques sponsors. Les raisons pour lesquelles il a pris ce pari demeurent obscures — il aurait, paraît-il, tenu le rôle de commissaire en 1952... La logique ronconienne est singulière, mais il y a évidemment autre chose.

La clé — une des clés — est donnée par la première image. Une calèche noire exposée dans un musée. La calèche dans laquelle se trouve Blanche de la Force quand elle a été attaquée par la foule en émeute. Blanche a été terrifiée au point de vouloir entrer au couvent, bien qu'elle n'ait ni la foi ni la vocation. Un musée : la distance du temps et une certaine dériaison. Ronconi ne traite ni l'intrigue ni la période historique, il s'en sert. L'histoire est connue un décor. En noir et blanc, la Révolution est un mur d'images animées, répétées, entrecroisées, décalées, qui reproduisent la vision démultipliée d'un insecte au regard trouble, la vision que, du fond de sa calèche, Blanche de la Force peut avoir de la foule.

Pendant tout le spectacle, le plateau est également partagé, divisé en espaces mouvants par les incessants déplacements de panneaux. Le décor est de Maurizio Falli comme si l'on n'était jamais sûr de ce que l'on voit. Une sorte de trompe-l'œil... La construction de la pièce permet ce découpage, cette déformation du regard, cette façon d'utiliser la machinerie théâtrale comme un crayon qui dessinerait l'extravagante complexité des mouvements de pensée. Mais d'autres pièces l'auraient également permises... Ce que Ronconi, connu en Italie comme « metteur en scène » de la foire a retenu des Dialogues, c'est d'abord la névrose de Blanche de la Force. Cette tartruse qui la saisit dans la calèche assésée, qui ne la quitte plus, l'amène à se réfugier au couvent, société homogène coupée du temps et des réalités. Un ghetto de femmes qui se crée ses propres lois, sans rapport avec celles de la religion. Lois, codes de relations imposés par le fait de vivre ensemble, tendues vers un même but, quelque chose d'obsessionnel, et qui exige le dépassement de sa nature.

Le Dialogue vu par Ronconi semble assimiler ce dépassement — le foi — à une forme d'abstraction qui se nourrit d'elle-même. Les femmes — aristocrates pour la plupart — réfugiées pour différentes raisons au carmel sont poussées à un narcissisme destructeur. Elles n'ont pas besoin de miroir pour voir comment, sous la cornette, leurs visages deviennent anonymes, semblables les uns aux autres. Elles se regardent perdre leur identité. Elles luttent contre un instinct de sauvegarde, d'où la tension qui habite les comédiennes — fortes, admirables — et le spectacle.

COLETTE GODARD.

Gornezzano et Minot à la BN

Terres de ciel

En sa hisnant durant l'été 87, à 5 000 mètres d'altitude, dans les Andes, Pierre Minot et Gilbert Gornezzano ont franchi un nouveau pas dans la recherche commune qu'ils mènent sur la relation du corps et de l'espace.

Les deux hommes trouvent là, dans ces lieux sacrés naturels comme dans ceux de l'Inde ou du Népal, les sites spirituels qui répondent visuellement à leur aspiration. Le corps nu, modelé par la boue, la neige ou les gravats, y déploie une gestuelle minimale et désireuse au regard de la grandiloquence affectée des éléments qui l'entourent. Ce corps devient une présence vivante qui anime la nature.

Appartient à la performance, ce travail spécifiquement photographique est aussi proche de l'opéra que de la danse. Malgré son agencement en séries, il ne s'éloigne pas assez des autoportraits de Dieter Appell, dont il subit un peu trop l'influence.

P. R. \* Minot-Gornezzano, « Parcours » Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne, Paris 2<sup>e</sup>, jusqu'au 16 avril.

JAZZ

Roy Haynes, le roi de l'orchestre

« Roy, lui disait Lester Young, son premier employeur important, Roy, on devrait l'appeler « le roi ». Et tous ceux chez qui Roy Haynes a fait office de batteur l'ont ainsi célébré : Charlie Parker, Stan Getz, Sarah Vaughan, Miles Davis, Monk, Rollins, Dolphy ou Coltrane, qui le reconnaissent comme un des meilleurs batteurs qu'il eût jamais eu.

Le carnet d'adresses de Roy Haynes se confond avec l'encyclopédie du jazz de Leonard Feather. C'est le lot des plus grands. Ils sont demandés par tous les autres. Ils assurent le train de la musique. Faisant sonnant et limpide, d'une complexité aussi achevée qu'il est direct, mais ce n'est qu'un rêve qui passe, le style de Roy Haynes n'a rien perdu de sa fraîcheur et de son autorité.

Pourquoi n'a-t-il jamais atteint la notoriété d'un Max Roach, d'un Kenny Clarke ou d'un Art Blakey ? Mystère... Mais il reste le dernier à surprendre comme au premier jour.

FRANCIS MARMANDE. \* Roy Haynes à Latitudes, 7, rue Saint-Benoît, le 2 et le 3 avril. Tél. : 42-61-53-53.

ARTS

Scotland Yard chez Christie's

A la demande de la police française, Scotland Yard est intervenu chez Christie's, l'une des plus importantes salles des ventes du monde, pour opérer une saisie d'objets d'art volés.

Les enquêteurs y ont retrouvé une statuette bronzée du sculpteur animalier Antoine Barye — un cavalier tartare — estimée à 250 000 F qui avait été dérobée en 1985 dans un château de Seine-et-Marne. La photo de l'objet subtilisé avait été publiée dans la Gazette de l'hôtel Drouot par son propriétaire, le vicomte de Noiron. Ce qui n'a pas empêché la célèbre firme anglaise de faire figurer l'œuvre de Barye dans le catalogue d'une de ses prochaines ventes.

Visiblement embarrassés, deux des dirigeants de Christie's, Simon Yates, responsable du département des sculptures et Colin Reeves, directeur de la sécurité, se sont contentés d'expliquer que l'objet avait été déposé chez eux par un transporteur anonyme, qu'ils n'ont eu avec le vendeur que des contacts téléphoniques et que ce dernier leur avait donné une fausse adresse. Les esprits chevrins ajoutent que le produit de la

vente devait élargement être versé à un établissement charitable.

La découverte de cette statue à Londres est l'aboutissement d'une longue enquête qui vise « le gang des châteaux », une bande franco-italienne particulièrement bien organisée. Pendant des années, elle a opéré dans les Pays de Loire, la Bourgogne, la Limousin et le Sud-Ouest, pillant plus de deux cents châteaux et des dizaines d'églises. Le butin de ce gang très structuré est estimé de 100 à 200 millions de francs.

En février dernier, les autorités françaises et italiennes arrêteront l'interpellation de 18 personnes, des antiquaires de la Côte d'Azur et de Turin, commanditaires de la bande. Les enquêteurs sont toujours sur la piste des recelateurs qui permettent d'écouler les objets volés dans toute l'Europe, y compris dans les salles de ventes publiques.

Mais la piste franco-italienne n'est pas la seule. On signale au début de l'année un gang néerlandais spécialisé dans le même trafic et qui opère, lui, en Normandie et dans la région parisienne.

E. de R.

La mort de Gaston Louis Roux

Le peintre Gaston Louis Roux est décédé à Paris mercredi 30 mars. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Elève de Maurice Denis et de Paul Sérusier à l'Académie Ranson à partir de 1919, assistant de Dufy en 1922, Gaston Louis Roux fut touché par la grâce surréaliste en 1924, quand il rencontra André Masson. Cette évolution amena le marchand de tableaux Kahnweiler à lui proposer un contrat et fit de Roux un proche de Picasso comme de Giacometti. C'est dans l'atelier du premier, rue La Botz, qu'il fut « recruté » par Michel Leiris afin de participer à la mission Dakar-Djibouti, organisée par Marcel Griaule en 1932. C'est donc à lui que l'ethnologie a dû de conserver et au Musée de l'homme de posséder — les fresques du dix-huitième siècle de l'église d'Antonios, en Ethiopie, qu'il copia « dans une cave en bois et en torchis ».

Collaborateur du Minotaure, ainsi qu'on peut le vérifier dans l'exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Gaston Louis Roux fut également l'illustrateur d'Apollinaire (1926) et de Desnos (1943). Résolument figuratif depuis son séjour africain. Peintre de scènes d'intérieurs et plus encore de paysages, Gaston Louis Roux s'était, après la guerre, éloigné du surréalisme.

Ph. D.

Expositions Bracha Ettinger et Horst Münch

Noir et blanc

Ni abstraits ni figuratifs, deux artistes contemporains qui aiment à s'exprimer sur le papier.

Bracha Ettinger, qui est israélienne et travaille à Paris, n'accorde que peu de crédit aux catégories esthétiques habituellement en usage. Abstraite dans ses peintures — que l'on a pu voir en février et mars au Musée de Calais — elle dénomme à l'inverse ses dessins *Silade* ou *Moyen de transport* parce qu'ils contiennent l'image d'un stade ou d'un avion. D'autres évoquent un cimetière ou des architectures à gros traits d'encre qui composent des lignes de pictogrammes sur les feuilles et recouvrent des graphiques ou des phrases imprimées et photocopiées.

Ces papiers, de petites dimensions pour la plupart, sont ensuite classés selon leur thème et réunis sous verre en frises ou en séries, de telle sorte

que chaque montage semble contenir un récit. La couleur n'a guère de rôle dans ces travaux sombres et graves, exception faite de rares rebats de rouge ou de violet. L'éloquence émuvoque de ces œuvres étranges, éloquentes peu douteuses, est tout entière contenue dans la calligraphie et dans le contraste du noir de l'encre et de la lumière sale d'un papier médiocre et grisé, et pré-féré pour cette raison au beau canon bien noble et luisant. On admire qu'une si stricte économie de moyens ait permis à Bracha Ettinger d'inventer un style si personnel et si efficace (1).

Autre simplicité, toute différente : celle de l'artiste allemand Horst Münch (2), qui expose dans une des galeries les plus séduisantes du Marais, au fond de la cour d'un bel hôtel classique. A l'inverse de ses confrères et compatriotes expressionnistes, Münch n'a pas de geste qui doit sabrer ni du lyrisme qui

veut vibrer. Ses traits, à peine appuyés, esquissent les contours indéfinis d'un profil ou d'objets inconnus qui semblent s'effacer à mesure que l'œil essaie de les reconnaître.

On croit identifier quelques thèmes morbides, un crâne ou un corps dont l'ossature transparait à travers la peau. Ailleurs il y a peut-être un arbre ou une lampe : ce n'est pas sûr, la figure retourne bien vite au blanc et à l'absence et ne se laisse pas capter. Cet art de la déception et de la désagrégation, quoiqu'un peu systématique, ne manque pas d'efficacité. On aimerait pouvoir comparer les dessins de Horst Münch avec ceux d'un Disler, auxquels il arrive qu'ils fussent songer.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Galerie Claude-Samuel, 18, place des Vosges, jusqu'au 9 avril. (2) Galerie Philippe-Casini, 13, rue Chapon, jusqu'au 9 avril.

Rencontre

Le rire et la gravité de Sophie Louachevsky

Antoine Vitez l'a formée, et soutenue. Des son premier spectacle, Madame de Sade, de Mishima, en 1986, Sophie Louachevsky se révélait mieux que promiseuse. Elle aime Claudel et le music-hall. Elle met en scène Judas-Pilate.

Fine et pondérée, un visage encadré de cheveux blancs, qui semble garder jalousement secrètes les émotions : Sophie Louachevsky est passée soudain de la classe des « petits » à celle des « grands ». Sa première vraie mise en scène, Madame de Sade, de Mishima, en 1986 à Chaillot, reçoit la même année le Prix de la révélation théâtrale du Syndicat de la critique dramatique.

Tandis que d'autres piécinent, avant d'être reconnus, les choses sont allées vite pour Sophie Louachevsky : « Oui et non, dit-elle avec calme. Je travaille depuis dix ans. Ce qui est allé vite, c'est le succès du spectacle. Un hasard absolu, car le succès dépasse toujours. Je crois, ceux qui le vivent... J'ai eu la chance, mais j'estime que mon chemin a été plutôt scolaire. »

Après avoir suivi les classes de Pierre Debauche et Antoine Vitez au Conservatoire national supérieur de Paris, Sophie Louachevsky est, de 1982 à 1985, l'assistante d'Antoine Vitez : « Il m'a mis le pied à l'étrier. Je ne serais peut-être jamais devenue metteuse en scène sans lui. Il m'a formée, accompagnée du Conservatoire à mon premier spectacle, qu'il a produit. Bien sûr, il a fallu que je me situe par rapport à lui... Des influences, il m'en reste certainement : l'importance de la langue au théâtre, mon peu de goût pour les accessoires, viennent sans doute aussi de lui. »

Tout comme son goût pour Claudel. Au Conservatoire, elle travaille *Partage de midi*, qu'elle se promet de monter quand elle sera grande... C'est chose faite aujourd'hui, mais Sophie Louachevsky n'a pas pu, comme elle l'aurait souhaité, trouver des producteurs pour réaliser son rêve la saison prochaine. « Je patiente bien depuis 1981, je peux attendre encore. » En ce printemps,

c'est un Claudel « léger, drôle », qu'elle met en scène au théâtre Paris-Villette : deux tentes, La Mort de Judas et Le Point de vue de Ponce-Pilate réunis sous le titre Judas Pilate. « Ce sont, assure-t-elle, deux numéros de cabaret claudélien. »

Manière, pour elle, de remettre sur l'ouvrage une question qui lui tient à cœur : « Pourquoi aime-t-on son jeu quand nous font rire ? » Question qu'elle posait, l'an passé, avec Les Désobés, de Charles-Louis Sirjacq. Mais ce premier travail sur la comédie l'a laissée « insatisfaite ». Ainsi encore, elle renoue avec ses anciennes amours : le music-hall. Tout comme elle dévore régulièrement sa collection de Tin-Tin, elle court écouter Devos, Zacc, Bedos : « Je crois que je me suis mise à aimer le théâtre parce que j'adorais le rapport direct de l'acteur de music-hall, ou du chanteur, avec son public. »

Elle mesure mieux, aujourd'hui, pourquoi, après avoir fait des études d'architecture, elle a choisi le théâtre : « Au lieu de bâtir du réel, je bâtis du rêve, de façon artisanale, avec du humain, la chose est même temps la plus forte et la plus fragile. » Actrice elle-même, au théâtre, au cinéma (elle a tourné avec Godard et Santiago), elle dit ne pas avoir de nostalgie, même si pendant un temps elle a rêvé de mener de front mise en scène de théâtre et carrière de comédienne au cinéma : « Pour être un bon acteur de théâtre, il faut avoir, un peu comme les sportifs, une dimension de force, de puissance dans la voix, le corps, que je ne possède pas. Et puis, j'avoue que jouer tous les soirs à 20 h 30, je trouve ça héroïque ! »

Tandis que Philippe Fretun et François Berléand seront, tous les soirs, au rendez-vous de Judas-Pilate, au théâtre Paris-Villette, Sophie Louachevsky, elle, manquera un soir sur la scène du théâtre de l'Athénée pour jouer avec les Acteurs Producteurs associés quelques « conversations d'artistes » (qu'elle assure pas vraiment sérieuses) de Benjamin Péret. Avant de s'attaquer, cette fois très sérieusement, à la mise en scène d'un opéra de Pascal Dupuis, pour 1989.

ODILE OURROT.

\* Judas-Pilate, de Paul Claudel, à partir du 5 avril, au théâtre Paris-Villette.

ANAL... UN REPO... CA... TELE PAS C

# Culture

Biennale de Venise

## Mouvements et polémiques

**Comme à son habitude, la Biennale de Venise pose beaucoup de problèmes : les Italiens ont le génie de l'improvisation, ils peuvent se permettre la désorganisation.**

VENISE  
de notre envoyé spécial

A-t-on à la Biennale de Venise, comme souvent d'ailleurs en Italie, joué à se faire pour enfin d'éprouver ensuite la volupté d'improviser en quelques semaines, voire quelques jours, une solution qui, ailleurs, prendrait des mois ? C'est hier, on demandait pour moustrer la question-téméraire Siam.

Hormis la reconduction à l'unanimité du président, l'architecte socialiste Paolo Portoghesi, tout allait mal. La désignation du conseil d'administration était retardée par les complexes intrigues romaines, aussitôt suivies de démissions retentissantes comme celle du metteur en scène Ermanno Olmi, puis les savants dosages politiques qui précèdent traditionnellement au choix des directeurs des cinq « sections » ont culminé en une polémique furibonde, s'agissant de la « Mostra ».

Rien moins que trois personnalités ont été successivement désignées : l'ancien directeur de la RAI, le socialiste Sergio Zavoli, l'historien du cinéma Giorgio Tinazzi et le critique Guglielmo Biraghi. Le premier a renoncé en raison de l'opposition vénéneuse du Syndicat des critiques, qui pensait que c'était trop faciliter la tâche de « loup-télévision » que de le placer à la tête de la « bergerie-cinéma » ; le deuxième en ne souhaitant finalement pas abandonner sa chaire à l'université de Padoue. Guglielmo Biraghi, quant à lui, un « sans-parti d'esprit laïc » comme on le définit ici, a d'autant plus volontiers accepté qu'il était déjà dans la place : il avait « fait fonction » de directeur l'an dernier alors que son prédécesseur, le démocrate-chrétien Gianluigi Rondi, attendait en vain une modification du règlement lui permettant d'occuper le poste pour un nouveau quadriennat.

Ainsi vont les choses de l'art dans l'Italie contemporaine ! Mais ne voit-il pas que la lourde machine s'est soudain remise en marche avec une légèreté insoupçonnable ! Le directeur de la section « Arts plastiques », M. Giovanni Carandetti, a

fait connaître son programme, il y a quelques jours, moins de six semaines donc après sa désignation. Il a en particulier proposé à chaque pays de s'être représenté que par une seule œuvre ; ainsi Claude Viallet — pour la France. Il en sera de même dans la plupart des quelque trente pavillons nationaux. En compensation, la section des moins de quarante ans, « Aperto 88 », sera, comme son nom l'indique, assez ouverte : quatre-vingts artistes de vingt-cinq pays y figureront. Elle sera abritée dans l'antique « cordière » de l'arsenal — une zone militaire qui s'ouvre peu à peu à Venise. Le vernissage est pour le 26 juin.

Le directeur du théâtre, le metteur en scène Carmelo Bene, a quant à lui amononcé, avec son sens ordinaire de la provocation, qu'il battait Venise et n'y mettrait pas les pieds ! Bien peu ici le croient. Si le directeur de la section « Musique », Sylvano Bussotti, qui fut responsable artistique de la Biennale, planche encore sur son programme, celui de l'« Architecture », l'historien Francesco Dal Co, a également déjà présenté ses propositions. Les deux principales intéressent l'ensemble de la Biennale : l'une est un projet de reconstruction de pavillon d'Italie, dans les célèbres jardins, avec l'idée d'en faire un lieu d'exposition permanent pour Venise ; l'autre est le lancement en 1989 d'un concours international d'architectes pour l'agrandissement et le remodelage du fameux Palais du cinéma au Lido, dont la capacité d'accueil et les installations sont naturellement insuffisantes.

Quant au nouveau directeur de la Mostra, il entend, nous dit-il, « ne pas écraser les festivaliers par trop de films » : deux par jour pour la compétition principale, du 29 août au 9 septembre. Guglielmo Biraghi souhaite cependant, dans la mesure des moyens financiers, « renforcer » un programme jugé un peu maigre : l'an dernier, la section « Venise-Miniuit » accueillera des œuvres « intelligentes et spectaculaires ». L'objectif est, ici, de ne heurter ni le puissant lobby des critiques italiens, soucieux de protéger l'originalité du festival, ni ceux qui estiment qu'un film doit aussi trouver un vaste public. Le nouveau directeur entend commencer, très vite, sa prospection par la France — fort chouchoutée décidément à Venise. Il nous a aussi indiqué songer « peut-être à un cinéma français » pour nourrir la rétrospective « Venise hier ».

JEAN-PIERRE CLERC.

# Communication

Le rapport de la CNCL sur la 5 et M 6

## « La Société des auteurs attend des sanctions »

nous déclare Claude Santelli

Les bilans annuels de la 5 et de M 6, publiés le vendredi 1<sup>er</sup> avril par la CNCL, recensent, de façon détaillée, les obligations imposées aux chaînes en matière de production et de diffusion. Des charges auxquelles la Commission accorde une importance particulière en ce qui concerne les quotas de fiction française et qui l'amènent à stigmatiser « de graves insuffisances » en lançant aux deux sociétés « un appel instant » pour qu'elles modifient leur programmation. L'heure des comptes sonnera le 30 novembre prochain ; mais d'ores et déjà, M. Claude Santelli, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, témoigne de l'inquiétude profonde des créateurs.

« Que pensez-vous du bilan de la 5 et de M 6 et de l'attitude de la CNCL ?

— Je suis surpris... et déçu plus encore. Le rendez-vous était d'importance ; la CNCL avait enfin l'occasion d'user des compétences que la loi lui reconnaît. Les engagements de la 5 et de M 6 étaient publics ; ils n'ont pas été tenus. Nous avons demandé à la Commission de suspendre — au moins symboliquement — leurs autorisations d'émettre. Nous attendions des sanctions. Pourquoi cette discrétion ?

— Les auteurs sont donc amers ?

— Mais pas inactifs. Nous avons accepté les règles du jeu, pris au mot le discours sur le « mieux-être culturel », reçu les candidats-repreneurs et donné foi à leurs engagements. Nous avons même, lorsque le président Gabriel de Broglie a bien voulu nous y associer, aidé et soutenu la CNCL dans sa fonction de contrôle. Nous nous sentons responsables de ce qu'il adviendra de ce travail. C'est une question d'honneur.

« Voilà pourquoi la Société des auteurs est prête à se joindre à la procédure engagée par la Commission auprès du Conseil d'Etat. Nous avons intérêt à agir. Et nous nous battons pour que le débat sur les sanctions ne soit pas escamoté.

— Comment jugez-vous la CNCL ?

— La Société des auteurs n'est pas une organisation politique. Dès le départ, nous avons voulu — par une sorte de transfert de notre grande fidélité à la Haute Autorité — établir des relations étroites et confiantes avec la nouvelle institution. Michèle Cotta avait toujours su nous écouter et répondre à nos inquiétudes. Nous avons d'emblée placé sur le même pied nos relations avec la CNCL.

« Aujourd'hui, pourtant, c'est un peu l'heure de vérité. Ni Robert Hersant, ni la CLT, ni Francis Bouygues ne peuvent prétendre avoir été trompés par la nature et l'ampleur de leurs engagements. Et la CNCL, de son côté, ne peut ignorer l'importance que nous y

attachons. Les « sages » ont vis-à-vis de nous des responsabilités, comme ils en ont vis-à-vis de la France. Chacun sait que la CNCL joue en partie son avenir sur sa capacité à faire respecter l'esprit de la loi Léotard. L'opposition comme les proches de M. Raymond Barre ne l'ont jamais caché.

« Etes-vous partisan d'une réforme ?

— Treize membres, c'est trop. Il y a là une pluralité qui permet l'esquisse. Les coovées d'un diner réussi, prétendait le général de Gaulle, doivent être moins que les Muses (neuf) et plus que les Grâces (trois). La règle est valable pour un organisme doté d'une telle responsabilité. Accepter un chiffre plus élevé — pour faire plaisir à l'Académie française, par exemple, — c'est prendre le risque de lui retirer toute crédibilité. La Haute Autorité, à l'image du Conseil constitutionnel, avait une rigueur numérique qui lui donnait plus d'efficacité immédiate et plus le sens de sa responsabilité.

« Quant à la proposition visant à composer la CNCL uniquement de magistrats, je crois que ce serait une erreur : la mission de la Commission est avant tout professionnelle. La création touche aussi bien aux grands principes de la culture française qu'au travail quotidien d'un auteur ou d'un réalisateur. Enfin, les pouvoirs de sanction de

la CNCL sont très insuffisants. Ses membres en sont bien conscients. Et nous, auteurs, sommes prêts à faire campagne pour que ses pouvoirs soient étendus.

— Malgré vos jugements alarmistes sur le nouveau paysage audiovisuel, la production télévisée donne des signes de redémarrage. Les auteurs n'en sont-ils pas les premiers bénéficiaires ?

— Que le service public se soit remis à produire, c'est vrai. Mais parallèlement, d'innombrables petits producteurs disparaissent, et la SFP vit une agonie cauchemardesque. Les chiffres demandent donc confirmation. Et puis, le quantitatif est une chose, le qualitatif — l'esprit du programme — en est une autre. Quelle est la place de l'auteur dans une télévision qui n'invente plus que le « Télémag » ? La création ne se limite pas à l'écriture des scénarios, c'est aussi concevoir de nouveaux genres, de nouvelles formes. Les commerçants qui gouvernent la télévision l'ont figé...

— Et la publicité ?

— Nous sommes quelques-uns à avoir refusé toute rediffusion de nos œuvres pour éviter leur coupure. Résultat : les télévisions commerciales dressent un véritable inventaire des émissions rediffusées, distinguant ainsi entre les auteurs « mauvais coucheurs » et les autres. Nous voilà revenus au temps des listes noires ! Aussi, faute d'avoir obtenu gain de cause sur le principe d'une coupure unique des films de télévision, nous demandons l'interdiction de toute interruption publicitaire lors de leur première diffusion, le droit moral des auteurs s'exerçant pour les diffusions ultérieures.

— Est-ce réaliste ? La fiction française coûte cher.

— TF1 s'y est engagée... si l'on supprimait la publicité sur les chaînes publiques, cela prouve qu'il n'y a pas de principe absolu, mais des problèmes de masse publicitaire à répartir. En fait, la coupure publicitaire — qui ne rapporte d'ailleurs aux chaînes que 2 % ou 3 % de leur chiffre d'affaires — est en elle-même moins grave que la dérive du processus de décision qu'elle entraîne. Ce sont les publicitaires qui décident du programme. L'heure a sonné des héros « positifs », des œuvres génératrices d'audiences, bref d'une forme de censure et d'un conformisme effrayants. Non seulement la France est en passe d'adopter un modèle dépassé, forgé aux États-Unis dans les années 50, mais elle livre sa télévision au pire des amateurismes.

PIERRE-ANGEL GAY.

## Application des cahiers des charges

Obligations	5	M 6
<b>Diffusion cinéma</b>		
- 192 films max.	197	192
- 144 films aut. 22 h 30	153	155
- 60 % d'origine CEE	52,8 %	73,4 %
- 50 % d'origine française	45 %	50 %
<b>Diffusion œuvres originales</b>		
- 60 % d'origine CEE	26,7 %	35,3 %
- 50 % d'origine française	24,5 %	24,5 %
<b>Diffusion globale d'expression française</b>		
- 45,5 % par la 5	41 %	53 %
- 52 % par M 6		
<b>Diffusion musicale</b>		
- 30 min. du programme		29,8 %
<b>Publicité</b>		
- 6 mn par heure en moyenne quotidienne	2 mn 10 sec	1 mn
- 9 minutes maximum par heure	2 dépassements	8 mn 58 sec
<b>Parallèles</b>		
- 1/3 gouvernement	26,8 %	42,8 %
- 1/3 majorité	24,6 %	18,2 %
- 1/3 opposition (PS, MRG, PC, FN)	48,6 %	39 %
<b>Production d'œuvres TV françaises</b>		
- + 15 % du CA (5)	24 % de	non communiqué
- + 38 % du CA (M 6)	386,24 MF	
<b>Production de films adaptés</b>		
- 6 MF	6	
<b>Production cinéma (5)</b>		
- 8 films coproduits pour 17 MF min.	8 films	17 MF

## La CNCL adresse un rappel à l'ordre au PDG de RFO

La CNCL a écrit aux PDG des chaînes de télévision pour leur faire part de ses observations concernant la couverture de la campagne d'élection présidentielle. Elle y souligne le « déséquilibre flagrant » entre le traitement réservé à MM. Mitterrand, Chirac et Barre, et les autres candidats, notamment les « petits » dont les appartements à l'antenne sont parfois pratiquement inexistantes.

A l'exception de la Cinq, qui reçoit sur ce point un satisfecit, TF 1, Antenne 2, FR 3 et M 6 se voient donc réclamer un rétablissement de la situation avant le 8 avril, début de la campagne officielle.

Mais c'est la situation dans les départements et territoires d'outre-mer qui donne le plus de mal à la CNCL, déjà forcée d'intervenir

récemment à propos de RFO Réunion en dénonçant un grave déséquilibre de l'information (Le Monde du 10 mars). Cette fois, ce sont la Martinique et la Nouvelle-Calédonie qui retiennent son attention.

La Commission vient en effet d'adresser un nouveau rappel à l'ordre au PDG de Radio France Outre-mer, M. Jean-Claude Michaud, en mettant en cause un « manque évident de neutralité », dans un reportage diffusé le 27 mars par RFO-Martinique sur la présentation à la presse du comité de soutien à la candidature de M. François Mitterrand dans l'île.

Selon la lettre adressée jeudi 31 mars à M. Michaud, « le compte-rendu par le commentateur

ne répondait pas du tout au souci constant d'objectivité, d'impartialité et d'équilibre qu'elle a réclamé des sociétés nationales. [...] »

Saisie également d'une demande de précision par le Parti socialiste sur l'organisation de la campagne radio-télévisée pour les élections régionales en Nouvelle-Calédonie, la CNCL communique que « certains courants politiques ayant annoncé qu'ils ne présenteraient pas de listes de candidats aux élections territoriales du 24 avril, elle a adapté sa recommandation du 22 mars à cette éventualité ».

Il est donc prescrit à RFO, en ce qui concerne l'actualité locale, d'assurer dans ses programmes l'équilibre entre les différents courants en présence, qu'ils présentent ou non des listes de candidats ».

« Mario-France », « Point de vue » et « Femme pratique »

## Bauer et Cavenne reprennent trois titres du groupe Brébart

Le tribunal de commerce a tranché, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, en faveur d'une solution globale soutenue par le syndicat CGT du Livre, pour la reprise de la société SOPEFF et sa filiale Edifap, deux sociétés en dépôt de bilan appartenant au groupe de M. Maurice Brébart et Mme Françoise Fabre.

Parmi les quatre candidats en lice, le tribunal a choisi la proposition conjointe du groupe allemand Bauer et de la société française Cavenne, en cours de constitution autour de l'ancien directeur des rédactions de l'Express, M. Jean-Paul Pigasse (Le Monde daté 27-28 mars). Du même coup, le tribunal écarte la proposition « tardive » de l'industriel M. Maurice Bider-

mamm ou celles partielles de Bayard Presse et des Editions mondiales.

Bauer et Cavenne rachètent pour 50 millions de francs les titres Marie-France, et Point de vue, édités par la Sopeff. Mais alors que Bauer éditera Marie-France, Point de vue sera géré par Cavenne, conjointement avec Femme pratique, un titre d'Edifap qu'elle obtient pour 100 000 francs.

Par ailleurs, Bauer et Cavenne soutiennent financièrement à hauteur de 9 millions de francs la reprise pour 1 franc symbolique de Femmes d'aujourd'hui (autre titre exploité par Edifap) présentée par la société Help.

Enfin, Bauer et Cavenne, tout comme Help, s'engagent par un accord avec le syndicat du Livre CGT à confier l'impression de leurs titres pour au moins trois ans, et à assurer son soutien à hauteur de 35 millions de francs — à une société nouvelle d'imprimerie qui prendra le relais, après liquidation judiciaire, de l'imprimerie de Maisons-Alfort (IMMA), autre branche du groupe Brébart. Cette société nouvelle associera les salariés de l'entreprise pour 51 % et l'entreprise de brochage de M. Jean Martinaut pour 49 %. Elle devrait reprendre deux cent quarante deux emplois sur les trois cent quarante six actuels de l'IMMA.

M.C.L.

**CANAL+ DE VÉRITÉ**  
"Sans domicile fixe"

UN REPORTAGE ÉVÉNEMENT

Dimanche 3 avril à 22h45, découvrez ceux qu'on appelle les nouveaux pauvres dans **SANS DOMICILE FIXE**, un reportage événement de Hervé CHABA-LIER et Gilles de MAÎSTRE. Ce documentaire décrit la survie de hommes et de femmes, sans ressources, aujourd'hui marginaux, qui hier encore vivaient comme des Français ordinaires. Pour quel en sont-ils ? Quels sont leurs moyens de se sortir ? **SANS DOMICILE FIXE** est le premier exemple d'une grande série de documents d'investigation crues par Canal+. Canal+ est plus de vérité.

**CANAL+**

LA TÉLÉ PAS COMME LES AUTRES

حسبنا من الاجل

سكزاسن الاصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Espace Kiron (43-73-50-25) (sam.) 22 h.
EUX SEULES LE SAVENT. Th. Grand Hall Montorgueil (49-09-03-48) (sam.) 20 h 30; dim. 18 h.
L'ARRET DE MORT. Espace Kiron (43-73-50-25), sam. 20 h.
OLI MAIS NON. Th. Essanon de Paris (42-74-46-42), 18 h 30; dim. 15 h.

GUCHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue: 18 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explore au Splendid: 20 h 30 et 22 h.
THEATRE DE DIX HEURES (42-64-35-00). Enfin Bismarck: 20 h 30, dim. 16 h.
THEATRE DE LA MAIN D'OEUVRE (48-05-67-80). Salomé: 18 h, dim. 20 h 30.

Samedi 2 - Dimanche 3 avril

THEATRE GREVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé: 19 h.
THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-56-43-60). Grande messe.
THEATRE RENAUD-BARRAULT (42-36-60-70). Petite messe. Fiebre romaine.

THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Siatic: 18 h 30.
THEATRE DES DEUX PORTES (43-51-54-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou: 20 h 30.

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis.-va.). Utopia Champillon, 9 (43-26-24-63).
CROUANS (Fr.): Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); Rex, 2 (42-36-83-93).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité: 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (43-08-77-71). Les Cahiers tango: 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-94-24-24). SAMEDI. Christ interdit (1950, v.o.), de Curzio Malaparte, 15 h; Susana la perverse (1951, v.o.s.f.), de Luis Buñuel, 17 h.

cinéma

J. Devillas, la Pipe du communiste (1929) de Méliès, 14 h 30; Amnésie totale: la Troisième République (1970) de D. Lander, Métropole 1930 (1984) de G. Scher, 17 h; Le Dieu des Français: la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 18 h; Illusions: la Décade de Filippone (1975) de P. Desfos, Bande annonce: les Amnésies, la Banquière (1980) de J. Drot, la Glace à trois faces (1977) de J. Vautour (1931), la Belle équipe (1936) de Julien Daverio, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DESIR (Fr.-All. v.o.). Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18).
L'EMPEREUR ET LA LUNE (Fr.): Utopia Champillon, 9 (43-26-24-65).

LES FILMS NOUVEAUX

BREVES RENCONTRES. Film soviétique de Kir Moussova, v.o.; Cosmos, 6 (45-44-28-80).
FRANTIC. Film américain de Roman Polanski, v.o.; Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); La Pagode, 7 (47-03-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-92-82); UGC Convention, 15 (43-20-12-06); Le Mollot, 17 (47-48-06-06); Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

"Ce film c'est celui que l'on attend vainement chaque mois, celui qui peut susciter dans le même élan la passion du grand public et l'engouement des cinéphiles."
On est tenu en haleine, rejeté, troublé, en même temps que Harrison Ford, prodigieux de ténacité tranquille.
Dans ce film électrique et virtuose Harrison Ford est émuant.
HARRISON FORD DANS FRANTIC UN FILM DE ROMAN POLANSKI
ACTUELLEMENT

MERCREDI
JAUNE REVOLVER
SANDRINE BONNAIRE LAURA FIALLI FRANÇOIS CLUZET
JAUNE REVOLVER OLIVIER LANGLOIS

Météoro



# Régions

## AQUITAINE

### Les nouveaux technologues

Neuf PMI bordelaises : L2S, Lectra Systems, Servocam, Power Compact, Secasi, Racia, Cotec, Digitelec, Cismatic, viennent de créer un club haute technologie qui regroupe des chercheurs, des ingénieurs, des cadres et des créateurs de différents secteurs de pointe.

« Bordelais, constatent-ils, constituent un pôle de haute technologie avec quarante-quatre mille emplois directs et une trentaine de laboratoires et équipes de recherche en électronique ou dans le domaine des matériaux nouveaux. »

Dans cet environnement favorable, les initiateurs du club souhaitent, pour « consolider et développer la communauté des technologues », créer une lettre d'information, organiser des réunions à thème, des rencontres avec des avocats internationaux, des spécialistes de la qualité ou des chasseurs de têtes, instituer une bourse aux thésards permettant de sélectionner des stagiaires, etc.

Pour répondre aux difficultés auxquelles se heurtent souvent les PME high tech à leur naissance, le club imagine de susciter une école de diagnostic des projets accompagnée de modalités nouvelles de financements intermédiaires entre les aides de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche et les prêts bancaires classiques. Le club propose aussi de « faciliter l'accès des PMI technologiques aux marchés obligataires » pour leur permettre de capter l'épargne de proximité.

12, place de la Bourse, 33076 Bordeaux Cedex. Tél. 56-79-50-00.

## CENTRE

### Les Américains reviennent à Châteaurooux

La société américaine United Aviation Services (UAS) a acheté 2 hectares de hangars couverts sur l'aéroport de Châteaurooux-Déols pour créer une base technique d'entretien de sa flotte aérienne. United Airlines est le leader mondial de la location d'avions de ligne avec un parc de quarante-cinq appareils et l'une des plus grosses entreprises de négoce d'avions de ligne d'occasion.

Pour Maxime Sadowski, responsable d'UAS pour la France, « nous avons retenu Châteaurooux parce qu'il existait une infrastructure de base importante ». Cette nouvelle activité de l'aéroport de Châteaurooux-Déols, qui abritait une importante base de l'OTAN avant le départ des Américains en 1966, permettra de créer soixante-quinze emplois dès septembre prochain et cent quatre-vingt personnes dans les cinq ans à venir.

## MIDI-PYRÉNÉES

### Un nouveau viaduc près de Tarbes

Il domine la vallée verte d'Arrêt-Darré du haut de ses 43 mètres, son point culminant. Implanté à 15 kilomètres à l'est de Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, le viaduc d'Arrêt-Darré est long de 112 mètres, avec un tablier de plus de 20,40 mètres de large. Sa construction, confiée à la CITRA - Sud-Ouest, a commencé en avril 1985. Les travaux de finition sont en voie d'achèvement et l'ouvrage devrait être mis en service au début de l'année 1989.

Avant son ouverture à la circulation, dans le cadre de l'axe à quatre voies devant relier Tarbes à Capvern et le plateau de Lannemezan, le viaduc, qui aura coûté 75 millions de francs, vient de subir, mercredi 16 mars, ses tests de solidité. Seize camions chargés de gravillons se sont proménés toute la journée sur son tablier et trente appareils reliés à un ordinateur central ont en permanence pris le pouls de ce monstre de 3 200 tonnes reposant sur cinq piles.

## HAUTE-NORMANDIE

### Des meublés de qualité

« Cléconfort » est un nouveau label créé en Midi-Pyrénées par la Fédération régionale des offices de tourisme et syndicats d'initiative. Ce label concerne les quelque 10 000 meublés recensés dans les huit départements, soit près de 40 000 lits.

L'hébergement en meublés, qui est essentiellement saisonnier, doit son développement à l'essor du thermalisme, au début de ce siècle. Ce qui explique la forte concentration d'appartements dans les Pyrénées, et dans une moindre mesure dans le Lot et l'Aveyron. Mais ce parc de logements de vacances est très inégal. Nombre d'entre eux sont de qualité médiocre : absence de normes, confort incertain... auxquels s'ajoutent parfois des publicités mensongères. C'est que le secteur est très dispersé, peu organisé.

## PAYS DE LA LOIRE

### Nantes se donne des ailes

Huitième aéroport français (920 000 passagers en 1987), Nantes-Château-Bougon s'est lancé ces derniers mois dans un véritable marathon commercial, avec pour point de mire septembre 1989. En effet, à cette date, le TGV Atlantique reliera Paris et Nantes en moins de deux heures, mettant ainsi les liaisons aériennes à rude épreuve.

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Un parc de l'Estérel ?

Dans une lettre adressée à Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement, et à Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, François Léotard, ministre de la culture et de la communication, demande le classement d'un large périmètre (restant à définir) de la chaîne de l'Estérel — entre Saint-Raphaël (Var) et Cannes (Alpes-Maritimes) — en parc national régional.

## VIGNES A VENDRE

# Des étrangers dans les côtes de Provence

INDIENS, Monégasques, Suédois, Japonais, Indous ou Pakistanaï... Ils viennent de plus en plus loin pour investir dans les vignes varoises et racheter ces domaines (parfois prestigieux) dont certains font référence dans la production des côtes de Provence. A telle enseigne que, depuis quinze ans, ce sont 15 % des domaines viticoles varoises (AOC) appellation d'origine contrôlée qui ont changé de propriétaires.

Avec une superficie de 18 000 hectares (dont 16 000 en production effective) sur un vignoble de 38 300 hectares, les AOC représentent 28 % de la production totale des vins varoises avec 737 400 hectolitres.

Si, à La Croix-Valmer, un domaine de 100 hectares est en vente depuis six mois sans trouver d'acquéreur, c'est que la somme qui est demandée est très importante. Par contre, d'autres propriétés font l'objet de transactions « qui échappent à la connaissance des professionnels », comme le fait remarquer André Garnoux, président du Syndicat de défense des côtes de Provence.

Ainsi, dans la région de Draguignan, le domaine de Rebéjès a-t-il

été racheté en 1986 par la société suédoise A.B. Vin Sprit-centralen AB, qui, depuis, sur 10 hectares, produit 500 hectolitres d'AOC côtes de Provence vendus intégralement en Suède au prix de



50 couronnes la bouteille, soit l'équivalent de 46 francs... ce qui est un prix bien plus qu'honorifique pour ce type de vin.

Même démarche à Lorgues, où un Danois a acheté le domaine de Castel Roubine (110 hectares dont 80 en production). Après six ans de rénovations et remise en valeur, il obtient une récolte de

3 000 hectolitres entièrement commercialisée à l'étranger.

Contrairement à certains esprits chagrins qui craignent une progressive colonisation du Var viticole, André Garnoux estime

est (dans tous les cas) soumise à une réglementation stricte, peut être améliorée. Comme nous le confie l'un d'entre eux, « notre volonté est de faire mieux encore que ceux à qui nous avons acheté cette terre ; nous voulons obtenir des médailles d'or... et c'est le vignoble varois qui en sortira grand ».

Ces raisonnements laissent pourtant perplexes la majorité des viticulteurs du cru... « Ils savent que les étrangers n'emporteront pas la terre dans leur pays, qu'ils emploient et continueront d'employer des Varois pour travailler les vignes et faire le vin... mais ils ont l'impression de n'être plus tout à fait chez eux », fait remarquer ce responsable de la direction départementale de l'agriculture rejoignant dans son argumentation par M. Rollet, du Syndicat des producteurs, pour qui « ce maintien du territoire viticole bloque toute pression foncière au profit d'investissements plus intéressants » dans un vignoble que les étrangers parviennent, en fait, à défendre peut-être mieux que des viticulteurs à bout de souffle, de ressources et de relève...

Ces investisseurs venus d'ailleurs sont soucieux de faire prospérer leur mise de fonds en modernisant leurs caves, en affinant une production qui, si elle

est (dans tous les cas) soumise à une réglementation stricte, peut être améliorée. Comme nous le confie l'un d'entre eux, « notre volonté est de faire mieux encore que ceux à qui nous avons acheté cette terre ; nous voulons obtenir des médailles d'or... et c'est le vignoble varois qui en sortira grand ».

Ces raisonnements laissent pourtant perplexes la majorité des viticulteurs du cru... « Ils savent que les étrangers n'emporteront pas la terre dans leur pays, qu'ils emploient et continueront d'employer des Varois pour travailler les vignes et faire le vin... mais ils ont l'impression de n'être plus tout à fait chez eux », fait remarquer ce responsable de la direction départementale de l'agriculture rejoignant dans son argumentation par M. Rollet, du Syndicat des producteurs, pour qui « ce maintien du territoire viticole bloque toute pression foncière au profit d'investissements plus intéressants » dans un vignoble que les étrangers parviennent, en fait, à défendre peut-être mieux que des viticulteurs à bout de souffle, de ressources et de relève...

Ces investisseurs venus d'ailleurs sont soucieux de faire prospérer leur mise de fonds en modernisant leurs caves, en affinant une production qui, si elle

JOSÉ LENZINI.

emplois dès septembre prochain et cent quatre-vingt personnes dans les cinq ans à venir.

## HAUTE-NORMANDIE

### Des meublés de qualité

« Cléconfort » est un nouveau label créé en Midi-Pyrénées par la Fédération régionale des offices de tourisme et syndicats d'initiative. Ce label concerne les quelque 10 000 meublés recensés dans les huit départements, soit près de 40 000 lits.

L'hébergement en meublés, qui est essentiellement saisonnier, doit son développement à l'essor du thermalisme, au début de ce siècle. Ce qui explique la forte concentration d'appartements dans les Pyrénées, et dans une moindre mesure dans le Lot et l'Aveyron. Mais ce parc de logements de vacances est très inégal. Nombre d'entre eux sont de qualité médiocre : absence de normes, confort incertain... auxquels s'ajoutent parfois des publicités mensongères. C'est que le secteur est très dispersé, peu organisé.

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Un parc de l'Estérel ?

Dans une lettre adressée à Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement, et à Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, François Léotard, ministre de la culture et de la communication, demande le classement d'un large périmètre (restant à définir) de la chaîne de l'Estérel — entre Saint-Raphaël (Var) et Cannes (Alpes-Maritimes) — en parc national régional.

## PAYS DE LA LOIRE

### Nantes se donne des ailes

Huitième aéroport français (920 000 passagers en 1987), Nantes-Château-Bougon s'est lancé ces derniers mois dans un véritable marathon commercial, avec pour point de mire septembre 1989. En effet, à cette date, le TGV Atlantique reliera Paris et Nantes en moins de deux heures, mettant ainsi les liaisons aériennes à rude épreuve.

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Un parc de l'Estérel ?

Dans une lettre adressée à Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement, et à Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, François Léotard, ministre de la culture et de la communication, demande le classement d'un large périmètre (restant à définir) de la chaîne de l'Estérel — entre Saint-Raphaël (Var) et Cannes (Alpes-Maritimes) — en parc national régional.

## PAYS DE LA LOIRE

### Nantes se donne des ailes

Huitième aéroport français (920 000 passagers en 1987), Nantes-Château-Bougon s'est lancé ces derniers mois dans un véritable marathon commercial, avec pour point de mire septembre 1989. En effet, à cette date, le TGV Atlantique reliera Paris et Nantes en moins de deux heures, mettant ainsi les liaisons aériennes à rude épreuve.

## « FIGURES DU LIMOUSIN » DE XAVIER LAMBOURS ET PIERRE MACLOUF

# L'histoire d'un malentendu

DU Limousin, un universitaire disait qu'il est l'une des dernières régions de France où l'on sent encore à l'œuvre une pensée sauvage (1). Un autre a étudié au fond la tension archaïsme-modernité, partout perceptible dans la province (2). John Merriman, professeur à l'université Yale (Etats-Unis), vient de publier (Oxford University Press, New-York) une volumineuse étude sur « the Red City » — la Ville rouge — Limoges au dix-neuvième siècle. Bref, depuis quelques années, le Limousin excite et passionne les chercheurs.

Pourquoi ? C'est de cette question que sont partis le photogra-

phes Xavier Lambours et le sociologue Pierre Maclof pour réaliser un travail fortement typé : *Figures du Limousin* (3).

A l'origine, le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) commande en 1985 à Xavier Lambours une exposition photo de cinquante portraits de personnalités régionales. Dans le même temps, Pierre Maclof travaillait au ministère de l'urbanisme sur les mutations de la France contemporaine. Ils se rencontrèrent sur l'épineux problème du choix des personnalités à porter, « sous le double critère, précise le sociologue, de l'ancrage régional et de la reconnaissance

extérieure ». Ainsi prit corps l'idée d'un travail commun et de la publication d'un livre. Travail dans lequel s'impliqua aussi la région, en acceptant de financer l'expérience.

Contacts, reportages, interviews s'établirent sur deux ans et demi, avec deux démarches en sous-points disséminables. Pierre Maclof travaillait en chercheur nourri de ses racines limousines. Xavier Lambours se conduisit en photographe, « absolument subjectif, injuste, singulier et fier de l'être » ; Parisien, de Belleville de surcroît, et qui découvrit, à trois heures de train, un monde insoupçonné : « Le plus

grand voyage de ma vie, c'est en Limousin que je l'ai fait. »

Le livre est le montage parallèle d'une série d'images « exotiques » et d'un texte qui est à la fois le carnet de route d'un reporter et une analyse et un chant d'alarme pour le terroir natal. Dans leur démarche nos deux auteurs croisent des politiques — André Chandernagor, Jacques Chirac, Marcel Rigout, — des artistes — Jean-Charles de Castelbajac, Henri Cueco, Daniel Humair, Jacques Lagrange, Jean-Joseph Sanfourche, — des écrivains — Georges-Emmanuel Clancier, Claude Michelet, Robert Margerit, — et des figures légendaires — Georges Guingoin, le « préfet du maquis » dans les années 1941-1944, Raymond Poulidor...

Lorsque le conseil régional, sponsor de l'entreprise, demanda à voir le résultat de ce travail à deux, ce fut la consternation. Ce n'était pas du tout ce qu'il attendait. Les élus croyaient découvrir des images colorées, belles et robotiques ; ils ne se reconnurent ni dans l'actualité et l'ironie mordante des clichés noir et blanc, ni dans l'analyse du sociologue. Des élus eurent le sentiment d'être non seulement floués, mais même tournés en ridicule. Robert Savy, président (PS) du conseil régional, résume ainsi leur impression : « M. de Pourcainc était peut-être le héros d'une œuvre géniale, mais ce n'était pas à lui de la financer. » Dans ce texte de Mollère, on le sait, le Limousin est fortement maltraité. Mais, après tout, Charleville a bien élevé un monument à Arthur

Jouant du rapport constant de l'homme et de l'animal, certains chroniques imagés, où d'épouvantables gros plans de bovins cotoient Poulidor, se lit comme un cahier de croquis, un carnet de voyage et un album de famille aussi vivant qu'intéressant.

PATRICK ROEGIERS.

grand voyage de ma vie, c'est en Limousin que je l'ai fait. »

Le livre est le montage parallèle d'une série d'images « exotiques » et d'un texte qui est à la fois le carnet de route d'un reporter et une analyse et un chant d'alarme pour le terroir natal. Dans leur démarche nos deux auteurs croisent des politiques — André Chandernagor, Jacques Chirac, Marcel Rigout, — des artistes — Jean-Charles de Castelbajac, Henri Cueco, Daniel Humair, Jacques Lagrange, Jean-Joseph Sanfourche, — des écrivains — Georges-Emmanuel Clancier, Claude Michelet, Robert Margerit, — et des figures légendaires — Georges Guingoin, le « préfet du maquis » dans les années 1941-1944, Raymond Poulidor...

Lorsque le conseil régional, sponsor de l'entreprise, demanda à voir le résultat de ce travail à deux, ce fut la consternation. Ce n'était pas du tout ce qu'il attendait. Les élus croyaient découvrir des images colorées, belles et robotiques ; ils ne se reconnurent ni dans l'actualité et l'ironie mordante des clichés noir et blanc, ni dans l'analyse du sociologue. Des élus eurent le sentiment d'être non seulement floués, mais même tournés en ridicule. Robert Savy, président (PS) du conseil régional, résume ainsi leur impression : « M. de Pourcainc était peut-être le héros d'une œuvre géniale, mais ce n'était pas à lui de la financer. » Dans ce texte de Mollère, on le sait, le Limousin est fortement maltraité. Mais, après tout, Charleville a bien élevé un monument à Arthur

Jouant du rapport constant de l'homme et de l'animal, certains chroniques imagés, où d'épouvantables gros plans de bovins cotoient Poulidor, se lit comme un cahier de croquis, un carnet de voyage et un album de famille aussi vivant qu'intéressant.

PATRICK ROEGIERS.



Marcille-Croisille (Corrèze), septembre 1986.

Rimbaud ; et, en Limousin même, Guéret adule le souvenir de Marcel Joubaud qui ne lui a pourtant pas fait de cadeau. Les auteurs réussissent, de leur côté, toute accusation de perfidie et d'agressivité. Simplement, expliquent-ils, ils avaient tenu à travailler hors des stéréotypes, ou sur les stéréotypes eux-mêmes.

Bref, il y eut des entrevues orageuses, d'après discussions, des coups de colère ; le livre fut bien près de ne pas paraître. Et puis, finalement, les instances régio-

200 000 voyageurs au profit de la SNCF. Chiffre impressionnant qui s'explique notamment par le fait que 30 % du trafic passager de Nantes-Château-Bougon sont réalisés avec les aéroports de la capitale, Roissy ou Orly.

La chambre de commerce prévoit toutefois que plus d'un million de voyageurs aériens seront accueillis à Nantes en 1992. Elle a prévu pour atteindre ce résultat un programme d'investissements important et une action commerciale dynamique.

100 millions de francs seront dépensés entre 1987 et 1989, financés par des apports de l'Etat, la région des Pays de la Loire, le département de la Loire-Atlantique, la ville de Nantes et un reboisement des redonances aéronautiques pour agrandir l'aéroport (de 7 000 à 12 000 mètres carrés) et construire un parc automobile couvert. Fin des travaux : mars 1989.

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Un parc de l'Estérel ?

Dans une lettre adressée à Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement, et à Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, François Léotard, ministre de la culture et de la communication, demande le classement d'un large périmètre (restant à définir) de la chaîne de l'Estérel — entre Saint-Raphaël (Var) et Cannes (Alpes-Maritimes) — en parc national régional.

L'urbanisation progressive du massif a fait dire au maire de Fréjus que, « à ce rythme-là, il n'y aurait plus de forêt d'ici vingt ans ». Une réunion des maires des communes concernées du Var et des Alpes-Maritimes est prévue, qui devra définir les modalités pratiques d'une protection contre ce « grignotage » urbain qui, même si les réalisations immobilières — villages reconstruits à l'ancienne notamment — n'ont pas l'aspect du bétonnage du littoral, affecte tout de même l'environnement.

Associée à cette démarche, la lutte contre le projet d'installation d'une « déchetterie » sur les anciennes mines de Font-Sainte, au cœur de l'Estérel, et qui a soulevé un tollé chez les défenseurs de la nature, pour qui la nécessité d'éliminer les ordures ménagères se doit pas conduire à faire une poule de la forêt.

Cette page a été réalisée par : Ghislaine de Mecha, Jean-Jacques Rollet, Marianne Rougé, Michel Vivès, Gérard Vallès.

Coordination : Jacques-François Simon.

nales se résolurent à jouer le jeu. Ou à boire le calice. L'accueil rencontré par *Figures du Limousin* hors de la région montre qu'elles n'auront sans doute pas à le regretter.

GEORGES CHATAIN.

(1) Pierre Valkin : *Peysonnages rouges du Limousin*, L'Harmattan, 1985.  
(2) Alain Corbin, éditions Rivière.  
(3) Editions Harcher-Luceas Souzy, 176 pages, 104 photos, 198 F. Exposition au Palais de Tokyo, à la FEMIS, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

## REPÈRES

### Balances des paiements

#### Net déficit en 1987 pour la France

La balance des paiements courants de la France a enregistré en 1987 un déficit de 20,7 milliards de francs (estimation), après un excédent de 20,2 milliards en 1986 (chiffre définitif), a annoncé, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, le ministre de l'économie.

Au quatrième trimestre, le déficit de la balance des paiements courants s'est également aggravé, pesant de 6,428 milliards de francs entre juin et septembre, à 15,1 milliards de francs, selon des données estimatives calculées après correction des variations saisonnières. Le déficit du troisième trimestre avait, dans un premier temps, été évalué à 8,021 milliards de francs.

En terme de balance des paiements, les échanges de biens et services ont été équilibrés (+1 milliard) en 1987, mais les transferts unilatéraux (versements de la France au budget de la CEE et exportations de devises des travailleurs étrangers) ont accusé un déficit de 27,7 milliards.

Les entrées nettes de capitaux à long terme ont été positives de 15,5 milliards de francs, alors qu'elles avaient été négatives de 51,7 milliards en 1986.

sements se sont établis à 4,07 milliards de francs (contre 3,95 milliards l'année précédente), et la capacité d'autofinancement a progressé de 20,7 %, à 6 milliards. Les effectifs ont diminué de 28 809 à 28 575 personnes.

### Réserves de changes

#### Nouveau record au Japon

Les réserves de changes détenues par le Japon ont atteint, fin mars, le nouveau chiffre record de 94,85 milliards de dollars (476 milliards de francs), en hausse de 1,036 milliard de dollars par rapport à février, a annoncé, vendredi 1<sup>er</sup> avril, le ministre des finances japonais, selon lequel il s'agit de la vingt-huitième hausse mensuelle consécutive.

Ce chiffre record s'explique, notamment, par les rachats de dollars par la Banque du Japon (Banque centrale) pour stabiliser le cours du billet vert, a indiqué un responsable du ministère.

Ces interventions de la Banque centrale japonaise sur le marché des changes ont été de 400 à 500 millions de dollars environ (de 2,2 à 2,8 milliards de francs) en mars, selon des sources bancaires.

### Tabac

#### Hausse des prix de 10 % le 18 avril

Le prix des cigarettes augmentera le 18 avril, conformément à la décision du gouvernement, a indiqué vendredi le ministre de l'économie et des finances. Cette hausse avait été initialement annoncée pour le 1<sup>er</sup> avril par le premier ministre, M. Jacques Chirac, dans sa déclaration de politique générale devant le Parlement, en décembre dernier.

Cette hausse sera, en moyenne, de 10 %, mais son application ne sera pas uniforme: un arrêté qui sera publié au Journal officiel après Pâques en précisera les modalités.

L'augmentation du prix du tabac devait, selon la commission des comptes de la Sécurité sociale, rapporter 2,4 milliards de francs en 1988. Cette somme sera destinée au financement de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

### Gaz de France

#### Forte baisse du résultat net en 1987

Selon les chiffres provisoires publiés par Gaz de France, le résultat net est tombé à 83 millions de francs en 1987, en forte diminution par rapport au bénéfice de 1,5 milliard de francs enregistré en 1986.

Principale responsable: la baisse des tarifs imposés par les pouvoirs publics, qui a compensé la progression des ventes passées de 274,7 milliards de kWh en 1986 à 288,2 milliards en 1987 (dont 123,4 milliards dans le secteur domestique, 46,2 dans le tertiaire et 105,7 dans l'industrie).

Le chiffre d'affaires est passé de 49,8 milliards de francs en 1986 à 42,1 milliards en 1987. Les investis-

## M. Pierre Jacquard nommé directeur général de l'Institut français du pétrole

M. Pierre Jacquard, cinquantetrois ans, a été nommé, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, par le ministre de l'Industrie, directeur général de l'Institut français du pétrole (IFP), en remplacement de M. Jean-Claude Balacé, atteint par la limite d'âge.

X-Mines, diplômé de l'École du pétrole et des moteurs, M. Jacquard connaît bien l'IFP pour y avoir travaillé de 1962 à 1976. Délégué aux

matières nucléaires, puis à l'innovation et à la valorisation industrielle au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) entre 1976 et 1981, M. Jacquard était directeur général délégué de l'IFP depuis 1982.

Créé en 1944, l'IFP a un budget de 1,2 milliard de francs et emploie mille huit cent vingt personnes. Il a consacré 877 millions à la recherche en 1987.

M. Jean-Paul Alduy, quarante-six ans, ingénieur en chef des ports et chaussées, a été nommé directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines par arrêté publié au Journal officiel du 27 mars. Il remplace M. Alain Flambeau. Ancien élève de Polytechnique, M. Alduy était conseiller technique de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement depuis février 1987. Il avait en charge les questions d'urbanisme.

M. Jean-Paul Alduy, quarante-six ans, ingénieur en chef des ports et chaussées, a été nommé directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines par arrêté publié au Journal officiel du 27 mars. Il remplace M. Alain Flambeau. Ancien élève de Polytechnique, M. Alduy était conseiller technique de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement depuis février 1987. Il avait en charge les questions d'urbanisme.

## Selon une étude réalisée à la demande des maires

### Les stations de sports d'hiver sont menacées de suréquipement

Une capacité d'accueil qui augmente, une fréquentation qui stagne, les stations françaises de sports d'hiver pourraient connaître une crise grave au cours des prochaines années.

Selon une étude réalisée à la demande des maires des stations de sports d'hiver, c'est en 1992 que la malédiction devrait se déclencher. Après avoir augmenté de 3,1 % en 1972 à 9,6 % en 1986, le pourcentage des Français partant à la neige (au moins quatre jours) a baissé en 1987 pour atteindre 8,9 %.

Depuis quelques années, la clientèle française des stations ne progresse plus guère (la concurrence des destinations du soleil) se fait sentir, alors que la venue des clients étrangers ne connaît qu'une faible croissance (1 % par an). Seules les visites d'Espagnols et de Bri-

tanniques connaissent un développement plus rapide (10 % par an). Parallèlement, la capacité d'accueil continue à augmenter de 30 000 lits par an, soit une progression trois fois supérieure à nos concurrents autrichiens. Aujourd'hui les stations de sports d'hiver offrent 1,2 million de lits. Or, souligne l'étude, il est plus facile de créer des lits que de les gérer. Cette croissance conduirait à une baisse du taux d'occupation des lits de 20 % en 1992, le nombre des nuitées serait alors de 60 millions.

Le rapport conclut à la nécessité d'un programme volontariste et d'une politique de marketing qui devrait amener 150 000 nouveaux clients français et 75 000 étrangers.

M.-C. R.

## S'il est accepté par la base

### L'accord SNCF-syndicats de marins devrait décongestionner le trafic trans-Manche

Après treize heures de négociations, vendredi 1<sup>er</sup> avril à Paris, avec la direction générale de la SNCF, les syndicats de marins CGT et CFDT ont signé un accord à propos du régime de travail sur les car-ferries de la compagnie nationale.

Le conflit durait depuis plus de quinze jours et entraîna de sérieuses perturbations sur les traversées de la Manche, notamment à Calais. Le ton monta, surtout chez les chauffeurs-routiers dont les délais d'attente pour franchir le détroit pouvaient atteindre jusqu'à quarante-huit heures. Toutefois, les traversées se sont répercutées à partir d'autres ports, comme Zeebrugge ou Ostende. Le Havre, Caen, Cherbourg ou Roscoff, et la compagnie britannique BAI a pu, sans le crier sur les toits, faire de très bonnes affaires.

L'accord a été trouvé quelques heures après la décision du tribunal de Boulogne-sur-Mer ordonnant la libération du train-ferry Nord-Pas-de-Calais qui avait été occupé par des piquets de grève.

Les responsables syndicaux, M. François Lagain pour la CGT et M. Guy Hano pour la CFDT, ont estimé qu'ils avaient réussi à «faire reculer» la SNCF par rapport à son projet initial. Le contentieux entre les deux parties était extrêmement complexe et recouvrait plusieurs aspects: régime de travail et de congés des marins (différent suivant les lignes, selon qu'elles sont courtes, entre Calais et Douvres, ou plus longues, entre Dieppe et Newhaven), conditions d'embasche et de rémunération du personnel temporaire sur Dieppe-Newhaven, statut particulier du train-ferry Nord-Pas-de-Calais récemment entré dans la flotte de l'armement naval, etc.

La SNCF demandait à son personnel d'importantes efforts de productivité (allongement des horaires de travail, réduction des rémunérations), notamment sur la ligne Dieppe-Newhaven, déficitaire. Il s'agit pour la compagnie nationale à la fois de se préparer à la concurrence du tunnel sous la Manche à l'horizon 1992 et de se rapprocher des coûts en vigueur dans les compe-

gnies britanniques qui dominent le marché maritime dans le détroit.

En effet, alors que la rémunération brute d'un marin français employé aux machines est de 11 900 F par mois et coûte à son armateur, la SNCF, 17 600 F, les chiffres correspondants, du côté britannique, sont de 10 225 F et 12 525 F, à cause de la prise en charge des cotisations sociales par le budget britannique.

Les termes de l'accord conclu le 1<sup>er</sup> avril à Paris devaient être présentés aux marins de Calais le 2 avril dans la matinée. S'ils sont approuvés, le trafic devrait redevenir relativement fluide au cours de ce week-end. Relativement, car, de leur côté, les deux mille trois cents marins de la compagnie privée britannique P and O continuent, eux, leur grève.

### Licencié avant la lettre

Les P et T ne sont pas responsables en cas de retard dans la distribution d'une lettre: du moins doivent-ils faire le maximum pour que celle-ci parvienne à son destinataire. L'administration des P et T vient d'être condamnée à verser 30 000 francs de dédommagement à un salarié licencié parce qu'il avait écrit sur un courrier adressé à son employeur.

Le plaignant, parti en vacances en Tunisie en juillet 1984, était tombé malade à la veille de son retour en France et avait prévenu son employeur par lettre expédiée le 13 juillet. En revanche, l'entreprise avait quitté Strasbourg pour Eckboisheim (Haut-Rhin). Les services postaux ayant renvoyé la lettre à l'expéditeur, celui-ci fut licencié le 27 juillet pour n'avoir pas repris son travail sans avoir averti l'entreprise.

Le tribunal administratif a considéré que la poste a fait preuve d'une négligence grave de nature à engager sa responsabilité, car elle avait dû faire suivre la lettre et non la renvoyer à l'expéditeur, même s'il ne s'agissait pas d'un pli recommandé.

## Un secteur en fort développement

### Le travail temporaire: un « amortisseur »

Six ans après l'ordonnance de 1982, le travail temporaire se porte bien. La profession a maintenant oublié la chute sévère de son chiffre d'affaires, due à la situation économique dont les effets avaient été amplifiés par les dispositions restrictives adoptées à l'époque très décriée.

Depuis 1985, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon les deux syndicats patronaux, l'UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire) et le PROMATT (syndicat des professionnels du travail temporaire), dont les données divergent légèrement, il n'y a plus guère de doute sur le retour à la bonne santé du secteur. En 1987, d'après l'UNETT, 4 150 000 contrats de travail intérimaire auraient été conclus, en progression de 20,7 % par rapport à 1986. Pour les onze premiers mois de 1987, le PROMATT comptabilise pour sa part 3 313 000 contrats, soit 9 % de plus que pendant la même période précédente, pour un chiffre d'affaires estimé à 24 milliards de francs.

Au total, de 165 000 à 172 000 emplois, en moyenne quotidienne, auraient été fournis pour l'équivalent de 1,2 % de la population active. Les perturbations boursières et les tensions sur le dollar ont joué favorablement, à la fin de l'année. Elles se sont traduites immédiatement par des hausses exceptionnelles, confirmant ainsi « le rôle d'amortisseur » du travail temporaire, note l'UNETT, lequel anticipe un mouvement conjoncturel, ou bien permet aux entreprises utilisatrices de rester dans l'expectative.

#### La forte croissance des cadres

Parallèlement, et cela est aussi important, les caractéristiques de la profession se sont modifiées au cours de ces années. La population des salariés est moins jeune qu'elle ne l'était (45 % de moins de vingt-cinq ans), peut-être plus féminine (à 35 %) mais surtout mieux qualifiée. Le personnel non qualifié, qui représentait 40 % des intérimaires en 1975, ne figure que pour 20 % dans les effectifs actuels. Les qualifications « intermédiaires » se développent rapidement (7,5 % du total) et

on assiste à une croissance forte du travail temporaire parmi les ingénieurs et cadres. L'UNETT estime que ces nouvelles catégories ont correspondu à 15 000 emplois en 1987, contre 5 000 en 1983. Un signe: la première entreprise de travail temporaire exclusivement orientée vers les cadres, Managers, vient d'ouvrir ses portes à Paris.

Mais, si l'intérim participe de la tendance à l'accroissement de l'emploi précaire, la profession, paradoxalement, fait tout pour se différencier. Largement provoqué par les contraintes nées de l'ordonnance de 1982, ce mouvement est voulu par la profession, qui s'est efforcée par la signature de nombreux accords contractuels de changer son image. A tel point que l'intérim se veut désormais un modèle de travail atypique, très professionnalisé, qui ne peut supporter l'amalgame avec les formes connues de sous-emploi et encore moins avec les petits boulots.

« Nous souhaitons aujourd'hui nous positionner dans cet ensemble confus », a pu ainsi déclarer le 1<sup>er</sup> mars M. Philippe Beauviala, président du PROMATT et dirigeant du groupe ECCO, en rappelant les efforts déployés, depuis la formation du personnel jusqu'à l'assurance d'un contrat de travail.

« Le travail temporaire est une forme d'emploi organisée », a-t-il dit, « la seule qui comporte à la fois une gestionnaire et un statut ». Cela amène progressivement les partenaires sociaux à « supprimer toutes les discriminations qui s'attachent à la situation de salariés temporaires par rapport à celle de salariés permanents ». Après les handicaps connus dans le monde du travail, le PROMATT se préoccupe des inconvénients supportés dans la société civile, dont le crédit à la consommation est un exemple (Le Monde du 5 mars).

Fiers de leur cheminement, les professionnels considèrent d'ailleurs, comme l'a rappelé M. Beauviala, que « l'édifice construit avec les partenaires sociaux (...) devrait être pris en exemple pour organiser les autres formes particulières d'emploi ». Une façon de marquer un point et de prendre ses distances avec des pratiques à leur tour contestées par l'opinion. La route tourne.

ALAIN LÉBAUBE.

## Le conflit commercial nippo-américain rebondit

(Suite de la première page.)

Mais le nouveau projet retient des clauses qui risquent de déplaire à M. Reagan. D'ores et déjà, le représentant spécial du président chargé des affaires commerciales, M. Clayton Yeutter, a indiqué que le gouvernement allait réexaminer le nouveau texte en tenant compte de modifications « indésirables » introduites par le Congrès. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater, a pour sa part déclaré que l'administration a « toujours de grandes réserves à l'égard de plusieurs clauses ».

Les négociateurs du Congrès ont en effet abouti à un compromis qui contient des clauses qui pourraient provoquer le veto du président américain. Le projet de loi prévoit en particulier une augmentation des subventions aux exportations de céréales américaines pour 1 milliard de dollars, et une aide fédérale accrue en faveur des salariés qui ont perdu leur emploi à cause d'importations. Il imposerait aux entreprises obligées de fermer une usine d'informer soixante jours à l'avance leurs salariés. Il envisage également d'autoriser le représentant américain pour le commerce (et non plus le président des Etats-Unis, comme prévu auparavant) à déterminer quelles pratiques commerciales sont déloyales et à réduire autoritairement les importations pour obtenir leur démantèlement.

Mais, surtout, la commission de conciliation a prévu explicitement, dans le projet soumis à M. Reagan, des sanctions à l'égard de deux entreprises qui ont vendu des biens considérés comme stratégiques à l'Union soviétique: Toshiba Corporation et la société norvégienne Kongsberg Vaporsfabrik.

Le projet du Congrès prévoit d'interdire au gouvernement fédéral de s'approvisionner pendant trois ans auprès du groupe Toshiba et d'imposer un boycottage général à l'égard des produits de sa filiale, responsable des ventes à l'URSS. Cette proposition a provoqué de vives réactions au Japon. Le président de Toshiba a qualifié d'« injuste » une telle décision, estimant que la maison mère du groupe ne pouvait être concernée. Le gouvernement japonais a apporté son soutien à la firme.

Cette législation, si elle est adoptée et appliquée, constituerait une violation des règles de GATT (1), a déclaré M. Soukze Uno, le ministre japonais des affaires étrangères. M. Reagan s'est donné quelques jours avant d'arrêter sa position sur ce nouveau texte.

### Pas d'accord sur l'agriculture

Sur un autre front, celui des agrumes et du bœuf, le climat entre les Etats-Unis et le Japon s'est également amélioré. Vendredi 1<sup>er</sup> avril et à l'issue de trois jours de négociations entre M. Clayton Yeutter et le ministre japonais de l'agriculture, M. Takasaki Saho, les deux parties ont constaté la persistance de leur accord sur la libéralisation des achats japonais de produits agri-

coles. Les Etats-Unis ont décidé d'engager une action contentieuse au GATT à ce sujet, demandant une réunion d'urgence à Genève dès le 8 avril.

La nécessité de réduire leur déficit commercial, toujours important, amène ainsi les dirigeants américains à intensifier leurs actions en faveur d'une hausse de leurs exportations et d'une baisse de leurs importations. Le président Reagan a aussi annoncé, vendredi, qu'il retirerait, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, le bénéfice de tarifs douaniers préférentiels sur des importations en provenance de pays en voie de développement pour une valeur totale de 1,1 milliard de dollars.

ERIK IZRALEWICZ.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

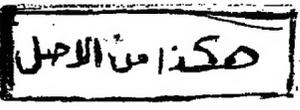
## Salaires: 2,2 % à la RATP

A la suite de la dernière réunion de négociation entre les syndicats et la direction de la RATP (le mardi 30 mars), celle-ci a proposé d'augmenter de 2,2 % en niveau les salaires en 1988 (1,1 % au 1<sup>er</sup> avril, et autant au 1<sup>er</sup> décembre), au lieu des 2 % proposés initialement. Mais s'il n'y a pas d'accord, l'augmentation d'avril sera limitée à 1 %, sans engagement pour la suite.

Sont soumises aussi à la signature d'un accord l'intégration dans les salaires d'un point de l'indemnité de résidence (en deux étapes: 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre) et la revalorisation du supplément familial de traitement comme à la SNCF: le projet comporte la même clause de « rattrapage » en fin d'année (Le Monde du 30 mars). L'augmentation globale de la masse salariale serait de 3,6 % en 1988, en incluant un « glissement vieillesse-technicité » (promotions, etc.) de 1,7 % et un « effet report » des augmentations de 1987 de 0,9 %, mais non un dernier remède de la grille des salaires appliqué au 1<sup>er</sup> janvier et qui représente 0,4 % en masse.

Trois organisations syndicales (CGT, CFDT et CGC) ont déjà indiqué qu'elles ne signeraient pas. Les autres ont jusqu'au 11 avril pour donner leur réponse. Le SAT (Syndicat autonome traction, le plus important chez les conducteurs du métro) et la CFTC ont un « a priori favorable », notamment pour le SAT, à cause de l'élargissement de la prime de fin de carrière accordée aux conducteurs après la grève de la fin 1985.

Hausse de tarifs médicaux. Certains honoraires médicaux ont augmenté, le jeudi 31 mars, conformément à l'accord avec les caisses d'assurance-maladie approuvé au début de l'année (Le Monde du 10-11 janvier). Les actes chirurgicaux (désignés par les lettres KC) et de chirurgie dentaire (SPC) augmentent de 4,4 %, ceux de stomatologie (SPM) de 3,7 %, les actes d'exploration (en K) et les soins dentaires (en D) de 2,12 %. Les tarifs de radiologie (en Z) augmentent de 2,23 % pour les rhumatologues et les pneumo-physiologistes et de 2,04 % pour les électroradiologistes et les gastro-entérologues, de 1,97 % pour les autres médecins et les dentistes. Les prix des visites au domicile du malade ont été relevés le lundi 21 mars: ils sont (en métropole) de 95 F pour les généralistes, de 120 F pour les spécialistes et de 180 F pour les psychiatres.



AFAIRES

Les prix de la récolte 1987

Bordeaux, saisons et châteaux

Le 6 avril, à Bordeaux, négociants et viticulteurs vont s'affronter pour la fixation des prix de la récolte 1987.

Cette fois, la situation est défavorable. L'an dernier, après une hausse vertigineuse...

Faire des sacrifices

Comme, déjà, le négociant doit porter à des stocks assez lourds dans les millésimes 83, 84, 85 et 86...

Après le froid du mois de janvier, un mois d'avril superbe, beau et chaud...

FRANÇOIS RENARD.

Victoire de General Electric contre Whirlpool pour la prise de contrôle de Roper

Dans la bataille pour la prise de contrôle de Roper (le Monde du 23 mars 1988), fabricant américain d'électroménager...

Les deux rivaux relaient les actions judiciaires qu'ils avaient engagées...

Le canadien Campeau gagne son OPA sur le cinquième distributeur américain

Robert Campeau, l'homme d'affaires canadien de Toronto, a gagné : il va pouvoir acheter Federated Department Stores (FDS), cinquième groupe de distribution américain...

M. Robert Campeau, qui a fait fortune dans la promotion immobilière dans l'Ontario, avait rêvé en 1986 son appétit de « raider » en avançant Allied Stores...

Cette solution intervient après une bataille boursière acharnée de deux mois qui avait commencé le 25 janvier avec l'OPA de Campeau sur FDS...

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 au 31 mars

L'ombre de la crise

La tradition reprend ses droits. Marquée ces deux dernières semaines par une assez forte activité, la semaine prosaïque a, cette fois, retrouvé son rythme lent du bon vieux temps.

Ries de tel pour les quatre séances précédant les Rites de Pâques 1988, vendredi maîs étant comme toujours, chômé.

Etoutant ? Après avoir traité avec un certain mépris les bulletins de santé du dollar, la Bourse a commencé à s'inquiéter d'une possible aggravation de la situation sur le front monétaire.

Quant aux blancs 1987, les vins secs sont excellents, ayant été eux aussi vendangés plus tôt, comme en témoignent le fermeté de leurs prix.

entreprises commencent à publier pour 1987, n'y a pas prêté la moindre attention. Les progrès sont pourtant assez spectaculaires : + 33 % pour Lafarge, + 36,6 % pour Assédat-Rey, + 40 % pour Legrand.

Privé du soutien d'une nouvelle vague d'OPA et sur fond de déconcompte, le marché n'a pu, malgré quelques achats étrangers, que plier l'échine sous les derniers ajustements faits en vue de la présentation des bilans trimestriels.

1) le gel, pour des raisons politiques évidentes, de la dernière OPA lancée par Schneider sur Télématique (5 400 F par titre pour la totalité du capital), avec prolongation jusqu'au 27 mai des deux OPA antérieures de Fraustone et de Schneider ;

2) la proposition faite par l'entreprise de services financiers Finacor de reprendre la société de Bourse Louis-Bandonin dont les pertes (une centaine de millions de francs nets) seront épongées, après son dépôt de bilan, par le fonds de garantie de Pax-Compagnie des agents de change ;

3) l'annulation d'une partie des achats d'actions Clause faits par Saseff le 24 mars (7 % du capital), la répresentation stipulant que les applications sont interdites pendant une OPE, ce qui est le cas, puisque la Compagnie du Midi procède à une telle opération pour finaliser ses participations ;

4) la disparition de la chambre syndicale et de la Compagnie des agents de change avec la mise en place des trois nouveaux organismes : le Conseil des Bourses de valeurs, autorité supérieure chargée d'organiser le marché et dont le premier président est M. Xavier Dupont, l'ancien syndic ; la Société des Bourses françaises, chargée de fonctionnement et de développement ; l'Association française des sociétés de Bourse, qui rassemblera une union de représentation professionnelle et qui sera l'instrument du dialogue social.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Table with 5 columns: 28 mars, 29 mars, 30 mars, 31 mars, 1er avril. Rows: RM, Comptant, R. et obl., Actions.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

Table with 2 columns: Index, 31 mars, 30 mars, 29 mars, 28 mars.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)

Table with 2 columns: Indice, 31 mars, 30 mars, 29 mars, 28 mars.

Indice géa. | 287,1 | 285,3 | 287,5 | 284,1 |

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (€)

Table with 3 columns: Valeur, Nbre de titres, Val. en cap. (F). Rows: Peugeot, Midl, Renault, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with 4 columns: Or 999,99 en barre, Or 999,99 en lingots, etc.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Table with 4 columns: Valeurs, Hausse %, Valeurs, Baisse %.

BONS DU TRÉSOR

Table with 5 columns: Bénéf, etc., Rendement, etc.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Encore sous le choc des deux vicieuses successives consécutives la semaine précédente, Wall Street a évolué ces quatre derniers jours au gré du dollar, montant avec lui ou s'alourdissant à sa moindre défaillance.

En plus du malaise monétaire, qui fait resurgir la peur d'une hausse des taux d'intérêt, les investisseurs ont été rendus inquiets par les signes persistants d'une certaine surchauffe économique à caractère inflationniste.

Un élément réconfortant : le volume global des émissions (actions et obligations) s'est accru de 38 % durant le premier trimestre 1988 par rapport au dernier trimestre 1987 pour atteindre 67,9 milliards de dollars.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours 25 mars, Cours 31 mars. Rows: Alcoa, Allegra, ATT, etc.

LONDRES

Sous le feu de la trombe de la livre sterling, le marché s'est réfugié cette semaine dans une prudente neutralité. Les industriels ont en moyenne baissé de 1 %.

Indice FT + de 31 mars : Industrielle, 1 396,7 (contre 1 408,3) ; mines d'or, 237,3 (contre 243,2) ; fonds d'Etat, 91,03 (contre 90,24).

Table with 3 columns: Valeurs, Cours 25 mars, Cours 31 mars. Rows: Bunnings, Boveri, etc.

FRANCFORT

Malgré le ralentissement de l'activité consécutif aux vacances pascales, le marché, beaucoup plus résilient, a osé de balancer. Le succès du placement dans le public des derniers titres Volkswagen détenus par l'Etat a contribué à maintenir une bonne ambiance.

Indice de la commerzbank du 31 mars : 1 377,5 contre 1 379,9.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours 25 mars, Cours 31 mars. Rows: ABG, BASF, etc.

TOKYO

Malgré les turbulences monétaires, le marché de Tokyo s'est résolument orienté à la hausse vers la fin de la semaine, pour progresser de 3,7 %. Son optimisme a été entretenu par la baisse du chômage aux Etats-Unis et la perspective de nombreuses prises de position au début de la nouvelle année budgétaire 1988-1989.

Indice du 2 avril : Nikkei 26 282,12 (contre 25 320,72), général 2 146,26 (contre 2 070,81).

Table with 3 columns: Valeurs, Cours 25 mars, Cours 1er avril. Rows: Alcatel, Bridgestone, etc.

LA DOCUMENTATION FRANCAISE. Découverte de la gestion LA GESTION DÉCOUVRIR LA GESTION dans son environnement. L'entreprise et ses performances (Vol. I), L'entreprise et ses performances (Vol. II).

Le Monde ÉCONOMIE. 31, quai Voltaire Paris 7e TEL (1) 40.15.70.00.

Le Monde ÉCONOMIE. Demain notre supplément.

Le Monde ÉCONOMIE. 31, quai Voltaire Paris 7e TEL (1) 40.15.70.00.

Large advertisement for 'Vanille de Madagascar' featuring 'L'ESSENTIEL DE VANILLE'. Includes text about vanilla quality, contact information for 'Les Compagnies de France', and a price list for 'BONNE' and 'PREMIÈRE' quality vanilla.

# Crédits, changes, grands marchés

## L'EUROMARCHÉ

### Un véhicule antillais

Soumis aux incertitudes liées au comportement des grands gestionnaires de fonds japonais au début de leur nouvelle année fiscale, qui commencent au deuxième trimestre, l'euro-marché est demeuré fort calme la semaine passée. L'attention s'est particulièrement portée sur l'analyse des indicateurs d'inflation, qui, à l'exception des Pays-Bas, ont vu partout atteindre un plancher. Cela renforce la crainte diffuse d'une remontée des taux d'intérêt à laquelle on trouve toutes sortes de justifications : celle de soutenir le dollar ou celle, par exemple, de rendre possible une baisse des taux aux Etats-Unis, à l'automne. À l'approche des élections présidentielles.

Un nouvel euro-emprunt à taux fixe vient de sortir en France française. C'est le second de l'année. Son accueil est, globalement, encore difficile à évaluer, ne serait-ce qu'en raison du moment de son lancement, en pleine semaine sainte, et de l'absence de nombreux investisseurs qui ne reviendront qu'après Pâques. Les premiers échos en sont encourageants, témoignant d'un intérêt certain non seulement en France mais aussi à l'étranger. L'émetteur est une entité issue du Crédit national qui garantit l'émission et dont il porte d'ailleurs le nom : Interfinance Crédit National NV. Cette signature n'était jamais apparue auparavant sur le marché euro-obligataire. L'emprunteur est domicilié à Curaçao (Antilles néerlandaises).

L'opération est singulière à plus d'un titre. Au simple plan de ses conditions, elle se distingue de toutes autres émissions en France française par sa durée de cinq ans. Sur le marché intérieur, pour qu'une transaction soit cotée, son échéance doit être d'au moins sept ans. L'euro-marché n'est pas soumis aux mêmes règles. Les nouvelles euro-obligations seront introduites à la Bourse de Paris et leur vie plus brève que les autres titres cotés leur confère un attrait particulier : la préférence des investisseurs va naturellement aux titres courts. Le coupon a été fixé à 9,125 et le prix d'émission à 101,325, ce qui correspond à un rendement brut de 8,77 %.

Ce taux est difficile à mesurer par rapport à celui des nouveaux emprunts d'Etat, précisément parce que ces deux durées ne sont pas cotés. Certains le jugent nettement trop exigü pour autoriser l'espoir d'un placement solide dans un climat où persistent les rumeurs de réajustement monétaire à l'intérieur

du système européen. D'autres sont beaucoup plus confiants et estiment notamment que la poignée et l'expérience du chef de file, le Crédit commercial de France, devrait porter ses fruits rapidement.

Ce qui frappe davantage, c'est la façon inhabituelle dont un des grands noms du secteur public français sollicite le marché international. Jusqu'à présent le Crédit national s'adressait directement aux investisseurs et bénéficiait de la garantie de la République française. Il fait maintenant apparaître une société étrangère qui lui appartient pleinement et qu'il garantit, mais il n'est plus question de garantie formelle et explicite de la part de l'Etat.

A première vue, l'explication paraît simple. Il semble s'agir d'une démarche comparable à celle accomplie par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAEL). Cet organisme familial de l'euro-marché bénéficiait naguère, pour ses emprunts étrangers, de la garantie de la République. S'est substitué à la CAEL, un nouvel établissement, le Crédit local de France qui, lui, emprunte sans garantie. On est en droit de s'attendre à de nouveaux développements allant dans le même sens, qui pourraient toucher d'autres organismes d'Etat.

Déjà en route la semaine dernière, après un raffermissement passager provoqué par l'annonce de chiffres « sur trop mauvais » pour le déficit extérieur de la balance commerciale des Etats-Unis en janvier, le dollar a piqué du nez à nouveau, essentiellement à Tokyo. C'étaient les Japonais qui vendaient, comme ils l'avaient fait la semaine précédente, ramenant alors le cours du billet vert de 128,80 yens à 125,50 yens. Cette fois-ci, ils firent plonger la devise américaine à 123,50 yens, non loin de son record historique de baisse à 120 yens à la fin de décembre 1987.

De vigoureuses déclarations du ministre des finances nippon, M. Miyazawa sur le thème « l'inflation ne passera pas » et « les accords du groupe des Sept sur la stabilisation des monnaies » sont toujours valables, soulagent le billet vert, bien moins toutefois que ne le firent les interventions de la Banque du Japon sur les marchés des changes. Leur effet fut de faire remonter le cours à près de 126 yens.

Le yen, en ce qui concerne la force des choses, la qualité des titres offerts en souscription risque de diminuer. Objectivement, un emprunteur national représente dans la monnaie de son pays, en toute circonstance, un meilleur crédit qu'une entité financière étrangère.

Expressim en dollars, le volume des emprunts euro-obligataires lancés durant les trois premiers mois de l'année est inférieur de près de 12 % à celui du premier trimestre de l'an passé. La chute est particulièrement sensible dans les compartiments du yen et de l'ECU (plus de 50 %) et du dollar des Etats-Unis (plus de 11 %). Le recours spectaculaire au dollar canadien a conduit à une augmentation de près de 60 % des emprunts internationaux libellés en cette monnaie.

Un des buts recherchés pourrait être celui d'une réduction apparente de la dette officielle de la France, telle qu'elle est comptabilisée par exemple dans les prospectus d'opérations dites « yankees » (celles lancées à New-York en dollars ou en toute autre monnaie pour le compte d'un débiteur non américain). Le rôle croissant que New-York paraît jouer dans le monde des financements internationaux pourrait être la cause de tels changements.

On sait qu'entre-Rhin, pour qu'un emprunteur allemand voit sa transaction en marks exemptée de retenue à la source, il lui suffit de la transformer en euro-obligations par le truchement d'un véhicule financier étranger de son groupe. Il n'est ainsi pas surprenant de constater qu'un Crédit national pour un euro-emprunt en francs français passe, lui aussi, par le biais d'une société étrangère.

L'ennui est que, par la force des choses, la qualité des titres offerts en souscription risque de diminuer. Objectivement, un emprunteur national représente dans la monnaie de son pays, en toute circonstance, un meilleur crédit qu'une entité financière étrangère.

L'ennui est que, par la force des choses, la qualité des titres offerts en souscription risque de diminuer. Objectivement, un emprunteur national représente dans la monnaie de son pays, en toute circonstance, un meilleur crédit qu'une entité financière étrangère.

L'ennui est que, par la force des choses, la qualité des titres offerts en souscription risque de diminuer. Objectivement, un emprunteur national représente dans la monnaie de son pays, en toute circonstance, un meilleur crédit qu'une entité financière étrangère.

CHRISTOPHE VETTER.

## LES DEVISES ET L'OR

### Livre forte et dollar faible

L'un des deux événements de la semaine avant le long chômage de Pâques a été un accès de faiblesse du dollar, que l'annonce d'une diminution du chômage encore accentuée vendredi, faisant craindre une « surchauffe » de l'économie. La baisse du dollar est surtout un regain de vigueur pour le yen. Le deuxième événement fut une brusque remontée de la livre sterling, qui a battu tous ses records par rapport au mark allemand, après les déclarations ambiguës du chancelier de l'échiquier, M. Nigel Lawson.

Déjà en route la semaine dernière, après un raffermissement passager provoqué par l'annonce de chiffres « sur trop mauvais » pour le déficit extérieur de la balance commerciale des Etats-Unis en janvier, le dollar a piqué du nez à nouveau, essentiellement à Tokyo. C'étaient les Japonais qui vendaient, comme ils l'avaient fait la semaine précédente, ramenant alors le cours du billet vert de 128,80 yens à 125,50 yens. Cette fois-ci, ils firent plonger la devise américaine à 123,50 yens, non loin de son record historique de baisse à 120 yens à la fin de décembre 1987.

De vigoureuses déclarations du ministre des finances nippon, M. Miyazawa sur le thème « l'inflation ne passera pas » et « les accords du groupe des Sept sur la stabilisation des monnaies » sont toujours valables, soulagent le billet vert, bien moins toutefois que ne le firent les interventions de la Banque du Japon sur les marchés des changes. Leur effet fut de faire remonter le cours à près de 126 yens.

Le yen, en ce qui concerne la force des choses, la qualité des titres offerts en souscription risque de diminuer. Objectivement, un emprunteur national représente dans la monnaie de son pays, en toute circonstance, un meilleur crédit qu'une entité financière étrangère.

elles peuvent vendre à court terme ouverts des maintenant pour profiter des cours actuels, ce qu'elles font allégrement.

Aux Etats-Unis, les grands groupes n'ont pas plus d'illusion, se contentant de 1 dollar à 110 yens dans leurs prévisions pour 1988. Dans les deux cas, la devise américaine a un potentiel de baisse d'au moins 10 %, ce qui incite les opérateurs sages à en déduire que le « dollar est faible et restera faible », en dépit des déclarations rassurantes des gouvernements et des interventions des banques centrales. De toute façon, comme un analyse des mouvements de monnaie depuis près de vingt ans le démontre, rien ne peut résister durablement à « la force des marchés », qui prennent en compte les grands équilibres ou plutôt les déséquilibres. En ce moment, et jusqu'à la fin de 1988 au minimum, ce qui compte est le poids croissant de l'emplacement extérieur des Etats-Unis. 425 milliards de dollars fin 1987 et probablement 600 milliards de dollars fin 1988, avec un déficit de la balance des paiements qui aura de la peine à descendre au-dessous de 160 milliards de dollars, record établi en 1987.

Fait notable, le dollar est plus faible par rapport au yen que par rapport au deutschemark, dont la monnaie est donc freinée. En fin de semaine, le billet vert était retombé, certes à un peu plus de 1,65 DM, encore assez loin de son record historique de 1,5750 DM, établi fin décembre 1987.

Il faut dire que les opérateurs font du « cross », c'est-à-dire qu'ils se précipitent sur le yen et aussi sur la livre aux dépens du deutschemark, qu'ils vendraient plutôt.

La livre, en rechute brutale la semaine dernière après l'annonce de résultats catastrophiques pour les balances britanniques de février, commerce extérieur et paiements, s'est redressée non moins brutalement en milieu de semaine. Elle a battu tous les records à l'égard de la devise allemande : 3,39 DM contre 3,07 DM huit jours auparavant. Les opérateurs voient allégrement 3,15 DM. Leur ruée enthousiaste sur la livre sterling a été provoquée par une série de propos jugés « haussiers » par eux.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, tout d'abord, M. Robin

Leigh Pemberton, déclarait devant une commission des Communes que les autorités monétaires souhaitaient une stabilisation de la livre qui ne mettrait pas en cause la stratégie anti-inflationniste du gouvernement. Les marchés en décidèrent immédiatement que la Banque d'Angleterre ne réduirait pas à nouveau son taux directeur, comme elle avait été contrainte à le faire le jeudi 17 mars, et ce fut la ruée. Mercredi, M. Nigel Lawson enfonceait le clou en tenant, toujours devant les Communes, des propos on ne peut plus ambigus, plaçant pour « des taux de change stables, respectant contre l'inflation », laissant ainsi entendre qu'une livre stabilisée à des cours élevés permettrait de contenir la hausse des prix intérieurs en faisant baisser les prix des produits importés. En ce moment, et jusqu'à la fin de 1988 au minimum, ce qui compte est le poids croissant de l'emplacement extérieur des Etats-Unis. 425 milliards de dollars fin 1987 et probablement 600 milliards de dollars fin 1988, avec un déficit de la balance des paiements qui aura de la peine à descendre au-dessous de 160 milliards de dollars, record établi en 1987.

Ces événements ont conduit le ministre des finances allemand, M. Stoltenberg, à réclamer une adhésion systématique de la Grande-Bretagne au système monétaire européen. Interrogé à ce sujet, le gouverneur de la Banque d'Angleterre a répondu que s'il avait été, dans le passé, nettement en faveur de cette adhésion, il y avait maintenant « autant de raisons pour que de raisons contre ». Au surplus, il s'agit, a-t-il ajouté, « d'une décision politique ». Très British, n'est-ce pas ?

Dans ce mouvement, le franc français s'est comporté plus qu'honorablement, surtout en cette période électorale. Le cours du mark revenant de 3,390 F à 3,39 F, après même une petite descente au-dessous, niveau auquel la Banque de France a racheté de la devise allemande : il ne faut tout de même pas trop demander.

FRANÇOIS RENARD.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### La vanille dans tous ses états

Si elle ne figure pas dans le Gotha des grandes matières premières, la vanille (1) n'en reste pas moins une ressource naturelle majeure pour l'économie de petits Etats comme Madagascar et les Comores, sans oublier le département français de la Réunion et la collectivité territoriale de Mayotte. Quatre-vingts pour cent de la vanille commercialisée dans le monde provient de ce groupe des quatre où 500.000 agriculteurs prennent soin de la célèbre gousse parfumée. Chaque année, plus de 1 000 tonnes de vanille sont exportées, vers l'Europe et les Etats-Unis principalement. Un commerce fructueux qui rapporte bon an mal an 72 millions de dollars aux producteurs.

Mais les recettes seraient encore plus substantielles si la vanille naturelle de cette région du monde ne subissait les assauts d'une concurrence souvent déloyale. En mai 1964, les pro-

ducteurs associés - Madagascar, Comores, Réunion - signèrent un plan d'exportation de la vanille avec la CEE et les Etats-Unis : les premiers s'engageaient à vendre à un prix stable (74 dollars le kilo actuellement) ; les seconds acceptaient d'acheter une quantité minimale.

La signature du 25<sup>e</sup> plan d'exportation entre les mêmes partenaires en mars 1987 a montré que la vanille s'inscrivait toujours dans un dialogue Nord-Sud présent en soi. Mais, dans l'attente, les signataires de cet accord ont dû passer à l'offensive de l'Indonésie, qui a récemment développé sa production sans crier gare, refusant au passage toute concertation avec les membres du plan de 1964. En ramassant à Bali plus de 200 tonnes de vanille naturelle par an, l'Indonésie menace directement la position des Comores et de Madagascar.

Mais l'adversaire majeur des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), producteurs de vanille naturelle, est moins l'Asie du Sud-Est que les industries chimiques européennes américaines qui fabriquent chaque année dans leurs laboratoires 12.000 tonnes de vanilline de synthèse. Avec une valeur de commercialisation nettement inférieure à celle de la vanille naturelle (1 kilo vaut 10 dollars), ce produit de remplacement est d'autant plus alléchant qu'il est rarement distingué de la véritable matière première cueillie dans l'arbre.

En dehors des Etats-Unis et de la France, le mot vanille n'est pas protégé. Dans une note au Parlement européen de juillet 1987, le groupement Uni Vanille (2) affirme : « C'est sans aucun frais que la vanilline de synthèse se substitue à la vanille en usurpant

son nom. Il y a tromperie auprès des consommateurs. » C'est précisément dans les pays où on distingue la vanille de la vanilline que la consommation du produit naturel est la plus forte, alors qu'elle est ailleurs quasiment inexistante (Irlande, Royaume-Uni).

D'après les professionnels, le consommateur a moins de trois chances sur mille de déguster un produit à la vraie vanille, contrairement à ce qu'indique l'étiquetage. La crainte des producteurs des ACP est de voir la CEE adopter, dans la perspective de 1992 et des harmonisations de législation sur les armes alimentaires, la qualification « *identique nature* » pour la vanilline de synthèse. Les spécialistes savent que la vanilline, tout en représentant la note dominante de l'odeur, n'est pas toute la vanille.

Comme l'a écrit un spécialiste (3) : « L'originalité de l'arôme ainsi que les propriétés gustatives sont dues à la conjugaison en une gamme odorante de cette note principale avec des notes secondaires dues aux autres composés ». Les producteurs de vanille naturelle auront fort à faire pour voir triompher leur « bon goût ». La tendance est partout au remplacement et les initiatives ne manquent pas qui visent à fabriquer, ici du chocolat sans beurre de cacao, là du sucre sans saccharose, sans prendre en compte le sort des producteurs de substances naturelles.

ERIC FOTTORINO.

- (1) Le premier Salon de la vanille se tient depuis le 30 mars au Jardin des Plantes à Paris, jusqu'au 24 avril.
- (2) Cet organisme qui regroupe les producteurs de l'océan Indien assure la promotion de la vanille naturelle dans les principaux pays consommateurs.
- (3) *Le Vanillier et la vanille*, Gilbert Bourquet, éditions Junot, 1954.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Inquiétude et morosité

L'optimisme n'est pas de saison sur les marchés de Paris où les giboulées de mars agissent nettement sur le moral des opérateurs, et sur celui du MATIF. Le cours de l'échéance, après être retombé la semaine dernière de 101,50 à 100,30 se maintient aux environs de 100,50 : pas de quoi pousser, et toujours une belle réception après la montée à 103 et même 104 début février, ce qui correspondait à des rendements de 9,20 % à 9,30 %, contre un peu moins de 10 % actuellement.

Cette morosité est entretenue par le vent mauvais qui souffle d'Amérique et qui agit immédiatement sur la groussette du marché de Paris. Ainsi, en milieu de semaine, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor américain, l'emprunt-phare, bondissait de 8,75 % à près de 8,90 % au-dessus de son taux d'émission de 8,78 % (8,8750) sur une série de nouvelles considérées comme « mauvaises » parce que témoignaient d'une trop bonne santé de l'économie des Etats-Unis : hausse des indicateurs avancés pour le mois de mars, vive reprise des demandes de permis de construire. Toute surchauffe est considérée comme inflationniste et préjudiciable à la balance commerciale.

A vrai dire, les craintes d'un regain d'inflation apparaissent un peu exagérées dans l'immédiat, de même que celles d'une hausse des taux longs qui paraissent peu susceptibles de dépasser 9 % après être retombés de plus de 10 % au début d'octobre à la fin de 1987. A plus long terme, c'est-à-dire dans le cadre d'une prévision sur l'année, il n'est pas exclu du tout que le poids du déficit de la balance des paiements ne pousse les taux vers le

haut, comme il l'avait fait à l'automne de l'année dernière.

Bien des turbulences pourront se produire avant qu'un nouveau président américain ne soit élu, et qu'il mette au qu'il veuille prendre des mesures énergiques. D'ici là, un ou plusieurs accès de faiblesse du dollar pourraient agiter les marchés des changes et les marchés financiers.

Paris, sur le front des émissions, un certain calme a régné, empreint de morosité à l'égard du MATIF. L'activité a été relativement réduite, avec, la semaine précédente, un appel de 1,55 milliard émanant de la CPR, plus, cette semaine, une adjudication de 1,24 milliard de francs du Crédit local de France, à taux variable, et deux émissions du Crédit agricole et de la BNP.

Ce qui effare le plus est que, selon toute vraisemblance, ledite banque, en achetant des options d'achat, spéculant donc à la hausse des cours et à la baisse du taux, n'aurait pas pris de position symétrique. Autrement dit, elle n'aurait pas effectué des opérations en sens inverse pour se protéger contre toute inversion de tendance. Or cette inversion s'est produite. L'image de marque du MATIF, déjà altérée par l'affaire de la COGEMA, a reçu un nouveau coup, bien que, pour l'essentiel, les pertes de la Banque de l'entreprise aient été acquiescées par le marché des options de gré à gré, qui jusqu'au 13 janvier, et encore après, échappait aux autorités de contrôle du MATIF (CCIFFP).

Il n'importe : dans l'esprit des utilisateurs non financiers (entreprises), les opérations à terme sur instruments financiers sont devenues dangereuses et sulfureuses, alors que manées avec compétence et prudence, elles constituent, maintenant, un rouage essentiel des marchés.

F. R.

PRODUITS	COURS DU 31-3
Café h. g. (Londres)	1 258 (-16) Livres/tonne
Aluminium (Londres)	1 328 (+23) Livres/tonne
Nickel (Londres)	16 090 (-1 609) Livres/tonne
Sucre (Paris)	1 398 (+7) Francs/tonne
Café (Londres)	1 104 (-8) Livres/tonne
Cacao (New-York)	1 570 (-48) Dollars/tonne
Mé (Chicago)	299,25 (-5,75) Cents/boisseau
Mais (Chicago)	289,75 (+0,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago)	193,80 (inch.) Dollars/l. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

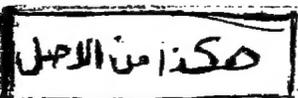


Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL. Lists various news items and their page numbers.

PANAMA: tandis que sur place l'opposition s'essouffle Washington envoie mille trois cents soldats supplémentaires

Les Etats-Unis ont décidé d'envoyer mille trois cents soldats supplémentaires au Panama pour améliorer la sécurité des bases et des civils américains, a annoncé le vendredi 1er avril, le Pentagone. Précisant dans un communiqué que cette mesure avait été prise « en regard des troubles et de la tension » à Panama, et ne devait pas être considérée comme l'indication d'une « quelconque action militaire américaine en préparation », le Pentagone n'a pas expliqué, en revanche, quel serait le rôle exact de ces troupes supplémentaires. « Cette action correspond aux dispositions du traité du canal de Panama et constitue un effort raisonnable et prudent pour garantir le canal, les vies humaines, les propriétés et les intérêts américains dans la zone », a conclu le communiqué du Pentagone.

Les Etats-Unis disposent déjà de dix mille soldats au Panama, et la semaine dernière, six cent soixante-dix soldats supplémentaires y avaient été envoyés pour doubler le personnel gardant les bases. Plus récemment, des journalistes américains ont été pris à partie et brièvement arrêtés par des soldats panaméens, dans un grand hôtel au centre-ville, incident qui a provoqué une sévère mise en garde de la Maison Blanche.

L'envoi de forces nouvelles par Washington, même s'il s'agit d'unités de police militaire de l'infanterie, de la marine et de l'US Air Force, et non de troupes de combat, vient inévitablement renforcer les rumeurs d'un possible coup de force militaire contre le général Noriega. D'autant que vingt-sept hélicoptères supplémentaires viendront renforcer le nouveau contingent. Vendredi, la chaîne CBS n'avait d'ailleurs pas hésité à affirmer que le gouvernement américain « étudiait un plan pour renverser » l'homme fort du Panama. Ce plan, avait expliqué la chaîne de télévision, aurait été conçu par le département d'Etat, mais le Pentagone s'y serait opposé.

INDE : 37 personnes assassinées au Pendjab

Les terroristes sikhs veulent impressionner l'opinion par des massacres atroces

NEW-DELHI de notre correspondant

Raj Kaur, un bébé de cinq mois, Deep Kaur, quatre-vingt-huit ans, et Amarjit Kaur, une femme enceinte de vingt-cinq ans, font partie des 37 personnes qui ont été assassinées au Pendjab le vendredi 1er avril.

Les circonstances de ce qui constitue l'un des massacres les plus atroces attribués au terrorisme sikh montrent une évolution de la stratégie adoptée par les meurtriers : il ne s'agit plus aujourd'hui de choisir des cibles politiques mais d'impressionner l'opinion en tuant chaque jour un nombre croissant de personnes (261 morts en mars, 119 depuis une semaine).

Les terroristes choisissent de préférence des familles isolées mais nombreuses, afin de réaliser un « tableau de chasse » rapide. Parmi les 37 personnes assassinées vendredi (dont 14 femmes et 8 enfants), 18 appartenaient à la même famille. Le scénario est invariable : armés de fusils d'assaut AK-47, de fabrication chinoise, les assaillants réunissent tous les habitants et tirent méthodiquement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul survivant.

Sur les lieux de ce « massacre familial », qui s'est produit dans le district d'Amritsar, la police a retrouvé une centaine de douilles, ainsi que des tracts signés du « lieutenant-général Hari Singh » de la Khalistan Commando Force. Cette organisation est l'une des plus dangereuses parmi celles qui ont choisi de faire régner la terreur au Pendjab au nom du Khalistan, l'Etat indépendant et mythique des Sikhs.

Deux décisions du Conseil d'Etat Annulation d'un décret autorisant l'extradition d'un Basque espagnol

Par une décision rendue le 1er avril, l'Assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, formation la plus solennelle de la haute juridiction administrative présidée par M. Marcello Long, vice-président, a annulé un décret accordant aux autorités espagnoles l'extradition de M. Echarri Bereciartua, dit « Txema », un Basque espagnol soupçonné d'appartenir à l'ETA.

L'assemblée, qui a suivi les conclusions du commissaire au gouvernement, M. Christian Vigouroux, s'est fondée sur le fait que M. Bereciartua bénéficiait du statut de réfugié. Elle a estimé que « ce statut, dès lors qu'il n'avait pas cessé de lui être reconnu, faisait obstacle à ce que le gouvernement français pût légalement décider de le livrer aux autorités espagnoles ».

Sous écrou extraditionnel depuis septembre 1986, « Txema », dessinateur industriel, est marié à une Française. La police espagnole le soupçonne d'être un membre du commando « Madrid » de l'ETA militaire, responsable de divers attentats. La décision du Conseil d'Etat est une première, car il n'avait jamais eu, jusqu'ici, à se prononcer sur l'extradition de personnes auxquelles le statut de réfugié avait été pleinement reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

Les attendus de cette décision sont un dévouement pour le ministre français de l'Intérieur. Selon le Conseil d'Etat, sa décision est « fondée sur les principes généraux du droit applicable aux réfugiés, tels qu'ils ressortent notamment de la convention de Genève signée par la France en 1951, et d'après lesquels un réfugié ne peut en aucune manière être remis aux autorités de son pays d'origine par un Etat qui lui a accordé le statut de réfugié. Ce faisant, l'Assemblée du Conseil d'Etat a rappelé que la raison d'être de la qualité de réfugié était la protection accordée par l'Etat d'accueil : par définition, celle-ci

L'assassinat de Dulcie September M. Pandraud « n'infirme ni ne confirme » la mise en cause d'agents sud-africains

Les obsèques de Dulcie September, la représentante de l'ANC - mouvement de lutte contre l'apartheid - pour la France, la Suisse et le Luxembourg, assassinée le mardi 29 mars à Paris, auront lieu le samedi 9 avril à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise. Les informations du Monde (nos éditions du 2 avril) sur la conviction des services de renseignement français et occidentaux à propos de l'implication d'agents sud-africains dans cet assassinat n'ont, pour l'instant, suscité qu'une seule réaction publique officielle : « Rien, dans les renseignements que nous avons obtenus jusqu'à maintenant, ne nous permet d'infirmer ni de confirmer », a déclaré, vendredi 1er avril à l'agence Rester, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, en déplacement à Epinal (Vosges).

Officiellement, pour l'heure, le gouvernement « n'infirme ni ne confirme » l'hypothèse d'une responsabilité sud-africaine dans l'assassinat de Paris. Officieusement, les réactions recueillies à l'hôtel Matignon, vendredi, se voulaient des démentis plus catégoriques. Au cabinet du premier ministre, on affirmait ainsi que « les rapports transmis ne valaient pas cette hypothèse », privilégiant plutôt celle d'un « règlement de comptes » interne entre factions rivales.

Et l'on interprétait les informations du Monde selon une grille de lecture électorale, en soulignant que le président de la République avait, lui, d'emblée favorisé la piste sud-africaine en faisant convoquer l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris à l'Élysée.

Dès l'après-midi du meurtre, M. François Mitterrand avait fait transmettre à M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, par l'intermédiaire de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, une série de questions précises laissant transparaître, selon l'hôtel Matignon, cette sensibilité. « Envisagez-vous le rappel en consultation à Paris de notre ambassadeur à Pretoria ? », demandait ainsi l'une d'elles, à laquelle il fut répondu par la négative. Si le président de la République peut, de sa seule autorité, convoquer un ambassadeur étranger accrédité à Paris, il ne peut, en effet, sans le contreavis du ministre des affaires étrangères, rappeler en consultation un ambassadeur français.

Pourtant les informations du Monde décrivaient une conviction que année, la majorité aura besoin de toutes ses forces pour conserver tous ces postes.

La conférence des présidents pourra alors se réunir pour constater que le gouvernement n'a pas de projets de loi à leur soumettre. La séance plénière ayant le loisir de confirmer que la plupart des élus ne souhaitent pas prolonger leur séjour parisien.

Législateurs, certes, mais hommes politiques d'abord. Et jusqu'au 5 mai, au moins, la politique ne se fait pas dans les hémicycles parlementaires mais dans les permanences des candidats, les préaux d'écoles, les meetings, sur les marchés. Tant que les électeurs n'auront pas choisi le chef de l'Etat, le palais du Luxembourg et le palais Bourbon vont pouvoir redécouvrir des « citoyens de la Belle au bois dormant ». Ils ne se réveilleront que lorsque le décideur le nouveau « Prince charmant ».

Th. E.

Une rentrée parlementaire pour la forme

La Constitution l'exige, la politique le désire, le Parlement se réunira le samedi 2 avril. Théoriquement, députés et sénateurs devraient se mettre au travail pour 90 jours. La tradition, heureusement, va leur permettre d'attendre la fin du suspense électoral pour faire à nouveau vibrer les hémicycles de leurs déclarations enflammées.

Une fois achevées les obligations procédurales, c'est-à-dire normalement le mercredi 6 avril, MM. Alain Fohrer et Jacques Chaban-Delmas devraient prononcer la formule sacramentelle qu'ils ont déjà utilisée il y a sept ans : « En raison de l'élection présidentielle, votre conférence des présidents vous propose d'interrompre vos travaux et de laisser à votre président le soin de vous convoquer ».

En 1981, cette phrase avait été déclamer, au palais Bourbon, le vendredi 3 avril. La séance suivante n'avait eu lieu que le 2 juillet, pour l'installation de la nouvelle Assemblée, fruit des élections législatives.

M. François Mitterrand avait dit à ses amis : « Regardez bien, vous ne verrez plus jamais cela ».

En attendant l'ouverture de ces congrès parlementaires supplémentaires, les députés vont devoir, comme l'impose leur règlement, renouveler leurs instances de direction. Samedi matin, si nul ne fait de difficultés, le bureau de l'Assemblée nationale sera élu comme il doit l'être à l'ouverture de chaque session de printemps. Puis les uns et les autres pourront suivre le conseil du président de la République, et aller passer en famille le week-end pascal. Les députés se retrouveront le mardi, si la séance de samedi ne s'est pas déroulée comme prévu, puis mercredi pour élire les présidents et les membres des bureaux des six commissions permanentes. Un effort leur sera demandé, car, comme cha-

que année, la majorité aura besoin de toutes ses forces pour conserver tous ces postes.

La conférence des présidents pourra alors se réunir pour constater que le gouvernement n'a pas de projets de loi à leur soumettre. La séance plénière ayant le loisir de confirmer que la plupart des élus ne souhaitent pas prolonger leur séjour parisien.

Th. E.

La crise à l'Echo du Centre

Une photo qui fait des remous

LIMOGES de notre correspondant

Cinq anciens responsables du quotidien communiste limousin l'Echo du Centre ont manifesté, le vendredi 1er avril, leur solidarité avec MM. Dominique Favier, rédacteur en chef, Jean-Claude Rochet, responsable de la rédaction locale à Limoges, et MM. Lucien Cornil, ancien rédacteur en chef adjoint, ancien secrétaire général de la rédaction ; René Dumont, journaliste, ancien directeur de l'Echo du Centre ; Martial Faucou, journaliste, ancien rédacteur en chef, ancien membre du comité de direction permanent de l'Echo du Centre.

A l'intérieur du journal, une pétition de soutien des employés de presse à deux démissionnaires aurait recueilli trente-neuf signatures sur quarante. Un autre texte, circulant parmi les

à l'Echo du Centre en particulier : M. Jean Besse, journaliste, ancien secrétaire général, ancien membre du comité de direction permanent de l'Echo du Centre ; M. André Casaubon, ancienne secrétaire de rédaction (qui avait aussi collaboré à la rubrique télévision de l'Humanité) ; MM. Lucien Cornil, ancien rédacteur en chef adjoint, ancien secrétaire général de la rédaction ; René Dumont, journaliste, ancien directeur de l'Echo du Centre ; Martial Faucou, journaliste, ancien rédacteur en chef, ancien membre du comité de direction permanent de l'Echo du Centre.

A l'intérieur du journal, une pétition de soutien des employés de presse à deux démissionnaires aurait recueilli trente-neuf signatures sur quarante. Un autre texte, circulant parmi les

journalistes et approuvant le choix de la photo par laquelle le scandale est arrivé (M<sup>me</sup> Dulcie September, la dirigeante assassinée de l'ANC, accueillie dans les locaux de l'ANC, accueillie par M. Eric Fabre, ex-premier secrétaire démissionnaire de la Fédération de la Haute-Vienne du PCF), comme étant « le meilleur symbole » de la solidarité manifestée par le quotidien limousin aux lutes contre l'apartheid, aurait recueilli treize signatures sur vingt-six journalistes (les trois journalistes de l'Entreprise syndiqués à la CFTD ayant décidé de rester en dehors du conflit). Plusieurs autres journalistes auraient, au contraire, décidé de manifester leur soutien à l'actuel directeur, M. Christian Audouin, de l'Echo du Centre.

GEORGES CHATAIN

partagé par l'ensemble du monde du renseignement occidental à Paris. M. Pandraud le sait bien, dont la réaction de vendredi est assez nettement différente de celle qu'il avait eue le jour de l'assassinat de Dulcie September, quand il affirmait que « les règlements de comptes entre les fractions diverses des terroristes, ça ne peut se dérouler sur notre territoire ».

La direction de la surveillance du territoire (DST), chargée du contre-espionnage, a bien reçu communication, par les services belges, de trois noms - dont l'un commence par « K » - d'agents sud-africains repérés à Bruxelles lors de la tentative d'assassinat du 4 février contre le représentant de l'ANC dans la capitale belge. La DST ne pense pas, en revanche, que ces trois hommes soient passés par Paris. Des vérifications ont été faites, sans résultats probants.

Hommage public

Une autre information, faisant état de la présence en France, dans les semaines ayant précédé l'assassinat de Dulcie September, d'agents de l'ex-BOSS sud-africain, circule bien dans les milieux parisiens du renseignement depuis le mardi soir 29 mars. L'absence d'un grand service de renseignement occidental la recueille et transmette à des collègues français. Cette information est-elle « opérationnelle », c'est-à-dire personnelle de remonter directement jusqu'aux exécutants de l'assassinat de Paris ? Rien n'est moins sûr. A la police judiciaire parisienne, on le sait bien, où l'on travaille « comme si » de telles informations n'existaient pas, tout en ne se faisant guère d'illusion sur les réels commanditaires du meurtre.

Plutôt que de s'appuyer sur la conviction des services de renseignement - ce qui obligerait à changer d'attitude envers l'Afrique du Sud, - le gouvernement français préfère donc « en remettre à l'après » de la brigade criminelle qui, pour l'heure, dispose de bien peu d'éléments concrets - à l'exception de six douilles de calibre .22. En attendant les hypothétiques résultats de ces investigations, les obsèques de Dulcie September donneront lieu à un hommage public rendu par un représentant national de l'ANC, par un dirigeant de la SWAPO, par M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et par un membre de la famille de la victime.

E. P.

Plainte d'un photographe de l'Humanité pour coups et blessures volontaires. - M. José Luminier, reporter-photographe de l'Humanité, blessé, le mardi 29 mars lors d'une manifestation de la Jeunesse communiste à l'Office du tourisme sud-africain, a porté plainte, vendredi contre « un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions pour coups et blessures volontaires ». Selon le Syndicat national des journalistes-CGT (SNJ-CGT), le photographe portait « des marques importantes de strangulation et une plaie au crâne qui a nécessité cinq points de suture ».

Baisse des dépenses de construction aux Etats-Unis. - Les dépenses de construction aux Etats-Unis se sont contractées de 0,3 % en février par rapport au mois précédent, après avoir chuté de 2,8 % en janvier, a annoncé, le vendredi 1er avril le département du commerce. Il s'agit du troisième mois consécutif de baisse dans ce secteur, a précisé le département.

Le numéro de « Monde » daté 2 avril 1988 a été tiré à 487 124 exemplaires